

signalétique renault

zones d'exposition renew

prescriptions techniques

édition v1g - septembre 2022

1

prescriptions techniques

prescriptions techniques générales

1.1 PREAMBULE

RENAULT attend de tous les intervenants sur le programme « Renault Store » une obligation de résultats conforme aux exigences du Cahier des Charges Techniques. Les règles et les spécificités générales reprises ci-dessous sont à considérer comme le minimum à observer, à mettre en œuvre pour obtenir le résultat escompté.

1.2 LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il a analysé les risques liés à ses prestations, que son personnel et les sous-traitants éventuels ont suivi une formation suffisante. Le strict respect de la législation en matière de sécurité et de protection des travailleurs est exigé.

1.3 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les matériaux et les moyens de mise en œuvre, permettant de réduire les nuisances environnementales, seront privilégiés (matériaux recyclables, technologies permettant des économies d'énergie, toxicité des matériaux et des produits utilisés, ...).

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il dispose des différentes autorisations administratives (permis d'exploiter, permis d'environnement) nécessaires à la fabrication des différents matériels et qu'il respecte les conditions d'exploiter imposées par la législation en vigueur ou par les conditions spécifiques d'exploitation des pays concernés.

Une approche globale telle que la norme ISO 14001 est recommandée.

1.4 LA QUALITÉ

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il travaille selon des normes d'assurance qualité ISO 9000, la certification formelle étant, quant à elle, particulièrement recommandée.

L'enseignant joindra à son offre un Plan Qualité spécifique pour assurer RENAULT de sa capacité à fournir les produits finis et les pièces détachées conformes aux exigences contractuelles, dans les délais impartis. Il demandera à ses sous-traitants fabricants d'agir également de la sorte.

Les procédures appliquées doivent permettre :

- De s'assurer que les pièces et produits achetés, fabriqués et fournis ne seront ni utilisés, ni livrés avant qu'ils ne soient contrôlés et reconnus conformes.
- Des procédures devront être prévues pour la recherche des causes des non-conformités et permettre d'apporter des solutions durables et généralisables pour y remédier et en éviter le renouvellement.
Ces opérations seront consignées sur des documents appropriés et avoir l'agrément de RENAULT avant d'être généralisées.
- De suivre, au moyen d'indicateurs (incidents, réclamations, ...), de contrôle, d'Audit, l'évolution de la qualité des produits et des services de dépose et pose.
Ce suivi devra déboucher sur des actions préventives ou correctives ; elles devront avoir l'agrément de RENAULT avant d'être appliquées.

1.5 LE RESPECT DES MESSAGES ET DES COULEURS

Les visuels devront être conformes aux images formelles de ce document.

Toutes les teintes sont en finition satiné 40 % sauf indication précise contraire. Le respect des couleurs devra faire l'objet d'une attention particulière.

Le respect de tolérances sur le L.a.b. est demandé.

prescriptions techniques générales

2.1.1 NORMES TECHNIQUES GÉNÉRALES

Le référentiel de conception et de réalisation à suivre sera, à minima, celui imposé par les normes Eurocode.

La réglementation relative aux dimensionnements des structures en vigueur dans chacun des pays devra être respectée en tenant compte des conditions climatiques.

Les obligations de résultats suivantes sont exigées :

- Sous l'effet de leur poids propre, les matériels doivent apparaître parfaitement horizontaux et verticaux.
- Le parallélisme entre les éléments séparés doit être respecté.
- Sous l'effet d'un vent normal (Cf. NV65 et NF EN1991-1-4 (Eurocode 1)), la flèche admissible entre la fixation et le point le plus éloigné de la fixation (cote « d »), n'excèdera pas $d/100$.

2.1.2 CONDITIONS CLIMATIQUES

Les charges de vent à prendre en compte pour le dimensionnement des structures est celui des règles Eurocode 1 (EN 1991-1-3): zones 4 (28 m/s), rugosité IIIb, coefficient de force égal à 1,80.

Toute structure située dans une zone géographique défavorable vis-à-vis de ce cas de charge devra faire l'objet d'un dimensionnement particulier afin de respecter les normes en vigueur.

2.1.3 REGLES DE CONSTRUCTION

2.1.3.1 STRUCTURES EN ALUMINIUM

Règles de conception et de calcul des charpentes en alliages d'aluminium - DTU dernière édition (actuellement juillet 1976). Norme applicable pour la réalisation des structures : NF EN 1090-2 et Eurocode 9.

2.1.3.2 STRUCTURES ACIER

Règles de calcul des constructions en acier CM 66 - dernière édition.

Norme applicable pour la réalisation des structures : EN 1093 et Eurocode 3.

2.1.3.3 MASSIFS BÉTON

Les massifs seront du type « poids » avec ferrailage minimum. Le béton à mettre en œuvre devra être un CPA dosé à 400 kg/m³ (s' 28=300 bars - s28=25 bars).

2.1.3.4 CALCULS DES ÉLÉMENTS PLASTIQUES

Adapter les règles du CM 66 en utilisant un coefficient de sécurité de 2 sur les contraintes.

2.1.4 MATERIAUX

2.1.4.1 GÉNÉRALITÉS

Les matériaux utilisés seront tous de premier choix et conviendront à l'usage pour lequel ils ont été prévus, ils seront mis en œuvre en tenant compte des règles de l'art inhérentes à la profession et dans le respect des normes et règlements en vigueur en France et dans les Pays auxquels ils sont destinés.

Les matériaux mis en œuvre ne présenteront aucun défaut susceptible de compromettre la durabilité des ouvrages. Les matériels devront être d'un nettoyage, d'une maintenance et d'un entretien aisés.

Les matériaux seront capables de résister aux conditions climatiques sévères telles que la pluie, la neige, la grêle, la condensation, la poussière, et le brouillard salin.

Le fonctionnement devra être assuré entre - 20 et + 80 °C.

prescriptions techniques générales

2.1.4.2 ACIERS

Les aciers seront soit « finis à chaud » selon NF EN 10210 ou « finis à froid » selon NF EN 10219-1 et 2. La qualité des aciers sera mentionnée sur les plans d'exécution et il va sans dire qu'il sera tenu compte des propriétés mécaniques des différents types d'aciers pour les calculs de stabilité.

Tous les éléments seront façonnés sous abri couvert.

Après usinage, soudures, percements, entailles,... Les éléments seront préparés avant le traitement anticorrosion : brossage des soudures, ébavurage soigné, nettoyage, grenailage et sablage.

Le traitement anticorrosion sera réalisé par galvanisation à chaud minimum 80 µm devra assurer une protection sans défaillance pendant la durée minimale de la garantie décennale.

Aucun usinage ne pourra être réalisé après traitement anticorrosion des pièces.

Toute la visserie et la quincaillerie (y compris les charnières) seront en acier inox 18/10 (NFE 25.033).

2.1.4.3 ALUMINIUM

La norme de référence est la NF EN 573-1. Les pièces participant à une structure portante seront choisies dans la série « 6000 ». Pour les pièces n'entrant pas dans une structure portante, la série « 1000 » est tolérée.

Les alliages sont soudables.

Les pièces seront soigneusement ébavurées et les soudures seront brossées avant protection éventuelle.

Les parties visibles des matériels seront traitées par l'application d'une peinture suivant une procédure de type « Qualicoat ».

2.1.4.4 PMMA

Le PMMA répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

· Couleur blanc opale (valeurs pour une éprouvette de 3mm d'épaisseur)	Pièces planes avec usinage PMMA « coulé »	Pièces planes sans usinage PMMA « extrudé »
· Résistance à la traction >	75 MPa	70 MPa
· Résistance à la flexion >	130 MPa	120 MPa
· Module de flexion >	3250 MPa	3000 MPa
· Résistance au choc CHARPY lisse >	12 MPa	10 MPa
· Dilatation <	1 mm/1 m/10°C	1 mm/1 m/10°C
· Transmission lumineuse >	50 %	33 %

Les faces thermoformées le seront en PMMA extrudé de couleur blanc diffusant en respectant les paramètres de chauffage des plaques du fabricant.

Lorsque des pièces en PMMA ont une hauteur supérieure à 100 cm, elles devront être suspendues en partie haute par un tasseau en PMMA collé.

L'épaisseur des plaques sera calculée en respectant les normes de résistance à la traction exposées ci-dessus.

2.1.4.5 POLYCARBONATE

Le polycarbonate répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

- Aspect incolore
- Densité : 1,2 g/cm³

prescriptions techniques générales

- Résistance à la traction : 60 MPa
- Dilatation : 0,7 mm/1 m/10° C
- Transmission lumineuse : 90%

2.1.4.6 MOUSSE EXPANSÉE

Les caractéristiques suivantes devront être respectées :

- Matière : PVC blanc 9010
- Densité : > 50 g/cm³
- Stabilisé aux UV : 14 MPa
- Dureté shore : D > 75
- Dilatation : < 1 mm/1 m/10° C

2.1.4.7 PEINTURE

Les pièces peintes doivent présenter un aspect régulier sur toute leur surface.

Des défauts comme pores, fissures, grains de poussières, coulures de peinture ou ondulations ne sont pas tolérés.

Les échantillons de pièces brutes peintes seront testés et acceptés par RENAULT, après avoir subi les tests suivants auprès d'un organisme certifié :

- Couleur après un test LAB avec colorimètre MINOLTA 508 D avec illuminant D65 et observateur à 10° et composante spéculaire inclus (les tolérances dans l'espace CIELAB sont L +/- 1, a +/- 1,5, b +/- 1,5).
- Brillance à 40 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.
- Brillance à 60 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.

- Adhérence : tenue au quadrillage.
Classification 1, selon P UW 150 1. Norme NF T 30038

- Solidité de la teinte :
QUV suivant NF T 30036 après 200 heures d'exposition.

Des échantillons de chacun des éléments seront fournis, sur demande, à RENAULT pour contrôle.

2.1.5 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Les ensembles disposants d'équipements électriques devront être conformes aux « exigences essentielles » en matière de sécurité de l'Union Européenne. Dans ce cadre, le fournisseur fera établir un certificat (par type d'équipement) qui devra mentionner sans ambiguïté la conformité des ensembles et donc des composants :

- aux exigences en matière de sécurité, de protection des utilisateurs et de toutes autres personnes (directive 73/23/CEE sans seuil inférieur de tension)
- aux exigences en matière de compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE).

La plaque signalétique de chaque matériel devra mentionner le marquage CE indiquant la conformité à ces exigences.

La réglementation relative aux enseignes en basse tension en vigueur dans chacun des pays devra être respectée.

En outre les prescriptions suivantes seront respectées :

Les équipements électriques seront en conformité avec les normes en vigueur des séries NFC 15-100, NFC 20-010 et NFC 20-030, NFC 71, NFC 32 pour la France et la norme internationale IEC 60364

prescriptions techniques générales

Ceci concerne notamment :

- Les installations électriques de première catégorie et les installations d'enseignes lumineuses de basse tension.
- Le comportement au feu des matériels électriques et le degré de protection procuré par les enveloppes,
- Les câbles de basse tension souples et rigides.

En outre, les équipements seront conformes aux réglementations de déparasitage en zone d'habitation et seront donc livrés déparasités.

2.1.5.1 INDICE DE PROTECTION IP

Le degré de protection de l'ensemble du matériel électrique sera au minimum IP 44-D.

2.1.5.2 PROTECTION CONTRE LES CHOCS ÉLECTRIQUES

L'ensemble du matériel sera de « classe 1 ».

2.1.5.3 FIXATIONS

Les convertisseurs seront placés dans des zones non soumises à la stagnation d'eau.

Les câbles et les gaines seront fixés aux structures tous les 50 cm.

2.1.5.4 PASSAGES DE CÂBLES

Chaque passage de câble ou de gaine au travers d'une partie métallique sera assuré par un presse-étoupe.

Une boîte de raccordement étanche IP44 en plastique sera prévue à l'entrée de chaque ensemble. Cette boîte sera équipée d'une broche de raccordement 5 entrées pouvant

recevoir du 4 mm.

Toutes les boîtes de raccordement auront un repérage P1+P2+P3+T+N.

2.1.5.5 LEDs

Les LED blanches utilisées auront les caractéristiques suivantes :

- Durée de vie : 50.000 heures pour une perte de flux initial de 50 % à l'issue de la période
- Garantie minimale 5 ans pour un fonctionnement de 10 heures/jour avec une perte de flux maximale de 20 %
- La température de fonctionnement des LED : - 20° C et +50 °C.
- Indice de protection minimale : IP 67
- Les LED employées devront être conformes aux normes internationales IEC 62504 TS Ed. 1, IEC 61231, IEC 62560 Ed 1, IEC 62031 LED module safety, IEC 61347-2-13 LED control gear.

2.1.5.6 CONVERTISSEURS

Les convertisseurs d'alimentation des LED auront les caractéristiques suivantes :

- Large plage de tension d'alimentation (100 à 300 volts)
- Protection réversible contre l'élévation de la température et la surcharge
- Protection contre les court-circuits avec redémarrage automatique
- Indice de protection minimale : IP 67
- Fonctionnement conforme à : EN 55015, EN 61000-3-2, EN 61547, EN 61558-2-17

prescriptions techniques générales

2.1.6 VISSERIE ET QUINCAILLERIE

Toute la visserie et quincaillerie utilisées sont en acier inoxydable (non aimantable).

Les rivets « pop » en aluminium sont acceptés dans la mesure où les tiges aciers sont systématiquement retirées.

Pour le soudage, les fils et électrodes sont conformes à la NF 81.830.

2.1.7 ANCRAGES ET FIXATIONS

Les plinthes de tous les équipements doivent être parfaitement démontables sans avoir à enlever un autre élément de l'ensemble. Les plinthes doivent cacher les platines ou les fixations. Les platines doivent être facilement accessibles lorsque les plinthes sont enlevées.

Pour chacun des ensembles nécessitant un massif de fondation ou une fixation sur une structure tierce, l'enseignant fournira les éléments de fixation nécessaires ainsi que les conditions de calcul de ceux-ci (conditions de vent et méthodes de calcul).

2.1.8 PLAQUE D'IDENTIFICATION

Chaque produit fini fera l'objet d'un marquage par plaque d'identification métallique sur sa structure et comportera au minimum les indications suivantes :

- Nom de l'enseignant
- Code du produit et le lot
- Le mois et l'année de fabrication
- Le marquage CE s'il est lumineux.

2.1.9 STOCKAGE

Les produits finis seront stockés dans un local sec et ventilé. Les accès aux contrôleurs RENAULT seront possibles à chaque instant.

prescriptions techniques générales

2.2. GARANTIES

Les fournisseurs s'engagent à garantir leurs produits selon les conditions ci-dessous :

- Garantie de 2 ans sur l'installation contre défaut et malfaçon,
- Garantie de 5 ans sur le matériel électrique dont LED et convertisseurs,
- Garantie de 5 ans sur les adhésifs,
- Garantie de 5 ans sur les impressions numériques (traitement anti UV),
- Garantie de 5 ans sur les tôles laquées en atelier,
- Garantie de 5 ans sur les losanges chromés,
- Garantie de 10 ans sur les tôles et profilés prélaqués par aluminier,
- Garantie de 10 ans sur les structures internes,
- Garantie de 10 ans sur les faces acryliques PMMA.

2

remarques générales

2.1 la zone d'exposition extérieure



description

Pour assurer la visibilité des sites commerciaux, une gamme de drapeaux a été développée.

Ces drapeaux sont destinés à structurer l'espace extérieur et à améliorer la visibilité des concessions.

2.2 couleurs & matériaux



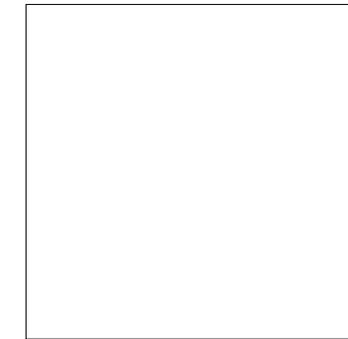
blanc RAL 9010 satiné

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée avec 40% de brillance



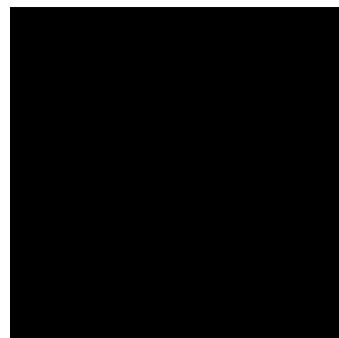
gris foncé équivalent au RAL 7021

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée avec 40% de brillance



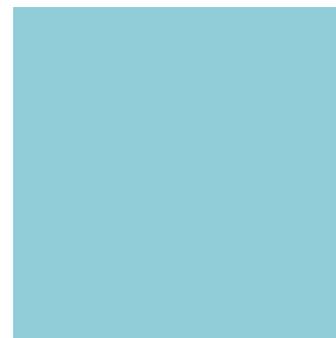
blanc pur

- pmma diffusant à 40% de transmission, ép. 3 millimètres altuglass réf. 100-27000
- film adhésif mat



encre noire

- impression sur tissu polyester 130 g/m²



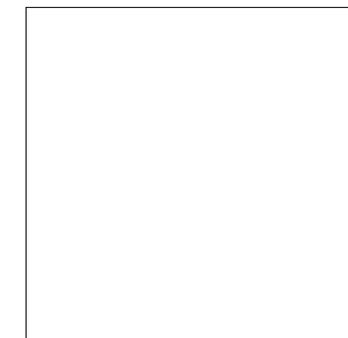
bleu pantone 636 c

- impression sur tissu polyester 130 g/m²



jaune pantone 3955 c

- impression sur tissu polyester 130 g/m²



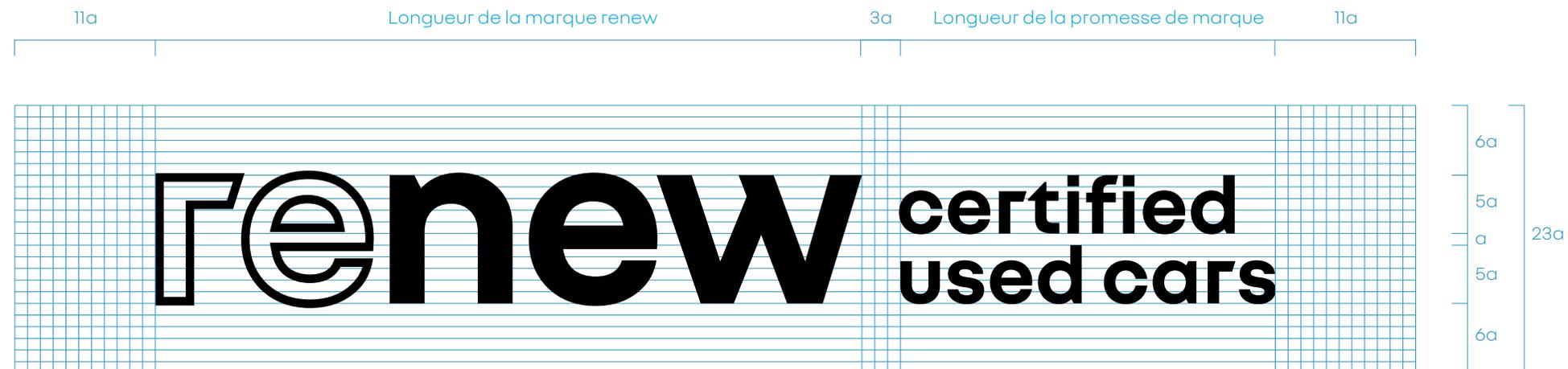
tissu polyester blanc

- tissu polyester 130 g/m²

3

signatures renew

3.1 signature internationale



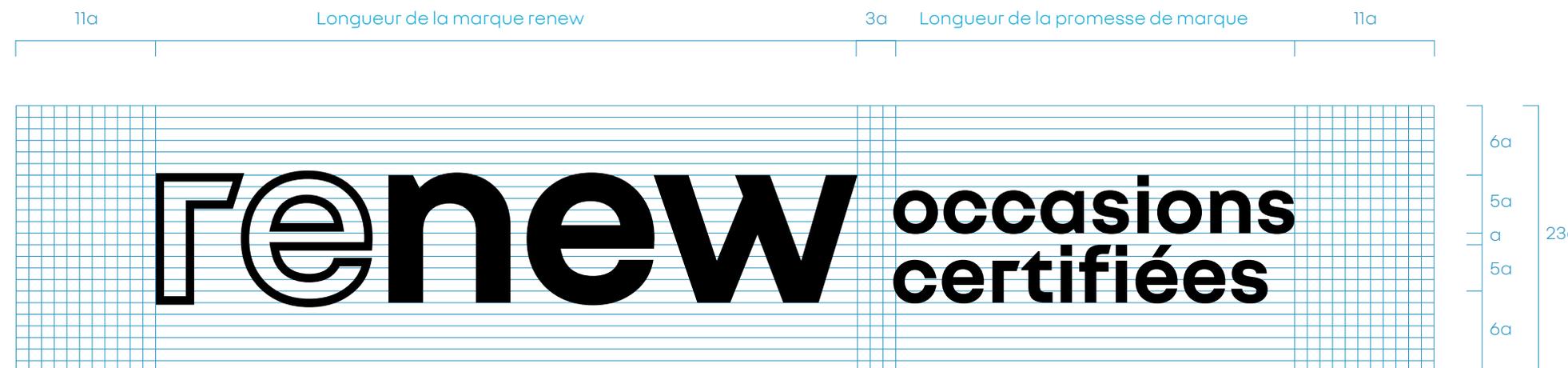
description

La signature complète doit être utilisée sur tous les éléments.

- 1 Marque renew
- 2 Promesse renew, alignée à gauche, sur deux lignes, minuscules, nouvel'R Bold



3.2 signature pour le réseau FR



description

La construction est la même pour les langues étrangères.

- 1 Marque renew
- 2 Promesse renew, alignée à gauche, sur deux lignes, minuscules, nouvel'R Bold

3.3 marque renew



description

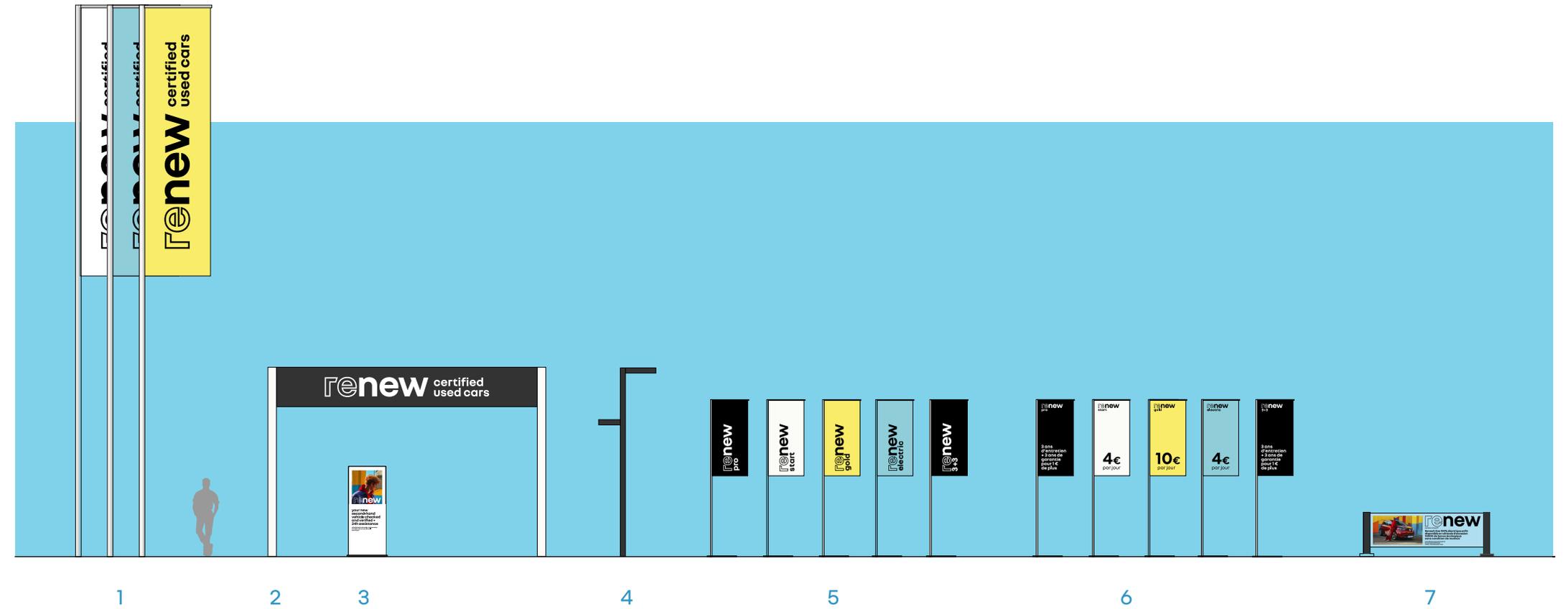
La marque renew seule ne doit être utilisée que dans des cas particuliers où sa visibilité associée à la promesse est trop faible.

- 1 Arrière plan
- 2 Marque renew

4

**principes techniques
pour la zone d'exposition extérieure**

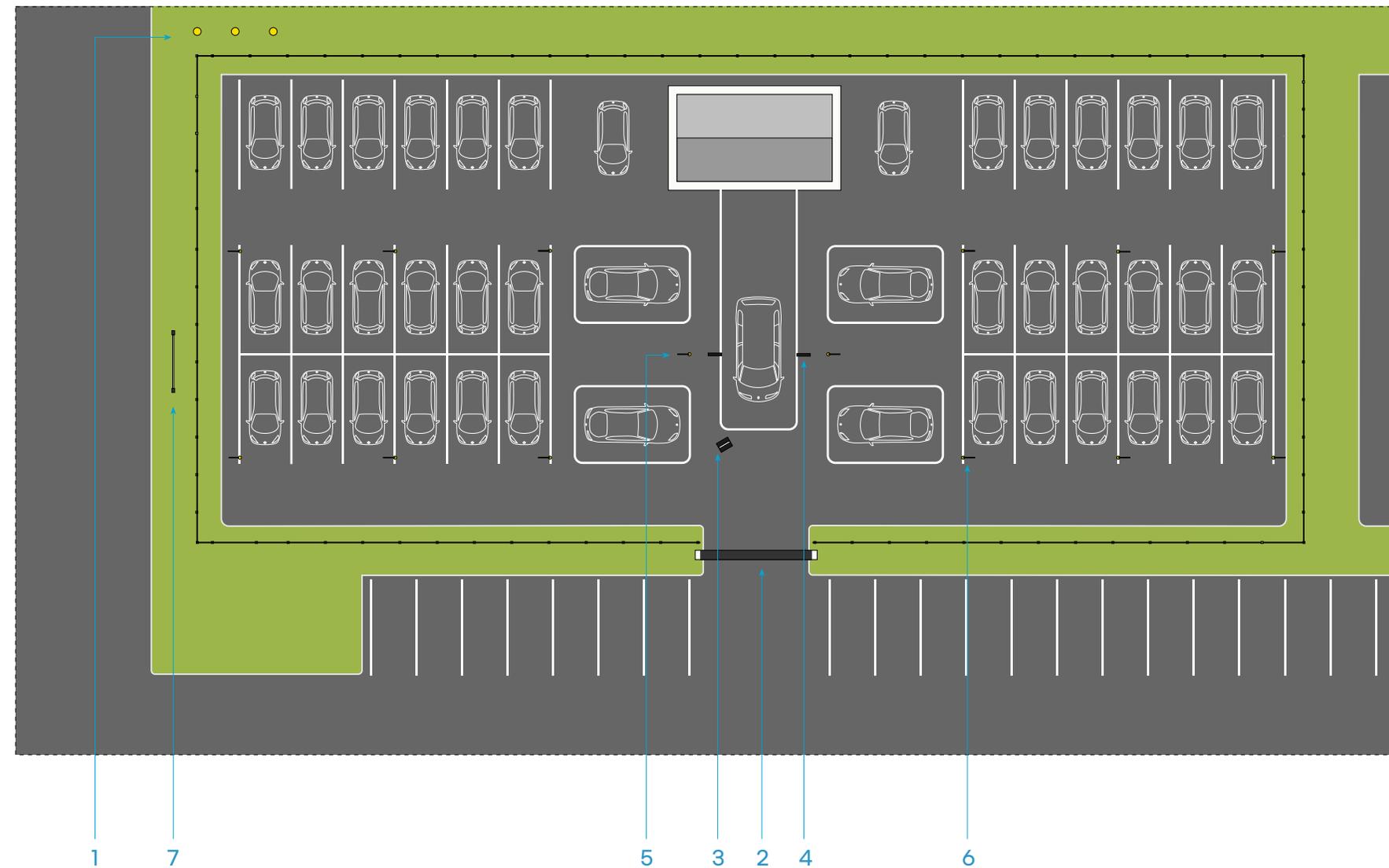
4.1 éléments



légende

- 1 Drapeaux
- 2 Arche
- 3 Panneau promotionnel
- 4 Mâts d'éclairage
- 5 Oriflammes génériques
- 6 Oriflammes promotionnels
- 7 Banderole promotionnelle

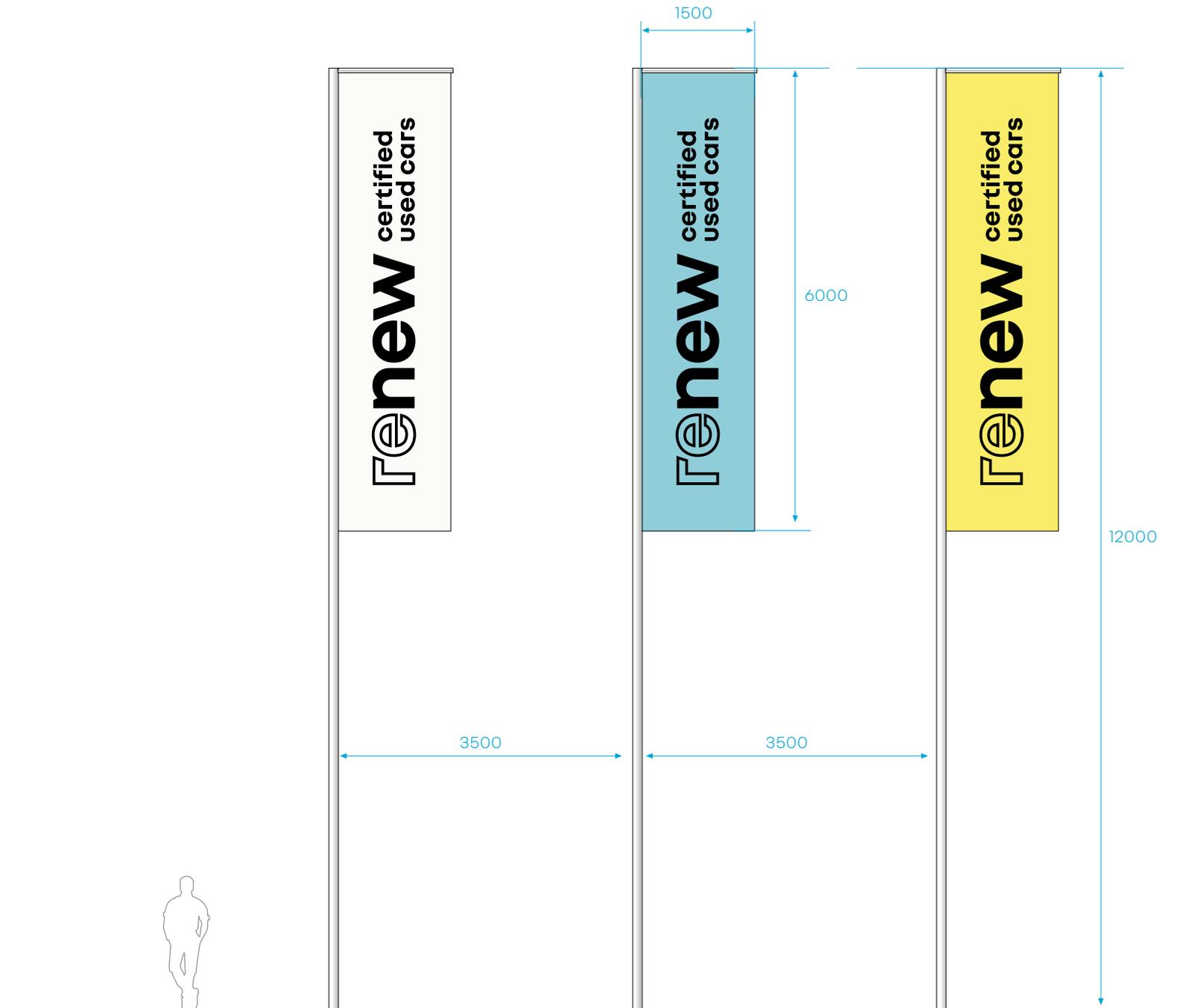
4.2 installation-type des éléments



légende

- 1 Drapeaux
- 2 Arche
- 3 Panneau promotionnel
- 4 Mâts d'éclairage
- 5 Oriflammes génériques
- 6 Oriflammes promotionnels
- 7 Banderole promotionnelle

4.3 drapeaux renew



légende

- 1 Drapeau avec fond blanc
- 2 Drapeau avec fond bleu
- 3 Drapeau avec fond jaune

4.4 tracés des drapeaux renew - version internationale

description

Les drapeaux sont imprimés sur du tissu polyester blanc 130 g/m².

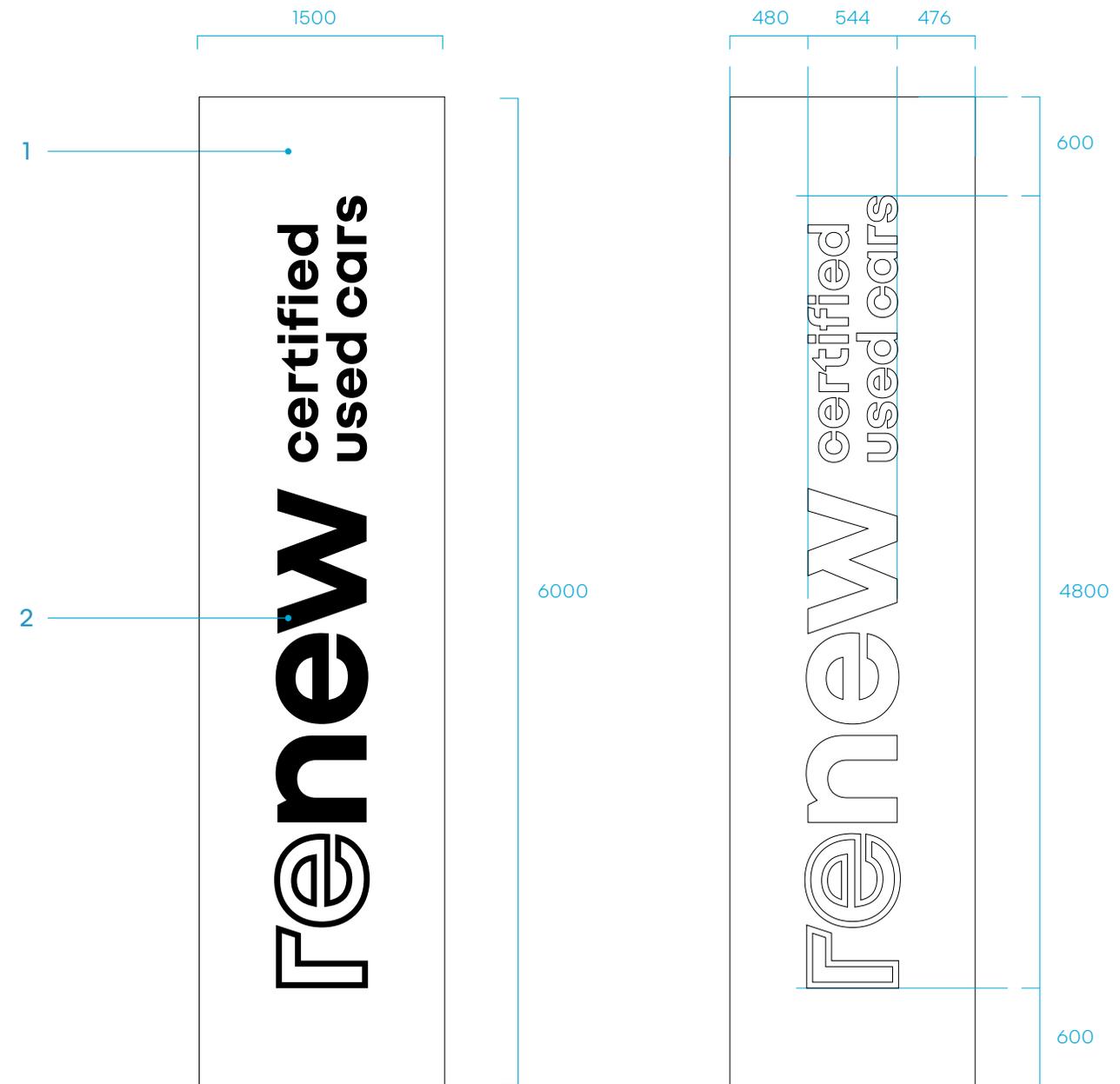
Un fichier vectoriel (.eps) est disponible pour assurer une reproduction cohérente.

Une attention particulière doit être portée à :

- la régularité des couleurs unies,
- la conformité des couleurs.

légende

- 1 Tissu polyester blanc (peut être imprimé en bleu ou en jaune)
- 2 Signature imprimée en noir



4.5 tracés des drapeaux renew - réseau FR

description

Les drapeaux sont imprimés sur du tissu polyester blanc 130 g/m².

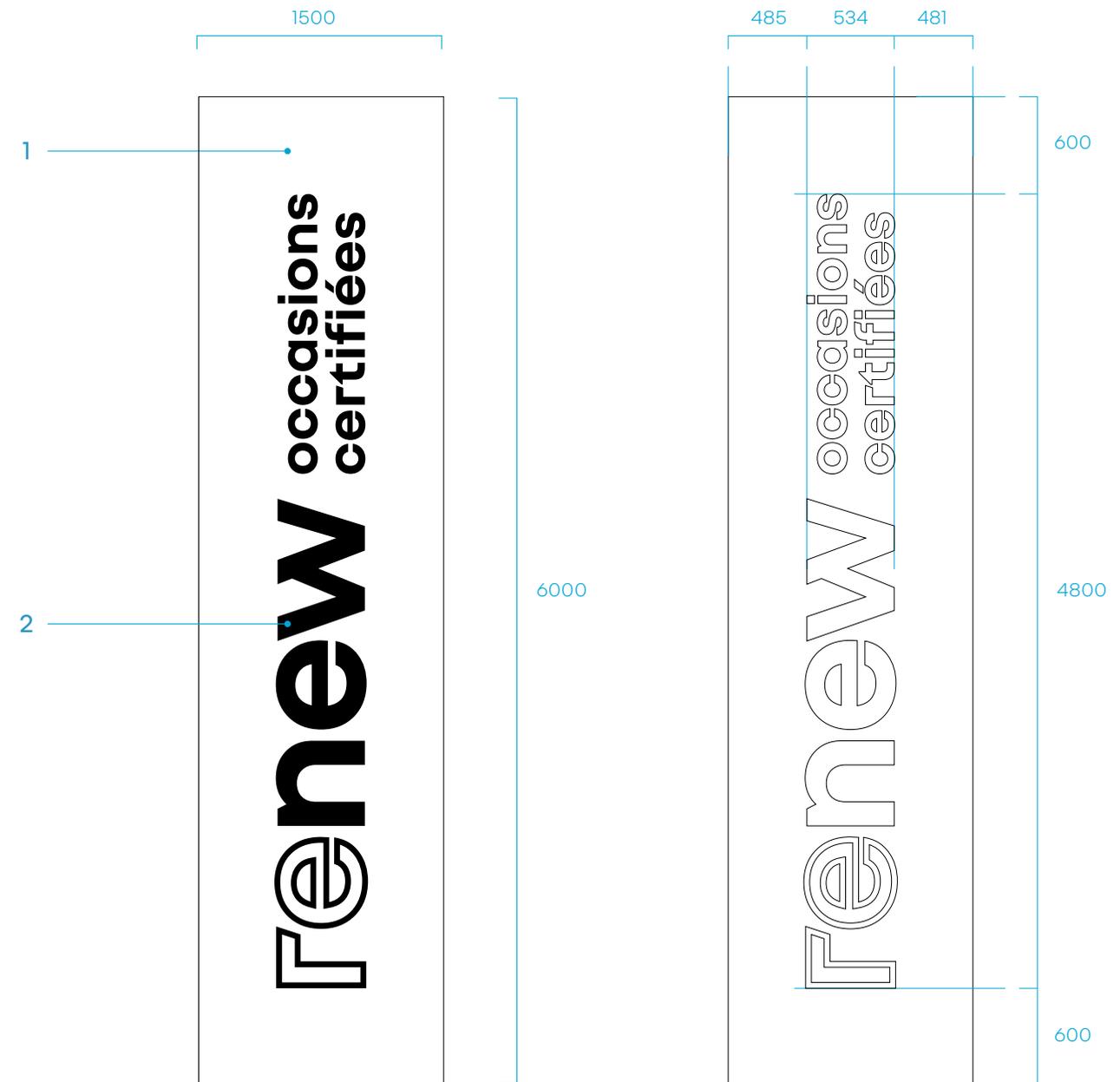
Un fichier vectoriel (.eps) est disponible pour assurer une reproduction cohérente.

Une attention particulière doit être portée à :

- la régularité des couleurs unies,
- la conformité des couleurs.

légende

- 1 Tissu polyester blanc (peut être imprimé en bleu ou en jaune)
- 2 Signature imprimée en noir



4.6 arche signalétique

principe

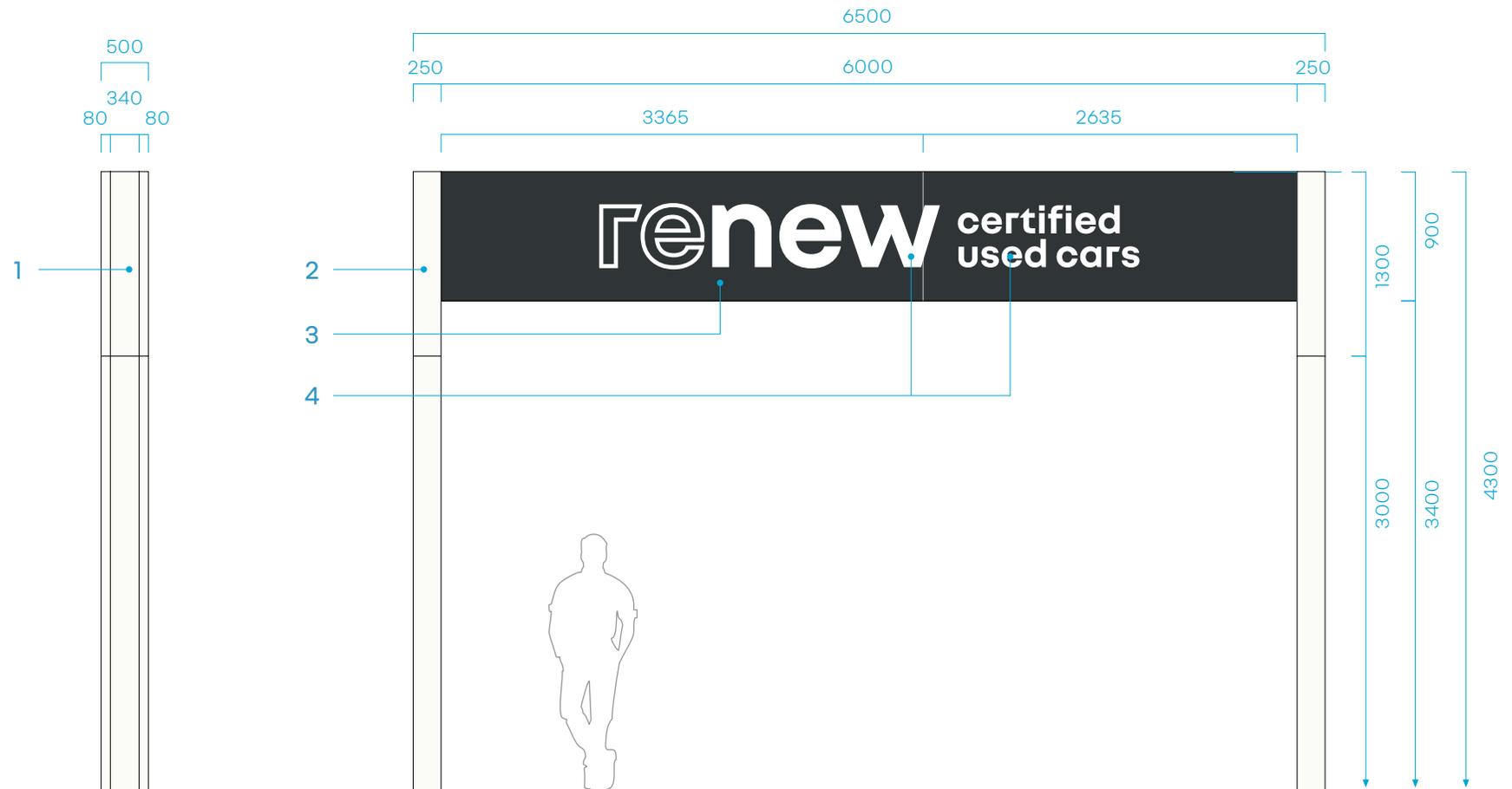
L'arche identifie les zones d'exposition extérieures.

Implantée à l'entrée de la zone d'exposition, elle se positionne dans l'axe de la travée centrale.

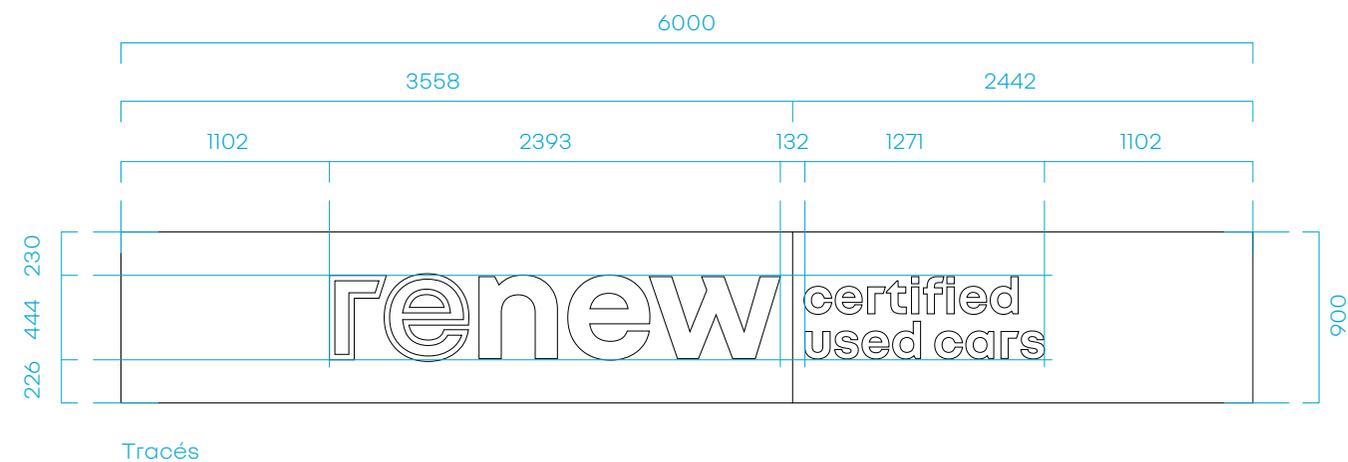
- 1 Habillage des côtés des poteaux en tôle aluminium blanc RAL 9010 à 40% de brillance
- 2 Habillage de la structure en tôle aluminium prélaqué blanc RAL 9010 à 40% de brillance
- 3 Face avant en tôle d'aluminium gris foncé prélaquée RAL 7021 à 40% de brillance
- 4 Lettrage en PMMA blanc diffusant contrecollé au dos de la face.

NOTA

Les anciennes générations d'arches peuvent être rétrofitées permettant de conserver la structure interne suite à la dépose des tôles d'habillage.



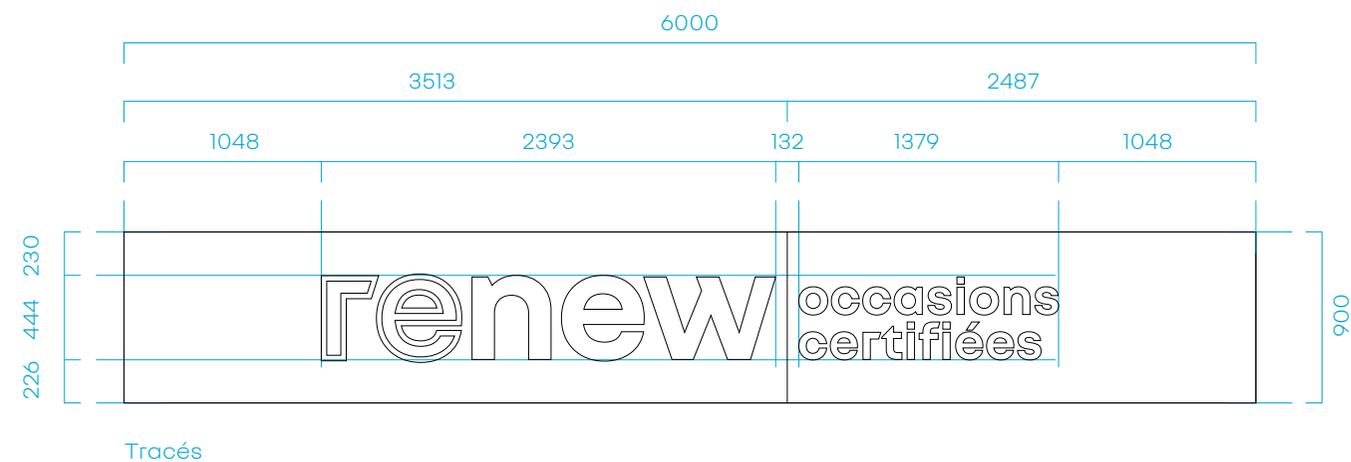
4.7 tracés des faces des arches - version internationale



légende

- 1 Signature complète en PMMA blanc, contrecollée au dos de la face.
- 2 Face avant coupée en 2 parties, tôle d'aluminium, finition satinée gris foncé RAL 7021
- 3 Face arrière coupée en 2 parties, tôle d'aluminium, finition satinée gris foncé RAL 7021

4.8 tracés des faces des arches - réseau FR



légende

- 1 Signature complète en PMMA blanc, contrecollée au dos de la face.
- 2 Face avant coupée en 2 parties, tôle d'aluminium, finition satinée gris foncé RAL 7021
- 3 Face arrière coupée en 2 parties, tôle d'aluminium, finition satinée gris foncé RAL 7021

4.9 éclairage de l'arche

description

La face est éclairée par des chaînes LED.

Le convertisseur est implanté à l'intérieur du caisson lumineux.

Performances et caractéristiques

Chaîne LED avec indice de protection minimale IP65.

Température : 6 500 °K blanc froid.

Luminance moyenne : 300 cd/m² avec un maximum de 350 cd/m².

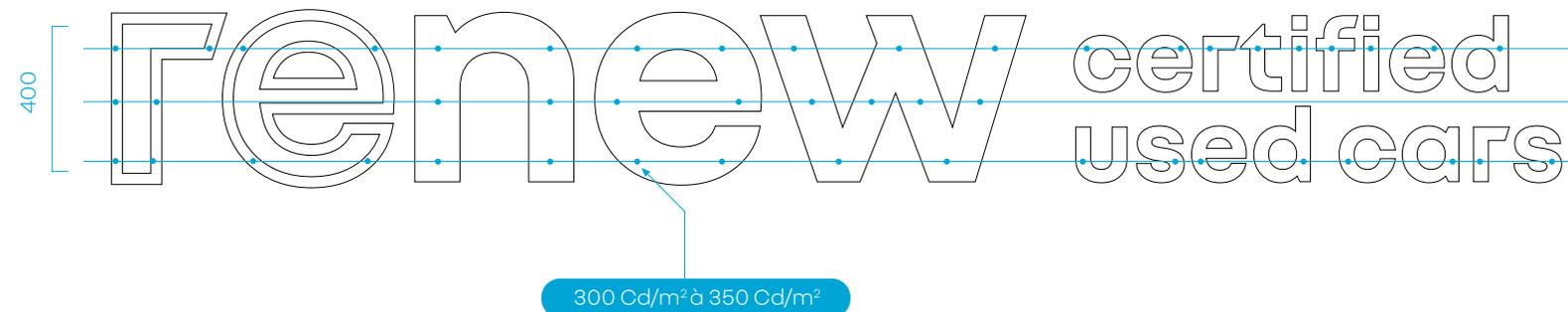
La garantie de tous les systèmes et pièces d'éclairage à LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et d'entretien.

Rendement lumineux réduit de 50 % après 50 000 heures de fonctionnement.

Durée de vie minimum garantie : 50 000 heures.

Alimentation : 220 volts

Convertisseur 12 volts à tension constante, protection IP 68.



Les points constituent une représentation schématique des points de mesure qui doivent présenter des valeurs d'intensité lumineuse similaires afin d'obtenir un éclairage uniforme sur chacune des lettres.

Les relevés, effectués avec un luminance-mètre calibré, doivent idéalement être effectués sans interférence lumineuse et à une distance comprise entre 1 et 2 m de la face lumineuse.

4.10 implantation de l'éclairage

principe

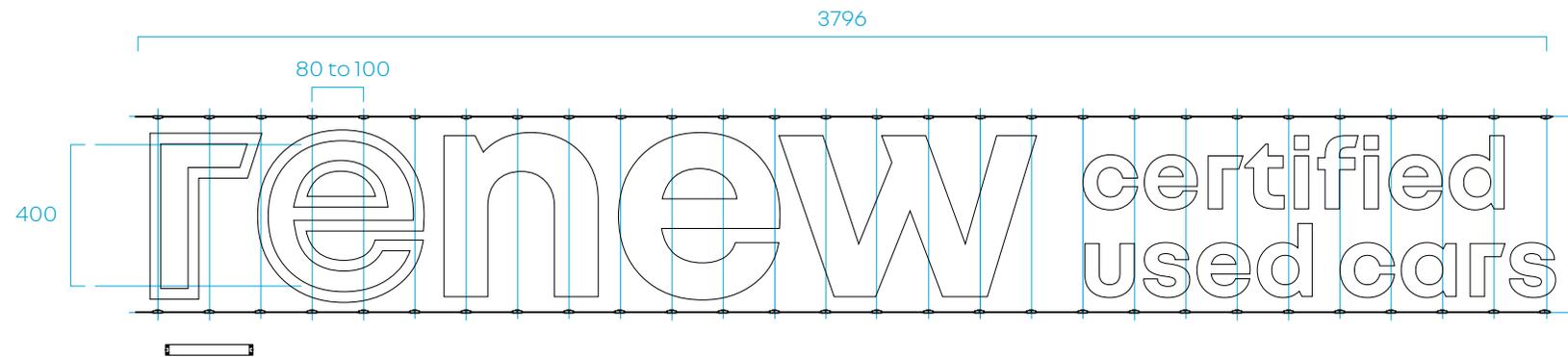
Cette recommandation est faite sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

La préconisation est indicative et nécessitera une validation et un test de conformité aux objectifs de performances indiqués dans ce document.

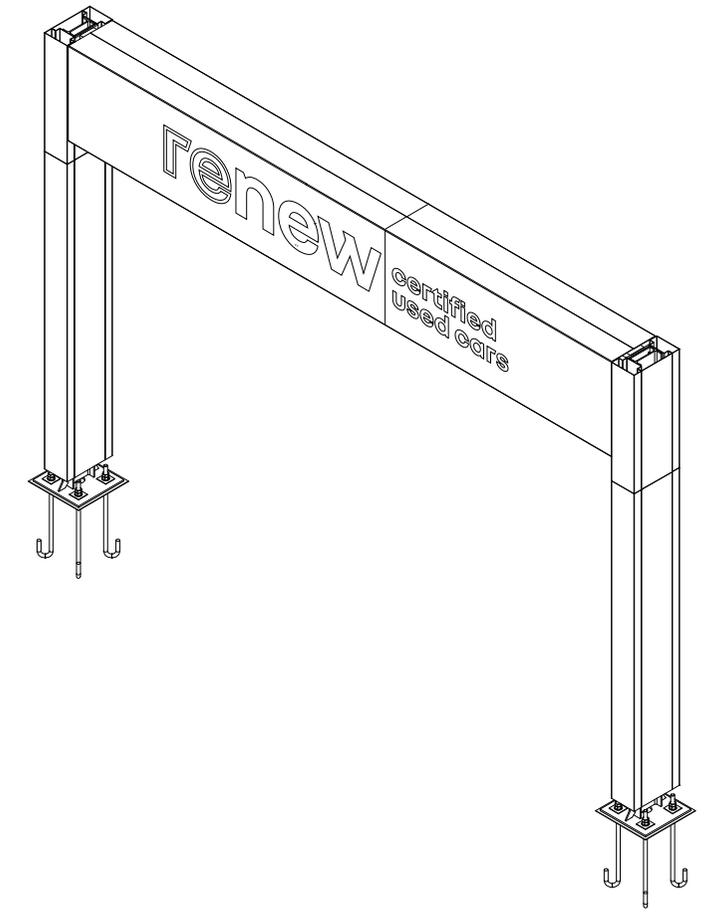
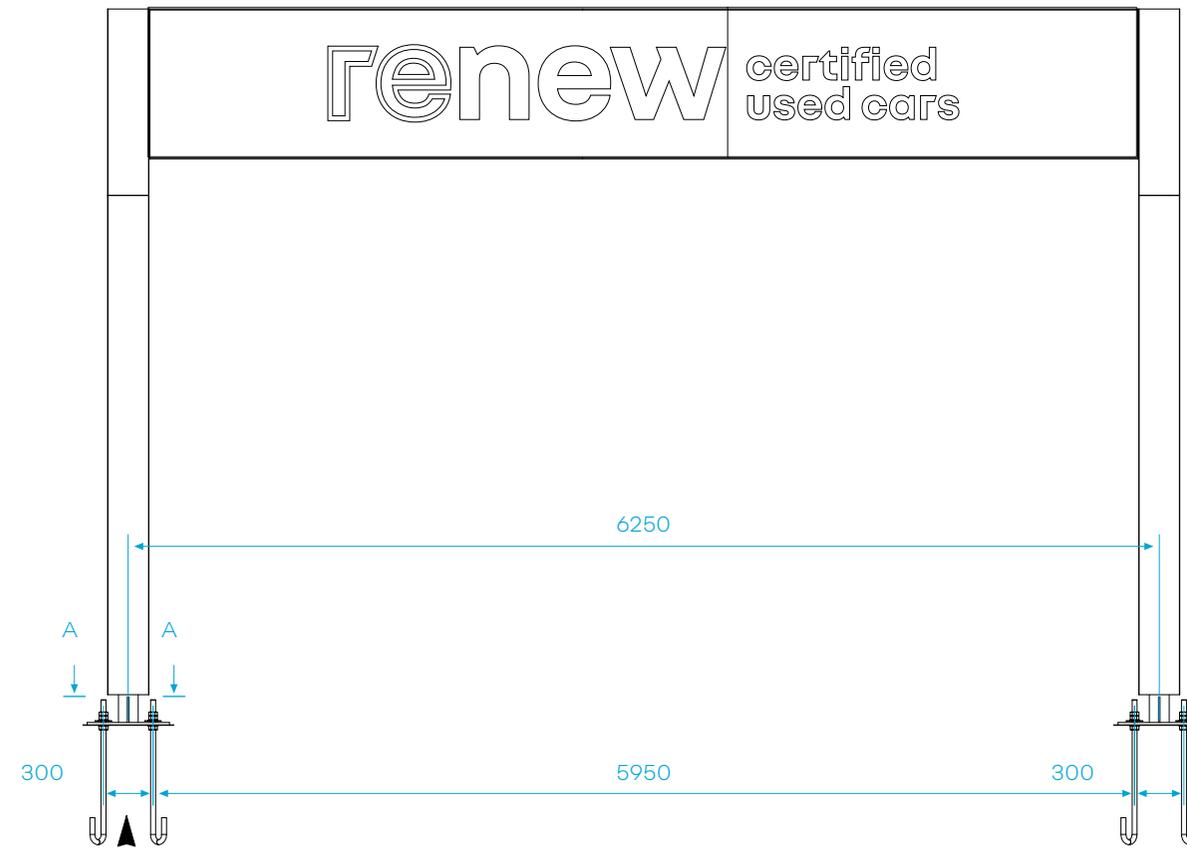
Les LED sont installées perpendiculairement à la face. L'espacement des LED doit être ajusté pour obtenir un flux lumineux régulier sur la face en PMMA.

description

- Température : 6 500°K Blanc Froid.
- Puissance nominale du module : 20 lumens
- Efficacité lumineuse : 90-100 lm/watt
- Convertisseur, 12 volts, courant constant
- Nombre de modules : 90
- Consommation électrique : 22 watts



4.11 reprise au sol de l'arche



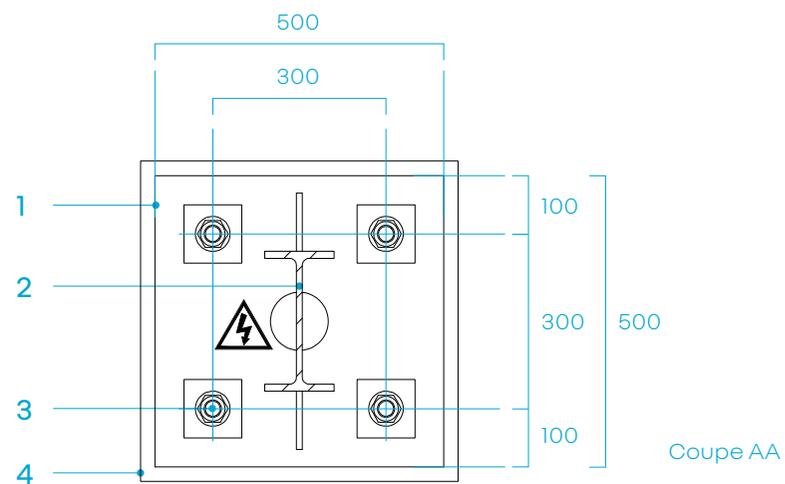
système d'ancrage

L'arche est fixée au sol par deux platines équipées de quatre tiges d'ancrage M24.

L'ensemble est fixé sur un massif béton enterré.

Poids total : 1000 kg

- 1 Platine acier
- 2 Structure centrale en acier
- 3 Tiges d'ancrage M30
- 4 Massif béton



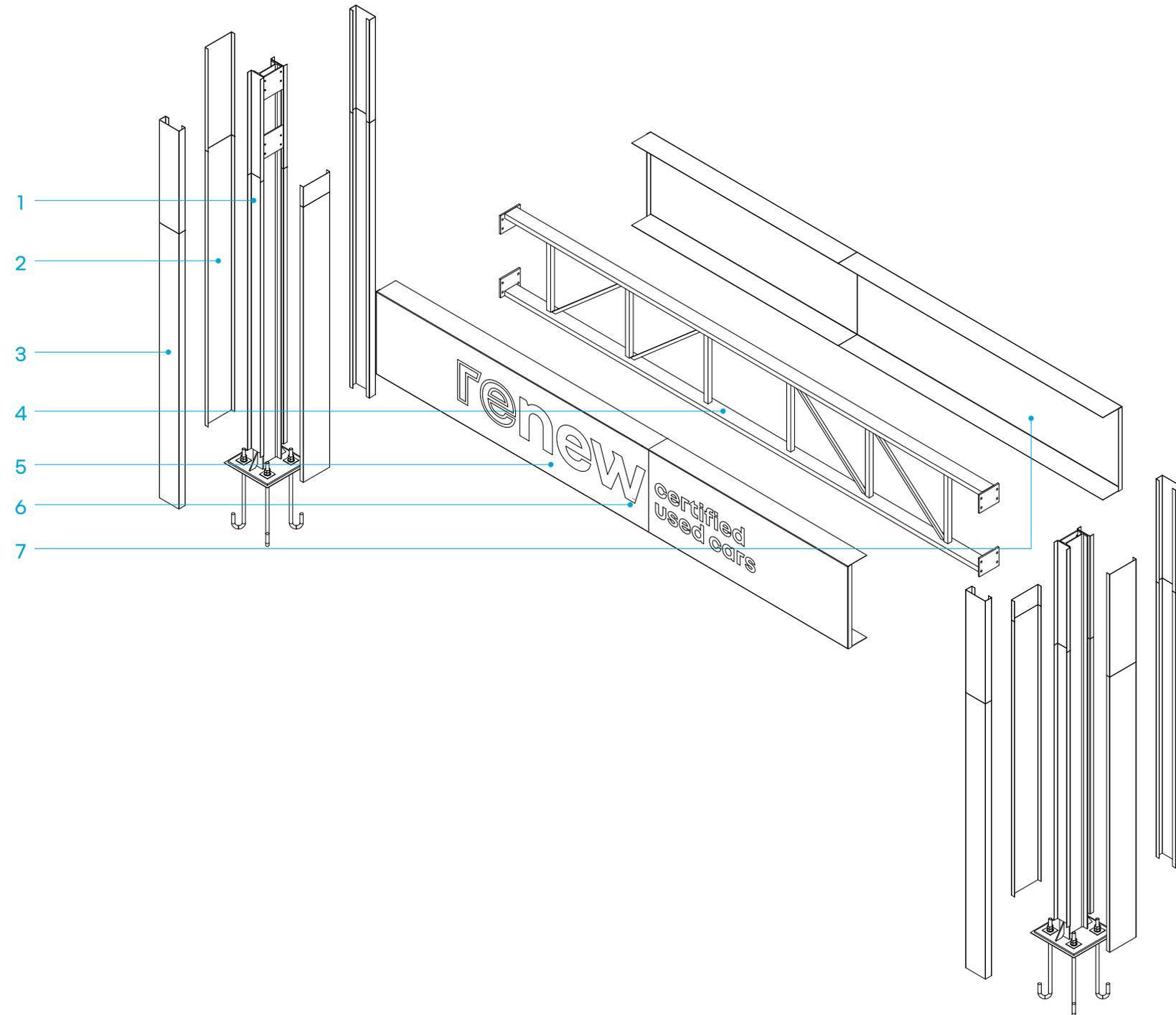
4.12 vue éclatée

principe

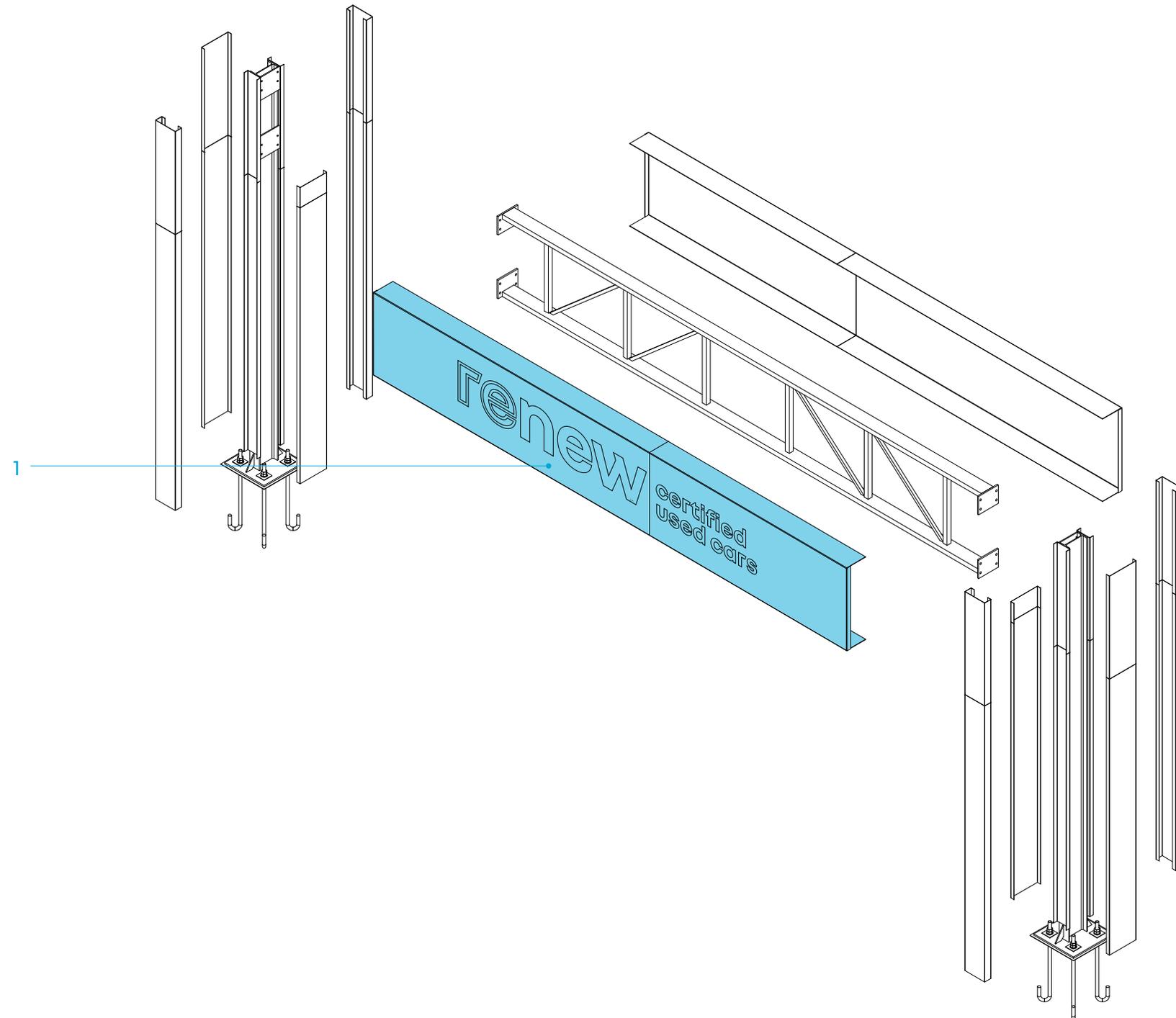
Le dessin ci-contre présente le principe de fabrication de l'arche.

légende

- 1 Structure verticale en acier galvanisé
- 2 Habillage des côtés des poteaux en tôle aluminium blanc RAL 9010 à 40% de brillance
- 3 Habillage de la structure en tôle aluminium prélaqué blanc RAL 9010 à 40% de brillance
- 4 Châssis horizontal en acier galvanisé avec poteaux
- 5 Face avant en tôle d'aluminium gris foncé prélaquée RAL 7021 à 40% de brillance
- 6 Lettrage en PMMA blanc diffusant contrecollé au dos de la face.
- 7 Panneau arrière en tôle d'aluminium gris foncé prélaqué RAL 7021 à 40% de brillance



4.13 retrofit d'une arche



principe

Il est recommandé de mettre à jour les arches existantes.

Pour cela, il faudra déposer la face avant (y compris l'éclairage) et la remplacer sur place par de nouveaux éléments comportant la nouvelle signature complète.

légende

- 1 Face avant en tôle d'aluminium gris foncé prélaqué RAL 7021 à 40% de brillance avec signature renew en PMMA blanc.

4.14 panneau promotionnel

principe

Le panneau promotionnel affiche un message présentant la promesse client.

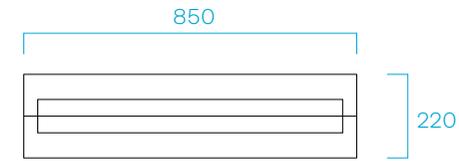
Cet élément est installé à l'entrée de l'aire d'exposition extérieure devant le premier véhicule exposé.

Le contenu doit être adapté par le pays avec l'approbation de la Direction Marketing corporate.

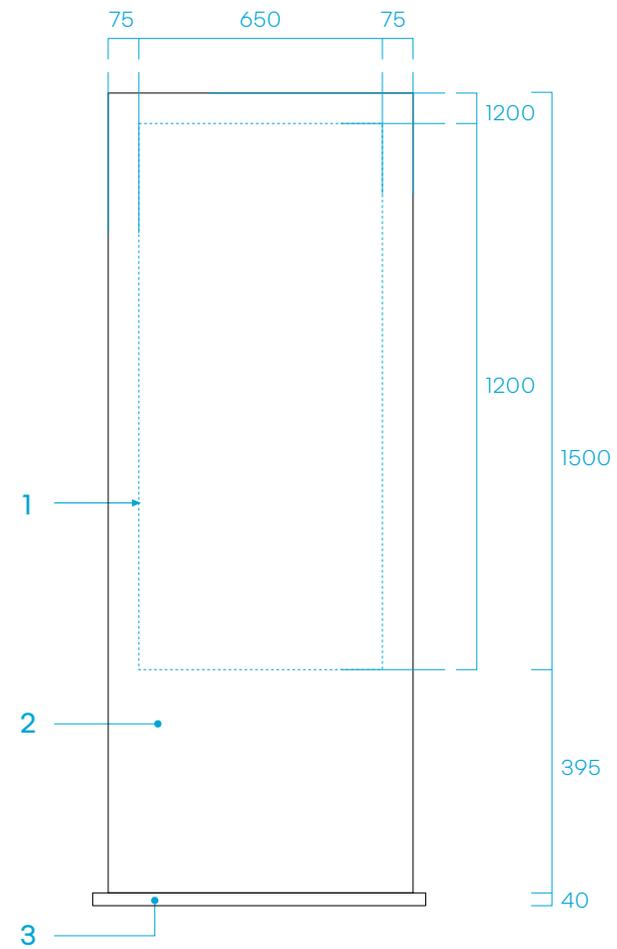
- 1 Face avant avec un exemple d'image promotionnelle imprimée sur adhésif



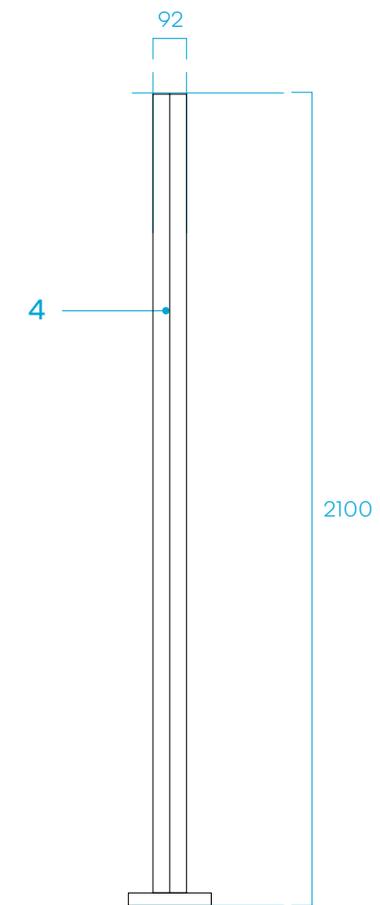
4.15 détails de la face avant du panneau promotionnel



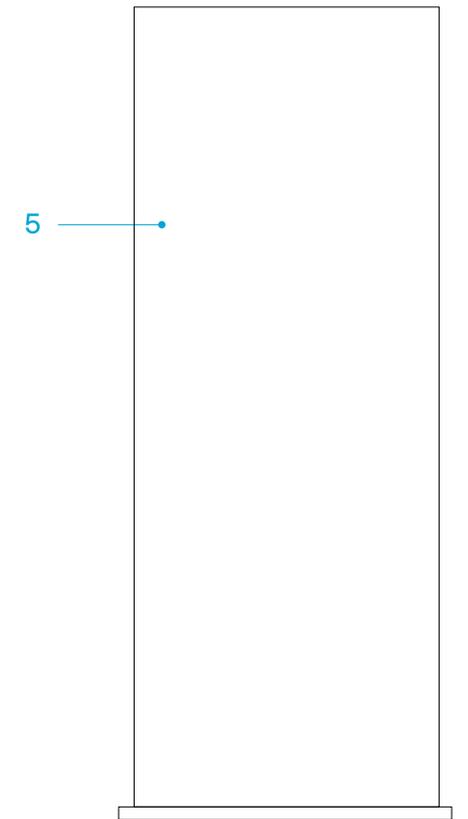
TOP



FACE AVANT



COTÉ



FACE ARRIERE

légende

- 1 Limite du texte et de l'image
- 2 Face avant en tôle d'aluminium recouverte d'adhésif imprimé blanc
- 3 Fond gris foncé RAL 7021 satiné
- 4 Faces en tôle d'aluminium
- 5 Dos en tôle d'aluminium

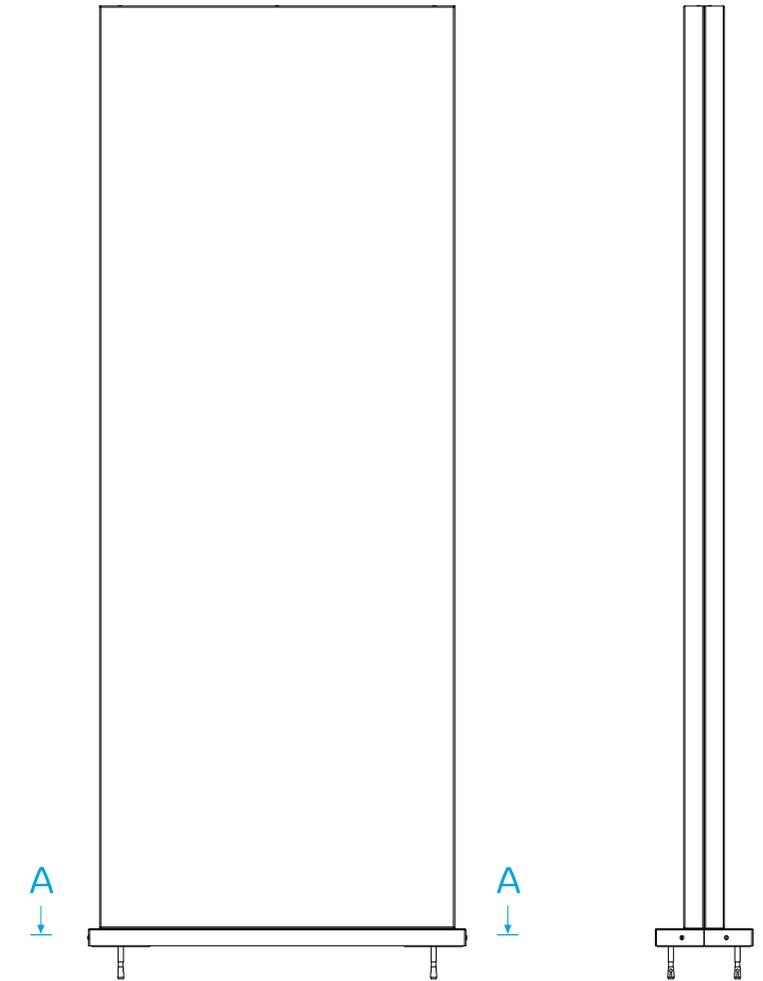
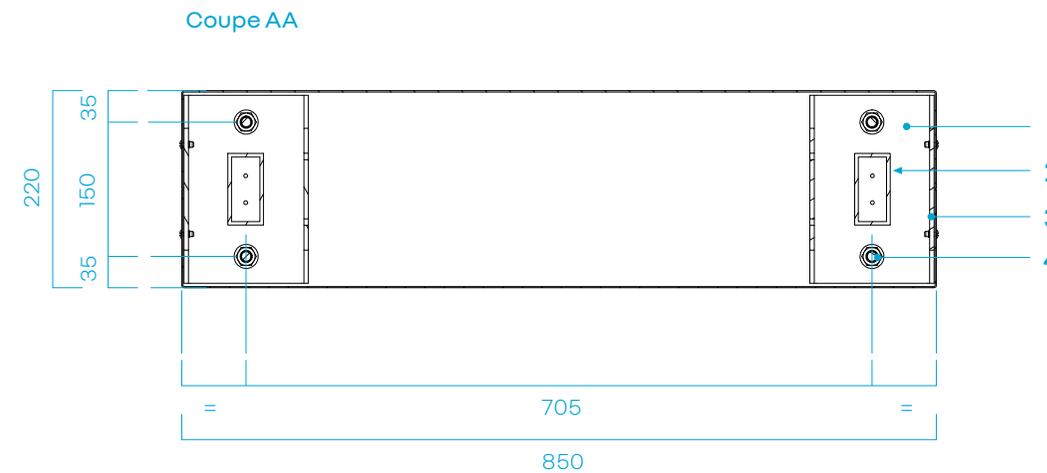
4.16 reprise au sol du panneau promotionnel

système d'ancrage

L'élément est fixé au sol par deux platines équipées de deux tiges d'ancrage M12.

L'ensemble est recouvert d'un cache-platine permettant l'accès aux fixations afin de faciliter le remplacement en cas d'avarie.

- 1 Platine en aluminium
- 2 Structure centrale en aluminium
- 3 Cache-platine en aluminium
- 4 Cannes d'ancrage en acier M12

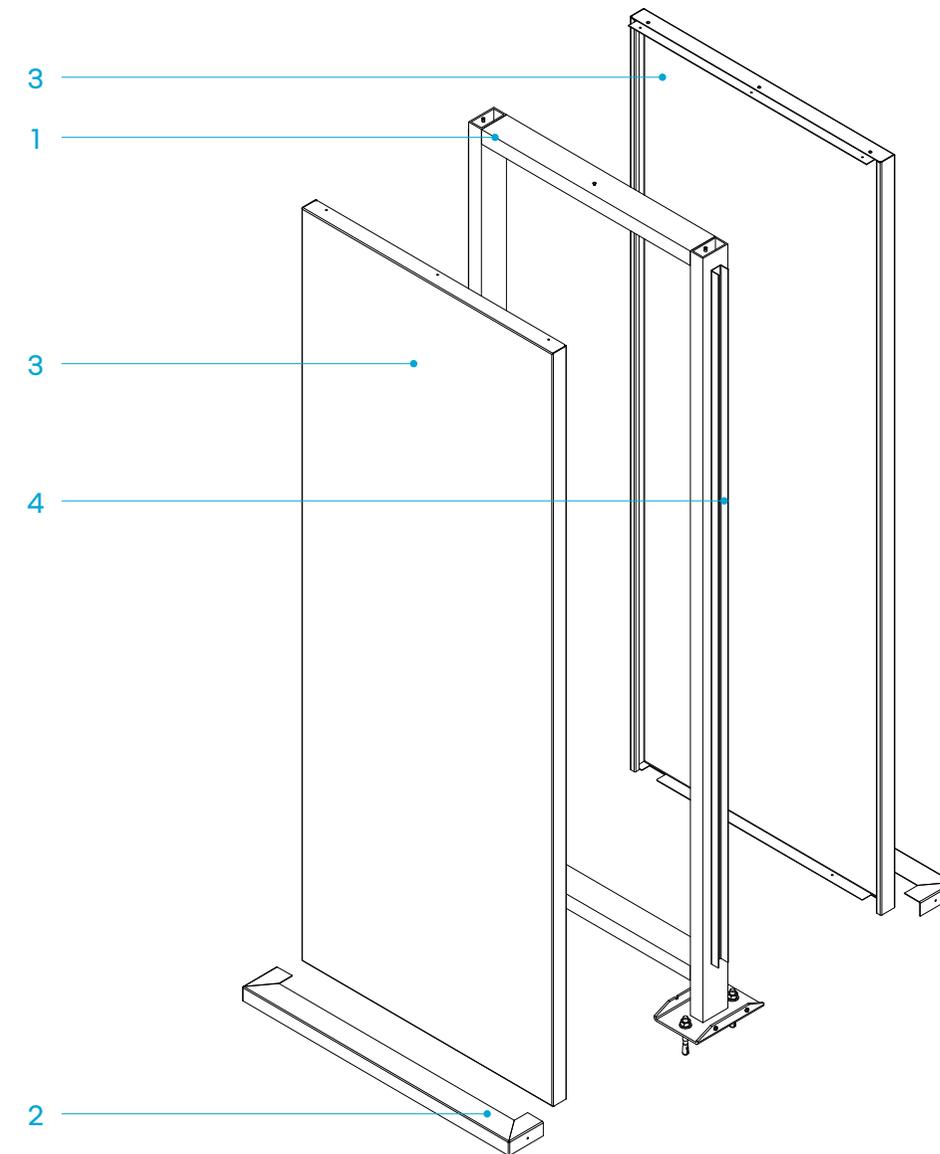


4.17 vue éclatée du panneau promotionnel

principe

Le dessin ci-contre présente le procédé de fabrication du panneau promotionnel.

- 1 Cadre en aluminium finition naturelle
- 2 Cache-platine en tôle d'aluminium gris foncé RAL 7021 satiné à 40% de brillance
- 3 Panneaux en tôle d'aluminium gris foncé RAL 7021 avec finition satinée à 40% de brillance
- 4 Profilés aluminium en finition naturelle



4.18 retrofit des panneaux promotionnels

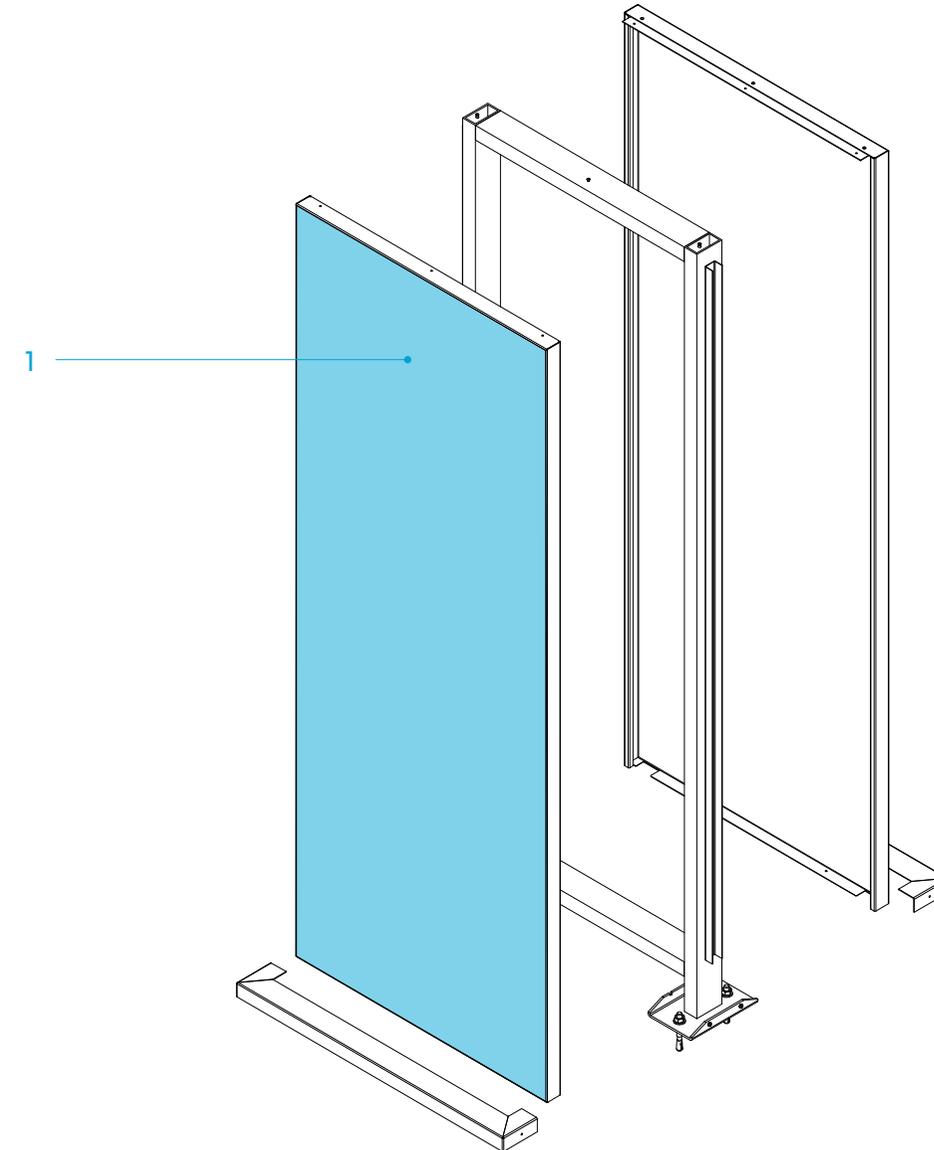
principe

Il est préconisé de mettre à jour les panneaux promotionnels existants.

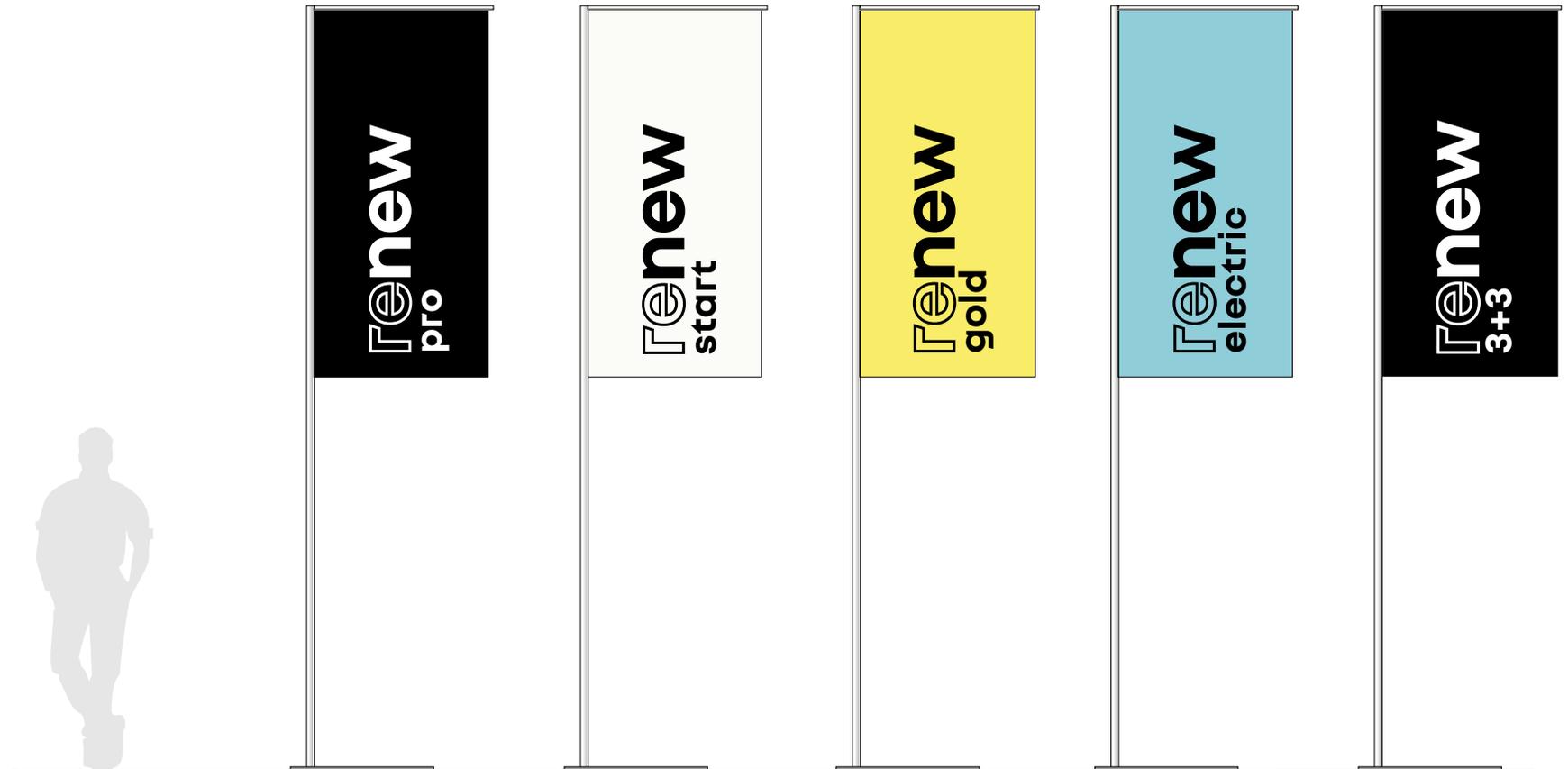
Pour cela, il faudra retirer l'élément implanté à droite de l'entrée (dont l'ancrage).

L'adhésif de la face avant de l'élément gauche existant sera remplacé sur place par un nouvel adhésif recouvrant toute la face.

1 Adhésif blanc imprimé



4.19 oriflammes génériques



description

Les oriflammes génériques ont pour but d'organiser et de baliser la zone renew selon les différents segments composant l'offre.

Il existe différentes options possibles.

Ces éléments remplacent les précédents panneaux de travée.



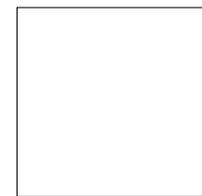
Encre noir



bleu pantone 636 c

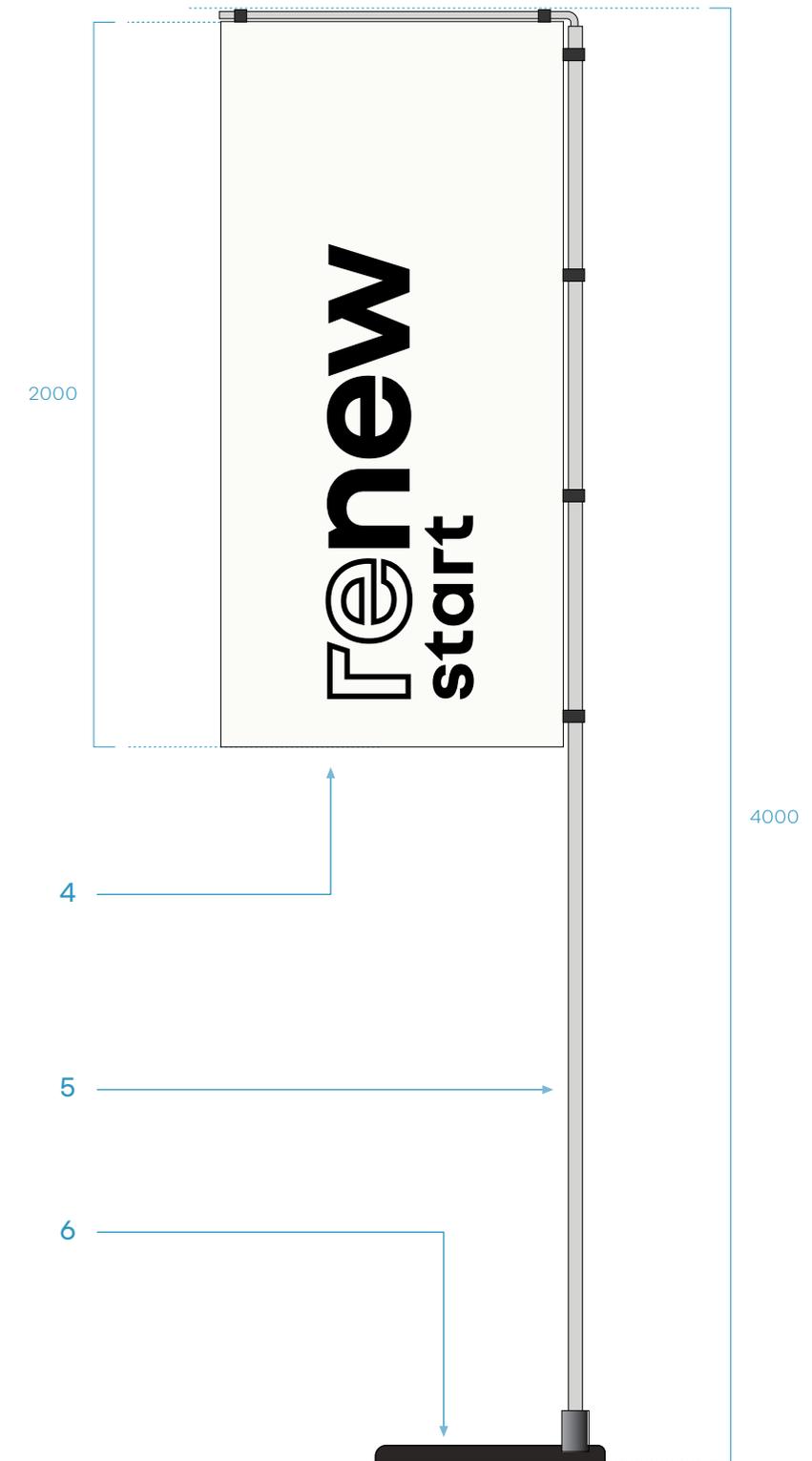
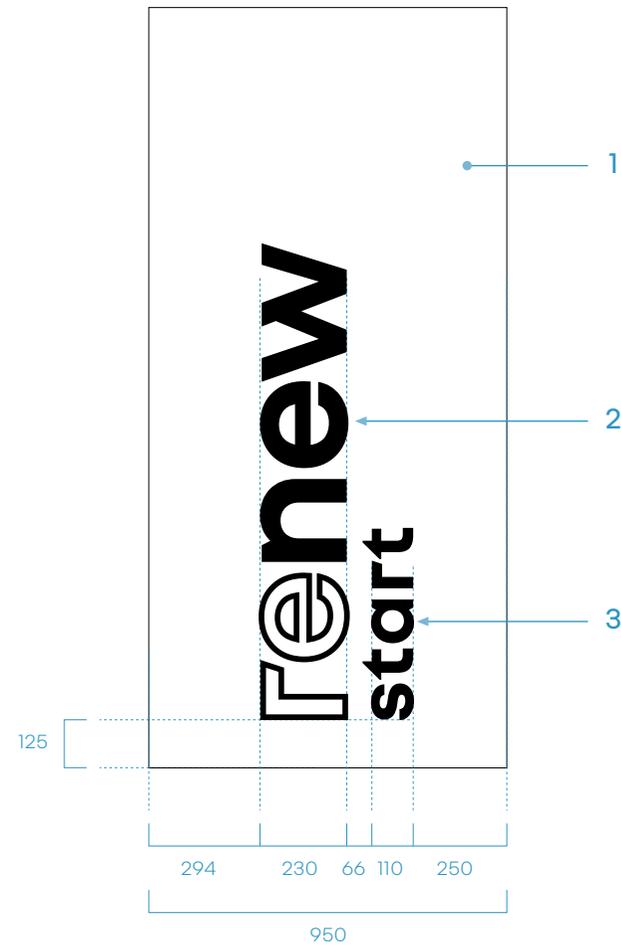


jaune pantone 3955 c



tissu polyester blanc

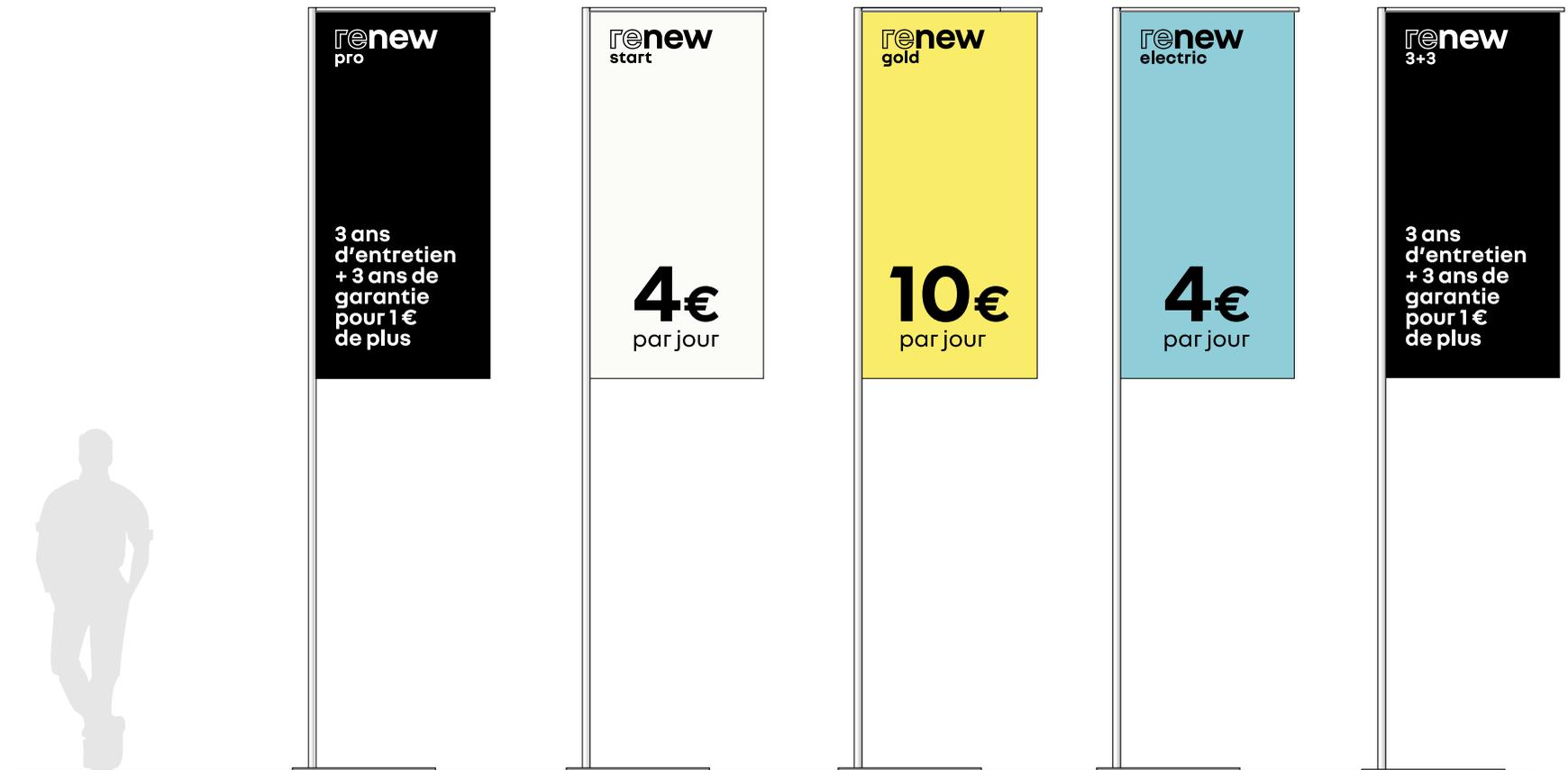
4.20 oriflammes génériques - tracés



description

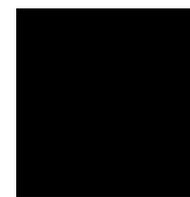
- 1 Fond blanc en tissu polyester 115 g/m²
- 2 Signature renew.
- 3 Nom du segment sur 1 ligne, en typographie nouvel'R bold, aligné en pied, minuscules.
- 4 Oriflamme
- 5 Mât télescopique en aluminium d. 30mm.
- 6 Embase noire.

4.21 oriflammes promotionnels



description

Des oriflammes promotionnels animent les espaces d'exposition en présentant différents messages promotionnels correspondant aux segments.



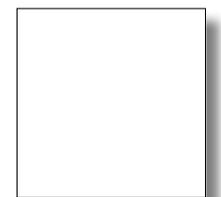
encre noir



bleu pantone 636 c

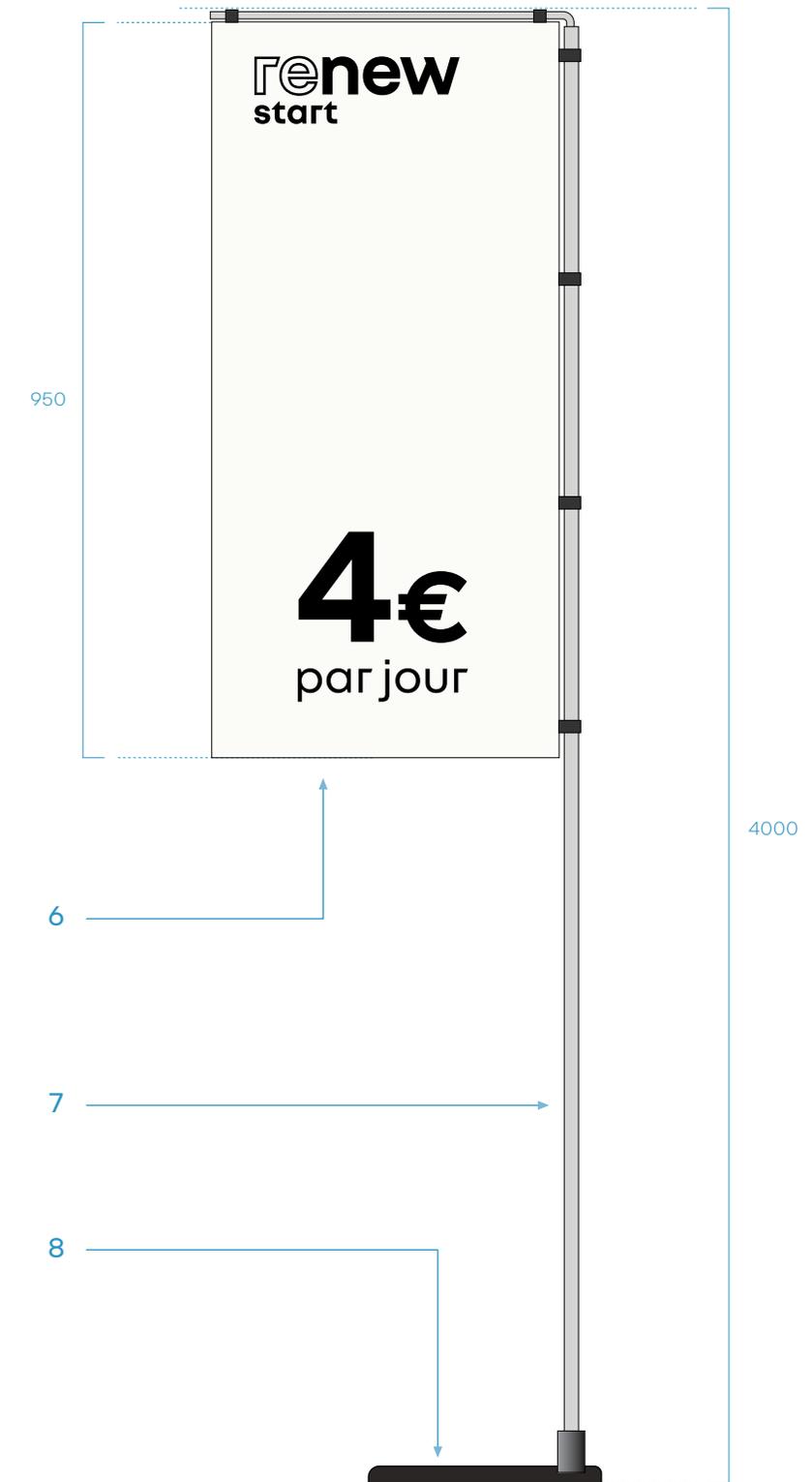
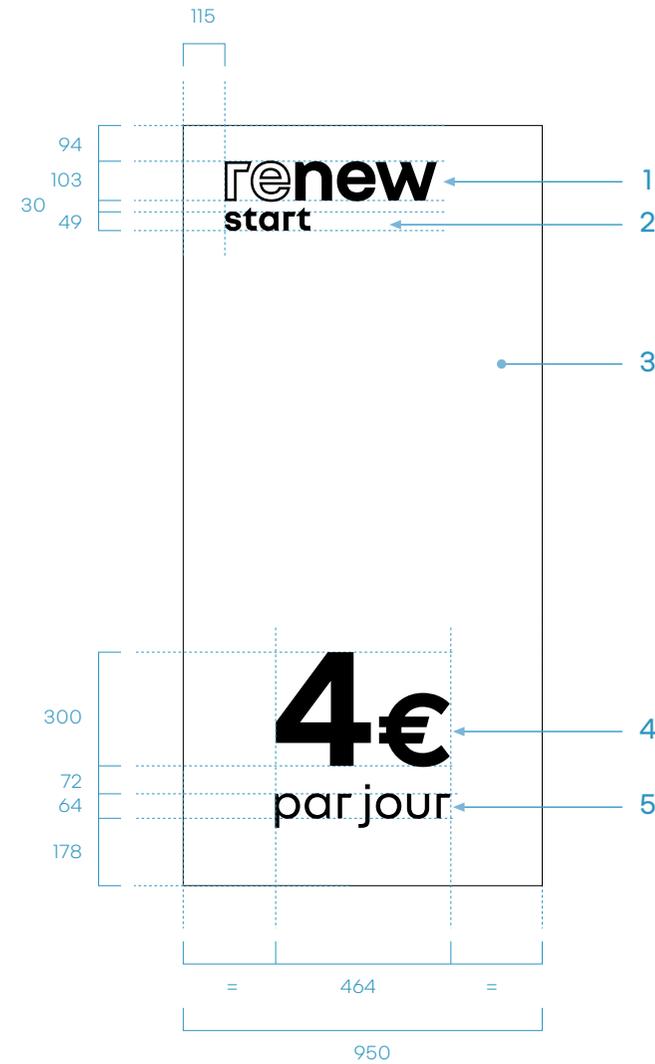


jaune pantone 3955 c



tissu polyester blanc

4.22 oriflammes génériques - tracés 1



description

- 1 Signature renew
- 2 Nom du segment sur 1 ligne, typographie nouvel'R bold, texte aligné en pied
- 3 Fond blanc en tissu polyester 115g/m²
- 4 Texte centré, typographie nouvel'R
- 5 Texte centré, typographie nouvel'R bold
- 6 Oriflamme
- 7 Mât télescopique en aluminium d. 30mm.
- 8 Embase noire.

4.23 oriflammes génériques - tracés 2

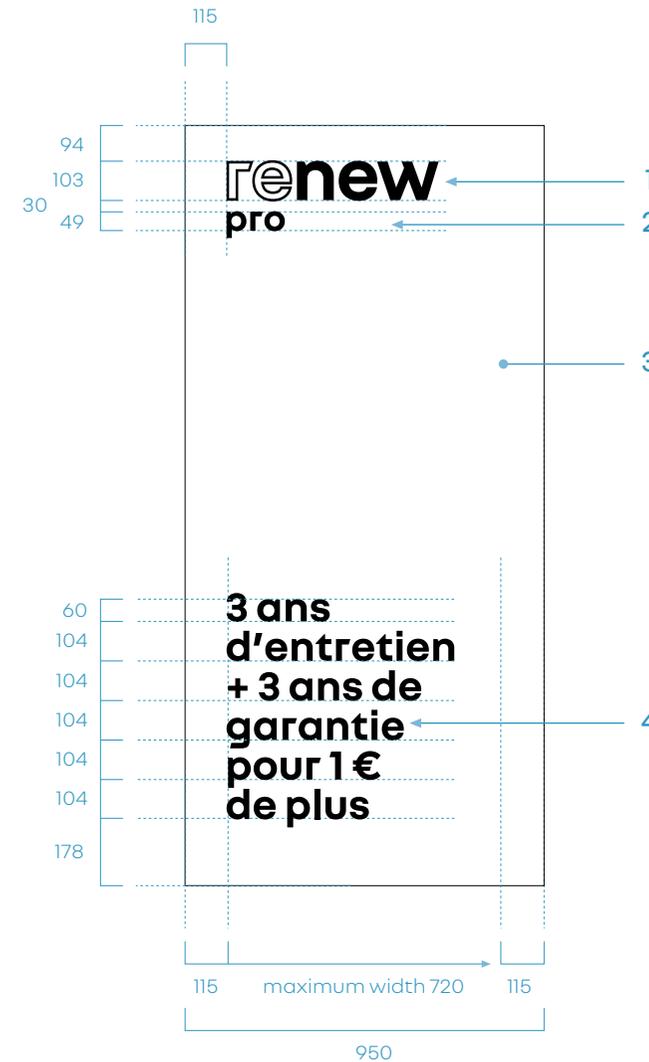
renew
pro

renew
start

renew
gold

renew
electric

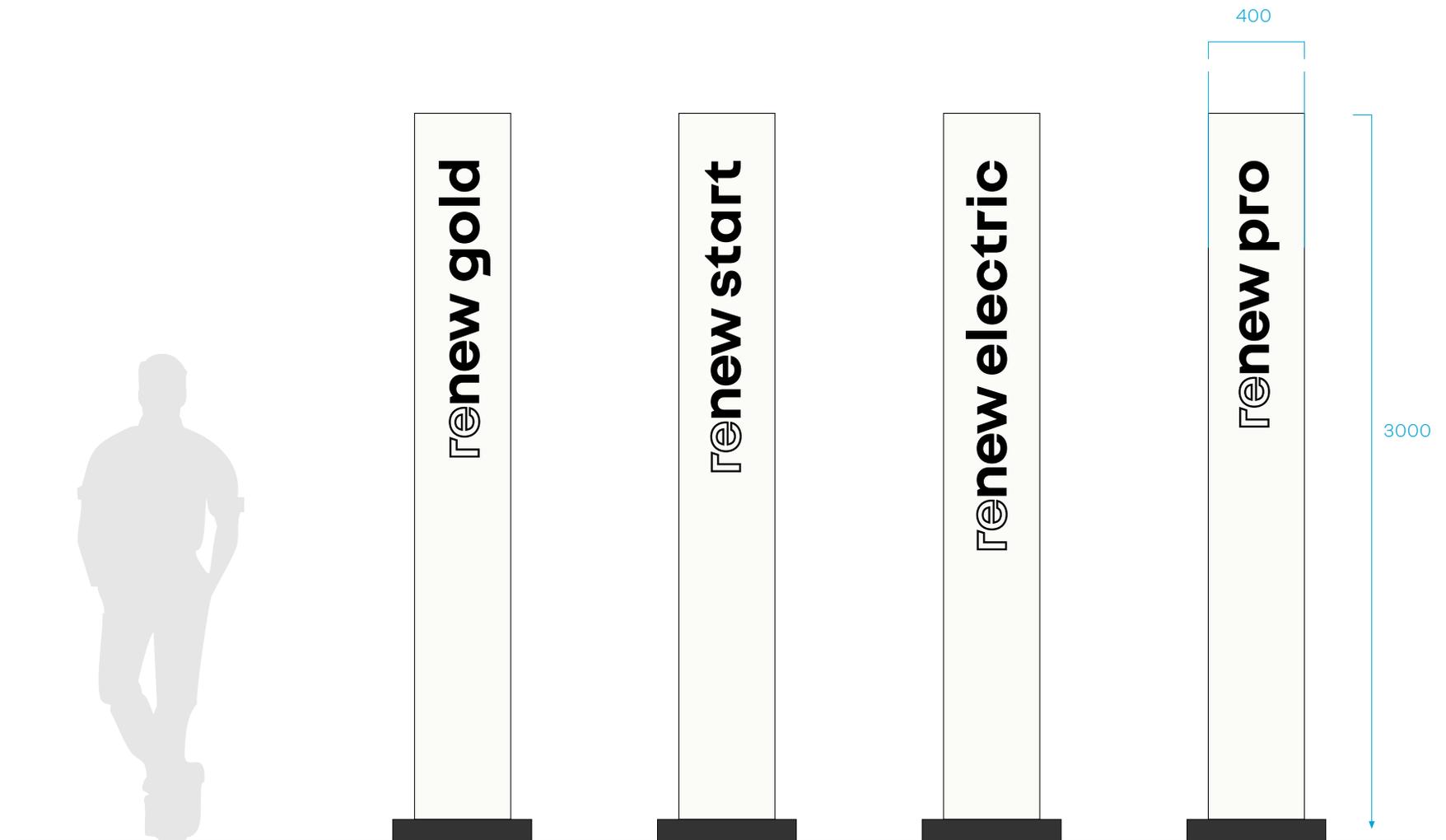
renew
3+3



description

- 1 Signature renew.
- 2 Nom du segment sur 1 ligne, typographie nouvel'R bold, texte aligné en pied
- 3 Fond blanc en tissu polyester 115g/m²
- 4 Textes alignés à gauche, typographie nouvel'R bold
- 5 Oriflamme
- 6 Mât télescopique en aluminium d. 30mm.
- 7 Embase noire.

4.24 panneaux de travée

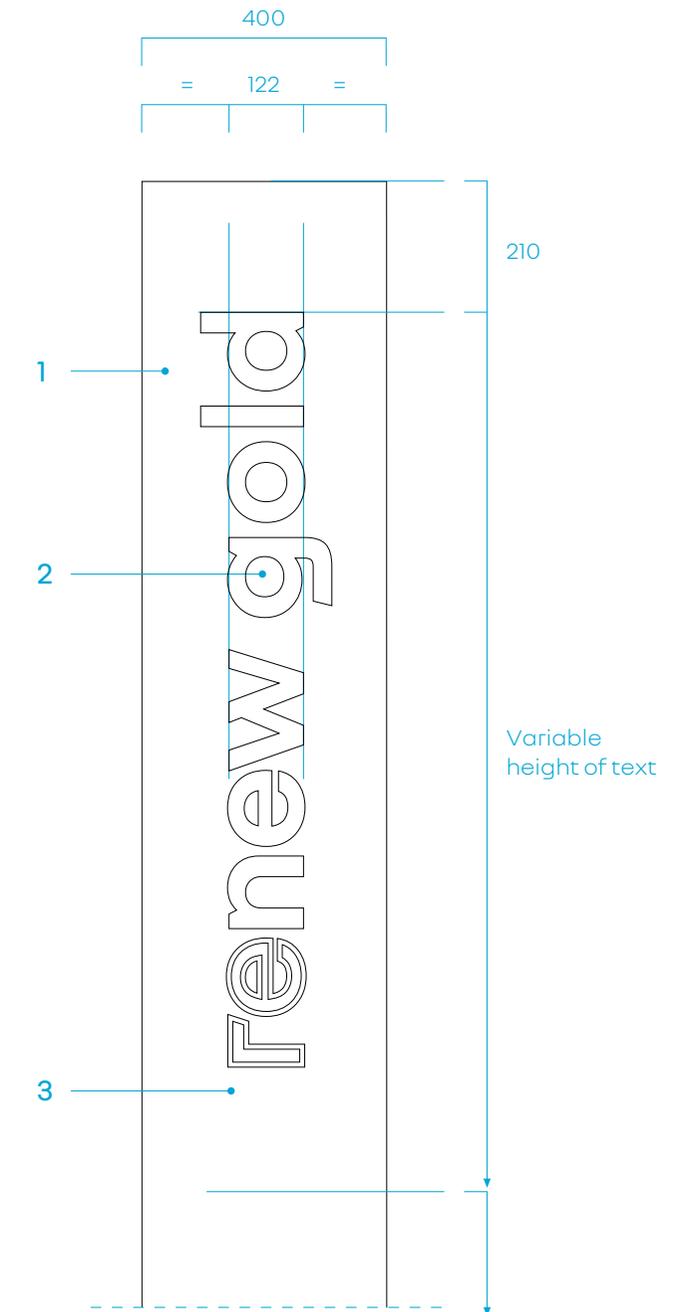
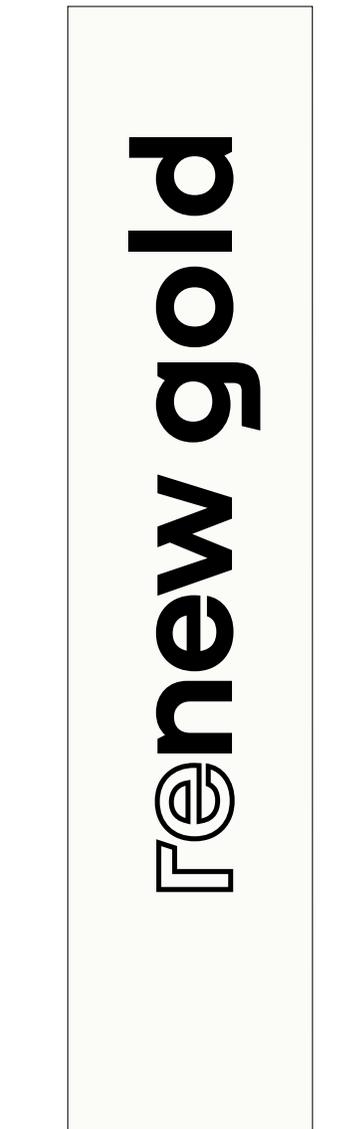


principe

Les panneaux de travée ont été installés précédemment dans certaines zones extérieures renew.

Leurs faces peuvent être rétrofitées pour adopter la nouvelle signature des segments.

4.25 tracés des faces des panneaux de travée



légende

- 1 Panneau en tôle d'aluminium prélaqué blanc satiné RAL 9010
- 2 Marquages adhésifs noir mat, typographie nouvel'R Bold, alignés en haut, approche 100%
- 3 Marquages adhésifs noir mat, typographie nouvel'R, approche 100%

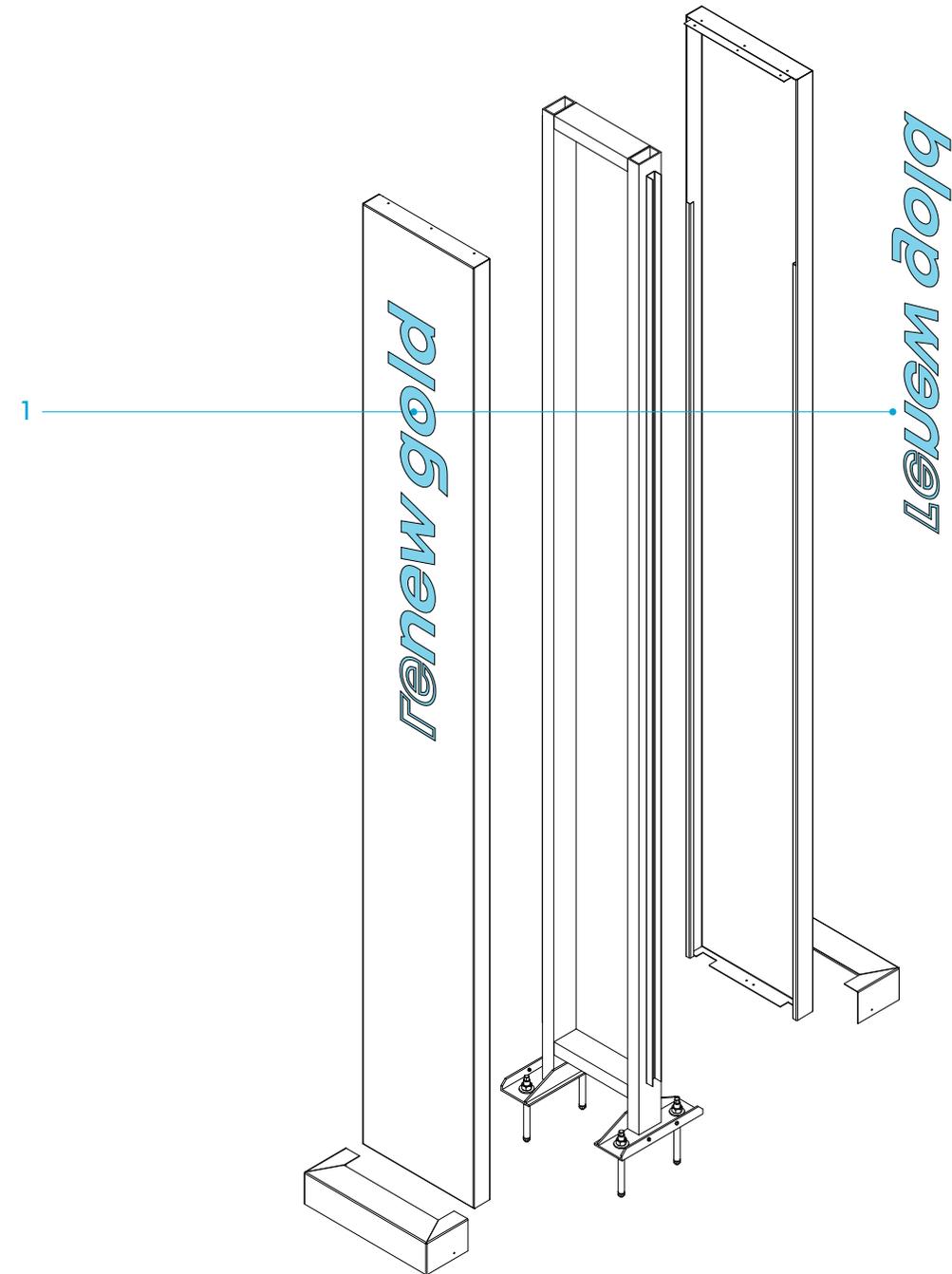
4.26 retrofit des panneaux de travée

principe

Il est recommandé de mettre à jour les panneaux de travée existants.

Pour cela, il faudra enlever l'adhésif existant sur les faces et les remplacer sur place par de nouveaux textes adhésifs.

1 Lettrage noir en adhésif



4.27 vue générale du mât d'éclairage

principe

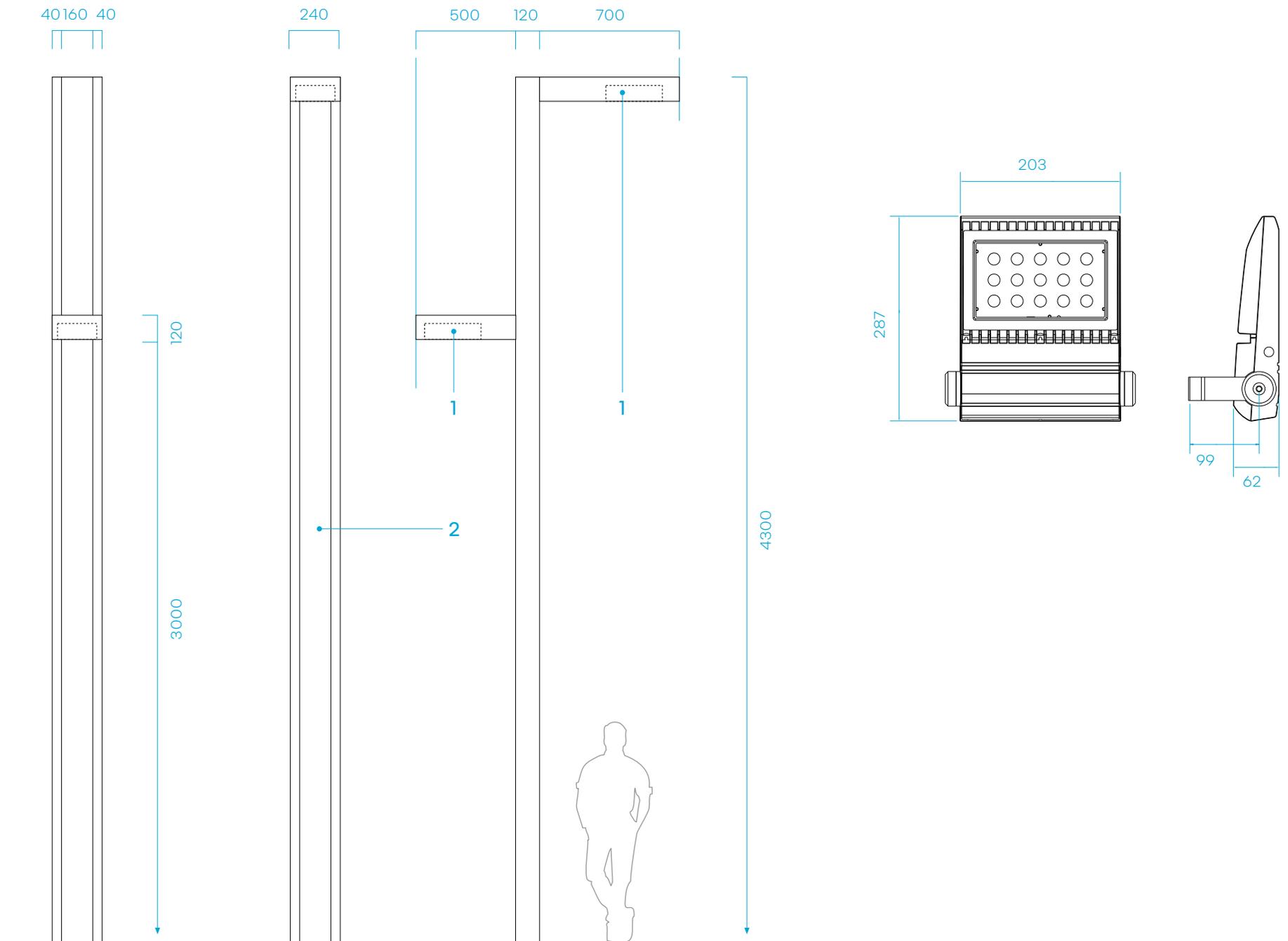
Le mât d'éclairage est composé d'une structure en acier habillée de tôles d'aluminium gris foncé. Il mesure 4 300 mm de hauteur.

La partie supérieure comporte un projecteur intégré dans un bras avec un déport de 700 mm, orienté vers l'intérieur de la travée centrale.

Orienté vers l'extérieur de la baie, un autre projecteur est intégré dans le mât à une hauteur de 3000 mm du sol pour éclairer les allées de circulation entre la travée centrale et les véhicules exposés.

Afin de s'assurer que le site est bien éclairé, il est important de choisir une lentille asymétrique qui permette de bien répartir la lumière sur toute la zone.

- 1 Projecteur Yaki Larvik Slim 50 watts
- 2 Habillage en tôle d'aluminium gris foncé prélaqué RAL 7021 satiné à 40% de brillance



4.28 éclairage de la zone

principe

Chaque véhicule situé dans la travée centrale est éclairé par 2 mâts d'éclairage installés dans l'axe de la travée d'affichage

caracteristiques

Lentilles asymétriques :

- 30 x 90° en haut (inclinaison 20°)
- 85 x 135° en bas (inclinaison 20°)

Température de couleur : 4000° K

Indice de rendu des couleurs : Ra > 80

Flux lumineux du module : > 5700 lm

Efficacité de la source lumineuse : > 100 lm/w

Indice de protection : > IP 67

Consommation énergétique : 55 w par spot

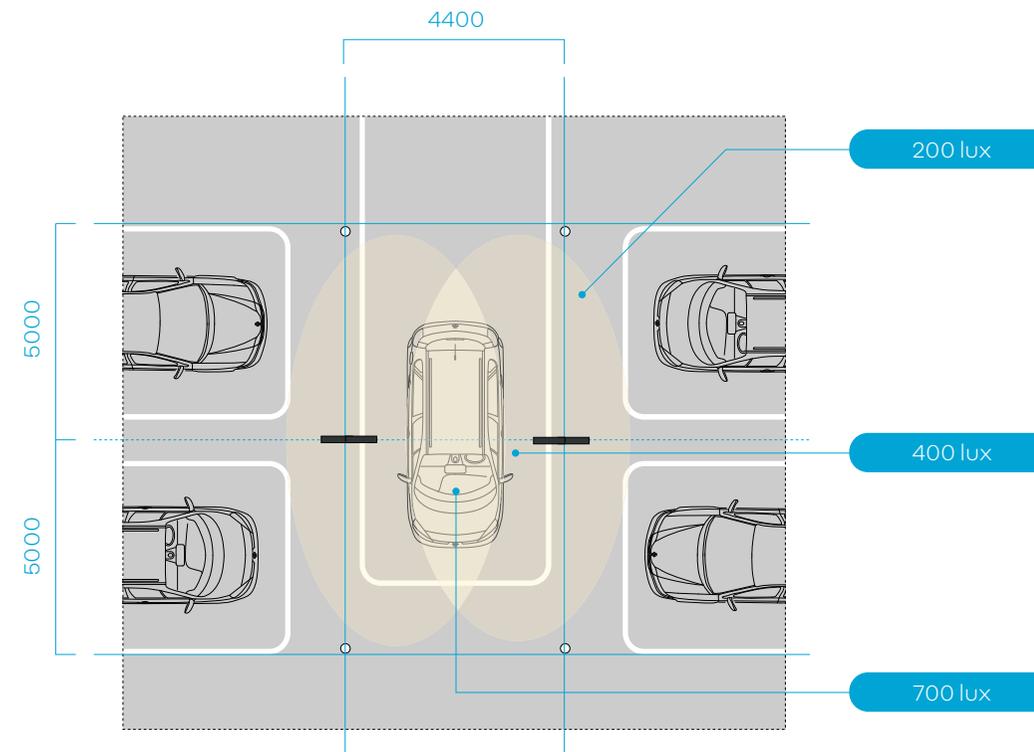
Finition : gris foncé anthracite ou noir

Période de garantie pour toutes les pièces :
5 ans

Rendement lumineux réduit de 50 % après
50000 heures de fonctionnement.

Durée de vie minimale garantie : 50000
heures.

Alimentation : 220 volts



NIVEAUX DE LUMINOSITÉ

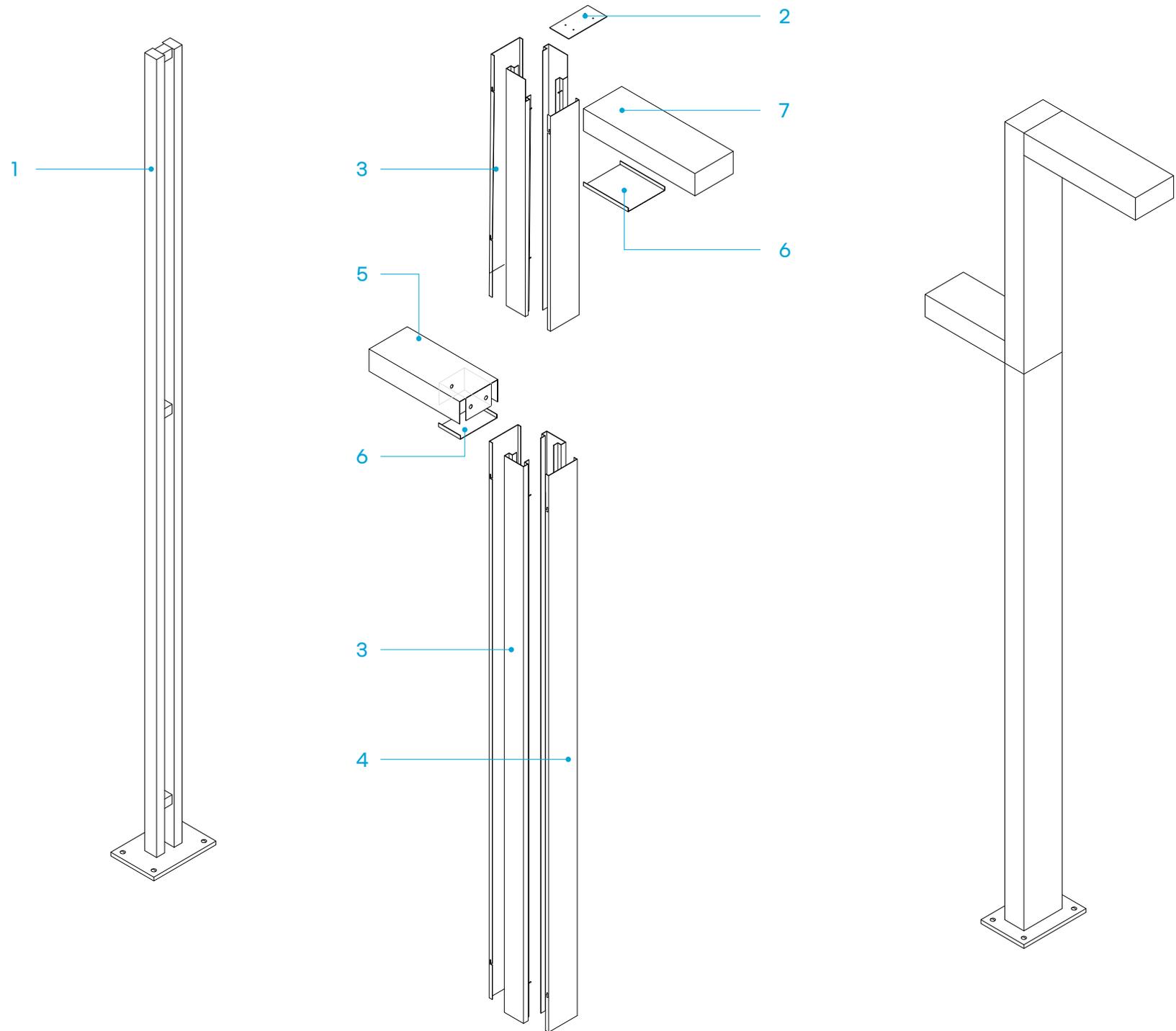


EXEMPLE DE PROJECTEUR : YAKI LARVIK SLIM 50 WATTS

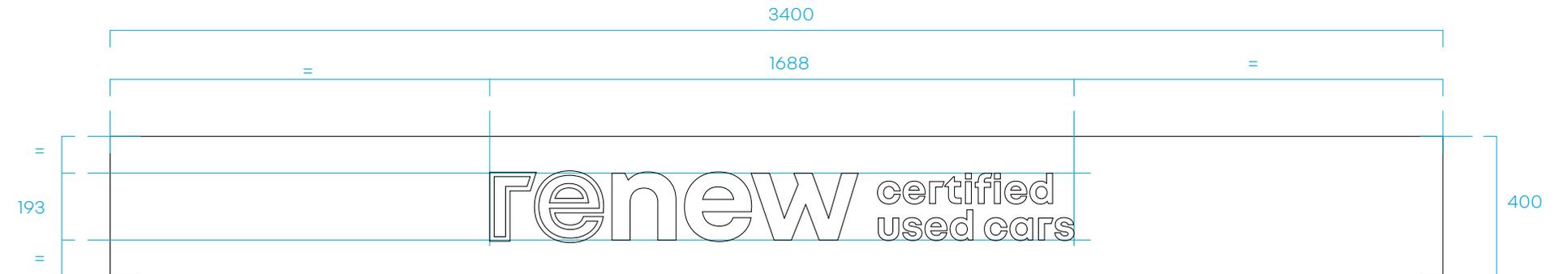
4.29 vue éclaté du mât d'éclairage

légende

- 1 Montants en acier de 75x50 mm avec entretoises de section carrée de 50 mm soudées sur une platine. Structure à grenailer et zinguer. Reprise sur massif béton via des tiges d'ancrage M16.
- 2 Plaque de recouvrement supérieure en aluminium de 2 mm prélaqué gris foncé RAL 7021.
- 3 Habillage en tôle aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021 fixé sur la structure par des vis M5.
- 4 Tôle aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021.
- 5 Capot d'éclairage en aluminium prélaqué 240x500 mm gris foncé RAL 7021 avec un support en forme de "U" supérieur galvanisé pour fixation du projecteur Yaki Larvik Slim
- 6 Couvercle inférieur en aluminium prélaqué RAL 7021 gris foncé
- 7 Habillage du projecteur en aluminium prélaqué 240x700 gris foncé RAL 7021 en forme de "U".



4.30 identification de l'espace de vente



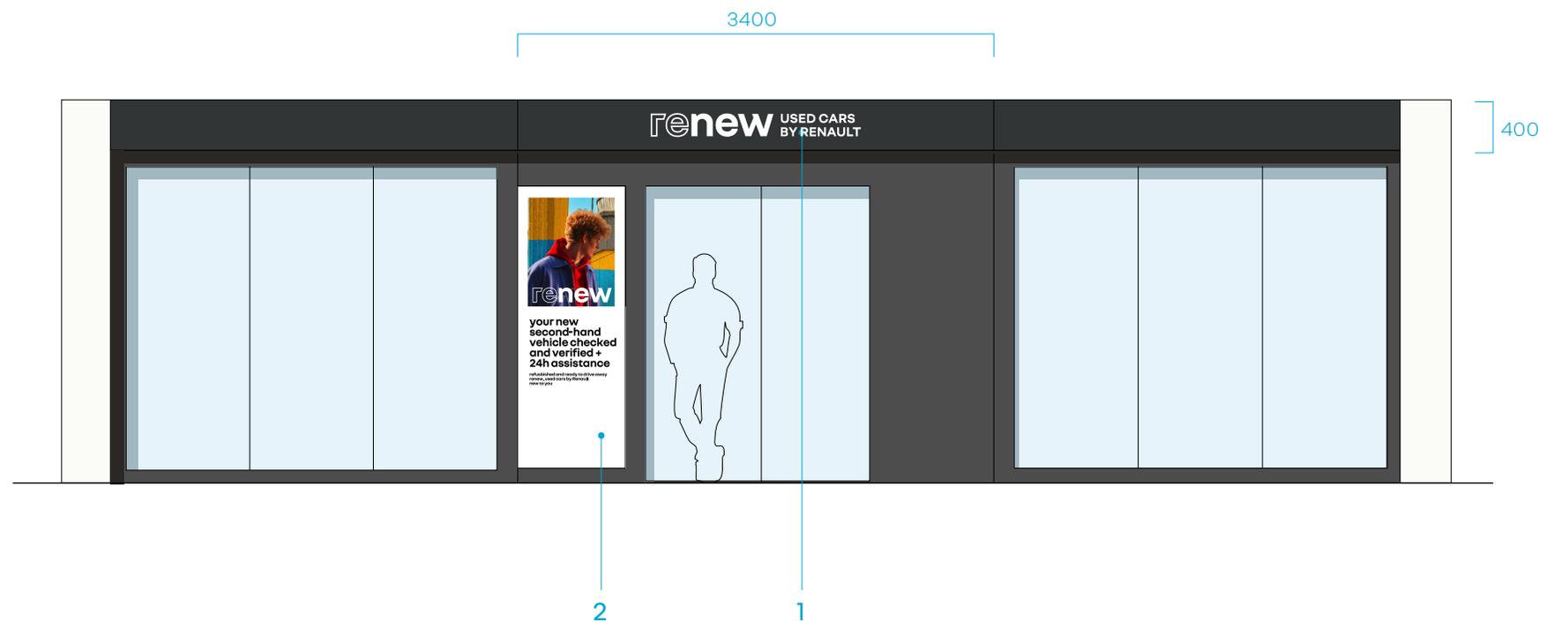
principe

La signature renew identifie l'espace de vente dédié aux véhicules d'occasion.

Cette signature, déjà présente sur l'arche d'entrée, apparaît à nouveau sur la façade de l'espace de vente sur la façade où se trouve la porte d'entrée.

Cette signalétique est toujours en lettres blanches (adhésives ou lumineuses) appliquées sur un fond gris foncé.

- 1 Signature renew centrée sur la façade réalisée en adhésif blanc sur fond gris foncé RAL 7021 avec une finition à 40% de brillance
- 2 Panneau promotionnel



4.31 banderole promotionnelle de 2m²



principe

La banderole promotionnelle de 2m² est maintenue par 2 poteaux ancrés au sol via un massif en béton.

La banderole en PVC 450 g/m², intégrant 2 gances verticales cousues, est tendue entre les 2 poteaux.

Elle peut être imprimé recto-verso si besoin.

Les poteaux intègrent le système de tension accessible par le côté. Le changement de banderole est réalisé par dépose du capot supérieur.

4.32 détails de la banderole promotionnelle de 2m²

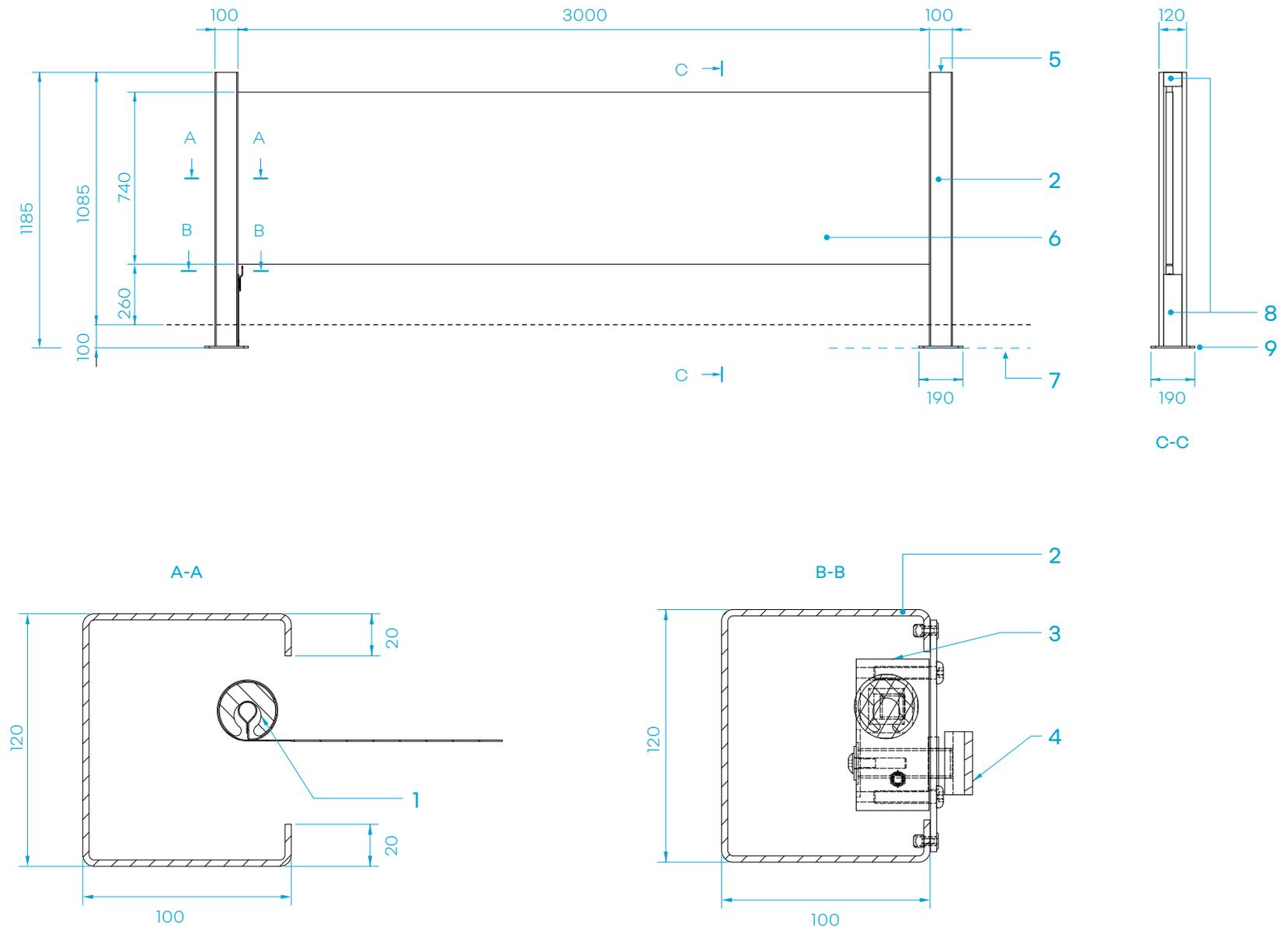
légende

- 1 Système de fixation de bannière
- 2 Tubes en aluminium laqué gris foncé RAL 7021
- 3 Système de tension avec enrouleur
- 4 Couvercle en tôle d'aluminium, ép. 2 mm, laqué gris foncé RAL 7021
- 5 Manivelle
- 6 Banderole
- 7 Niveau du sol - 10 cm
- 8 Couvercle intérieur en aluminium laqué gris foncé RAL 7021
- 9 Platine aluminium

Nota

Le système décrit est un produit standard commercialisé par la société Pommier.
www.pommier.eu

Un système équivalent peut être utilisé ou développé par l'enseignant.



4.33 marquages au sol

description

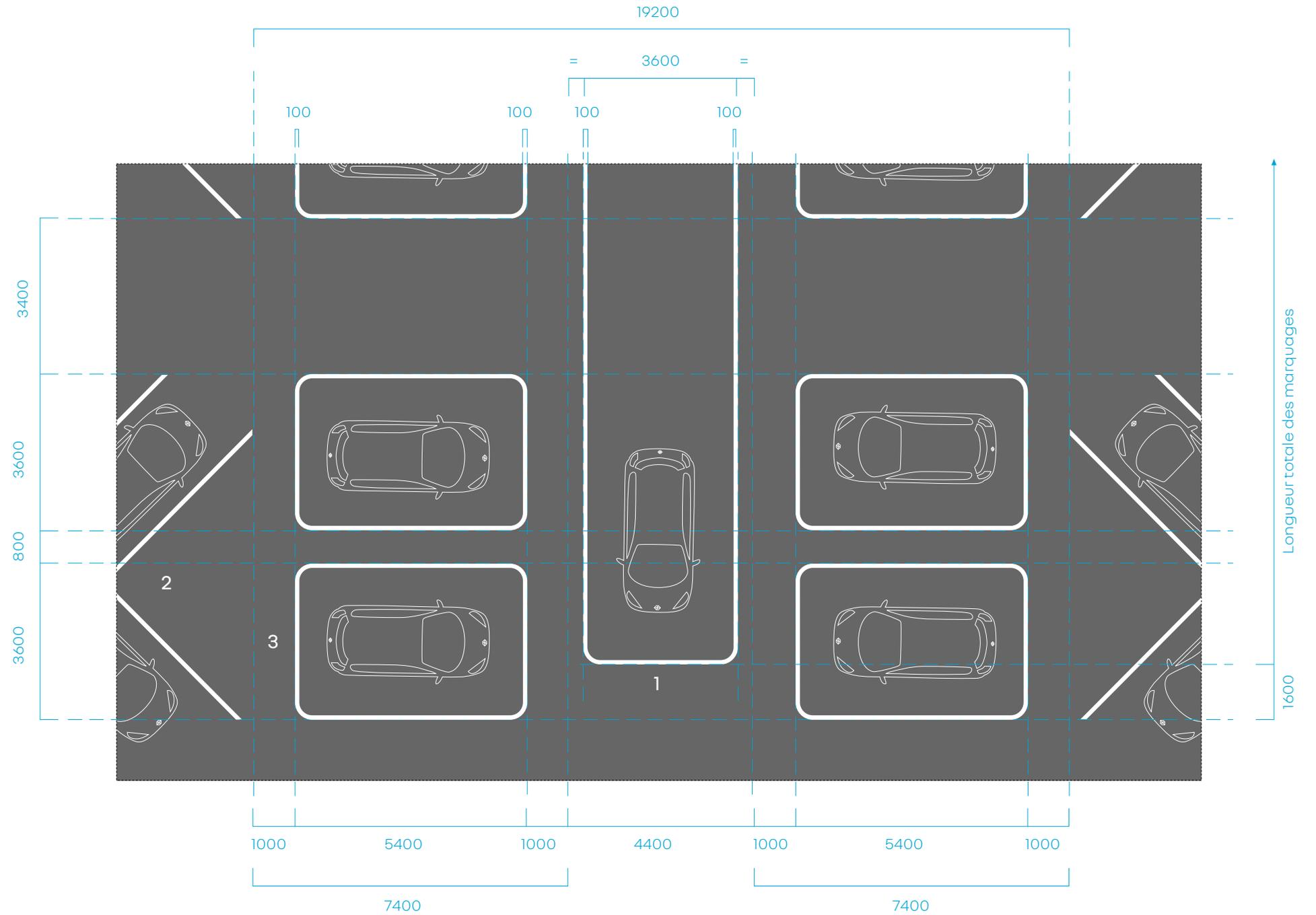
Le marquage au sol a pour but de structurer l'exposition extérieure renew en positionnant précisément les véhicules dans les espaces appropriés.

Les marquages au sol de la travée centrale soulignent son axe principal.

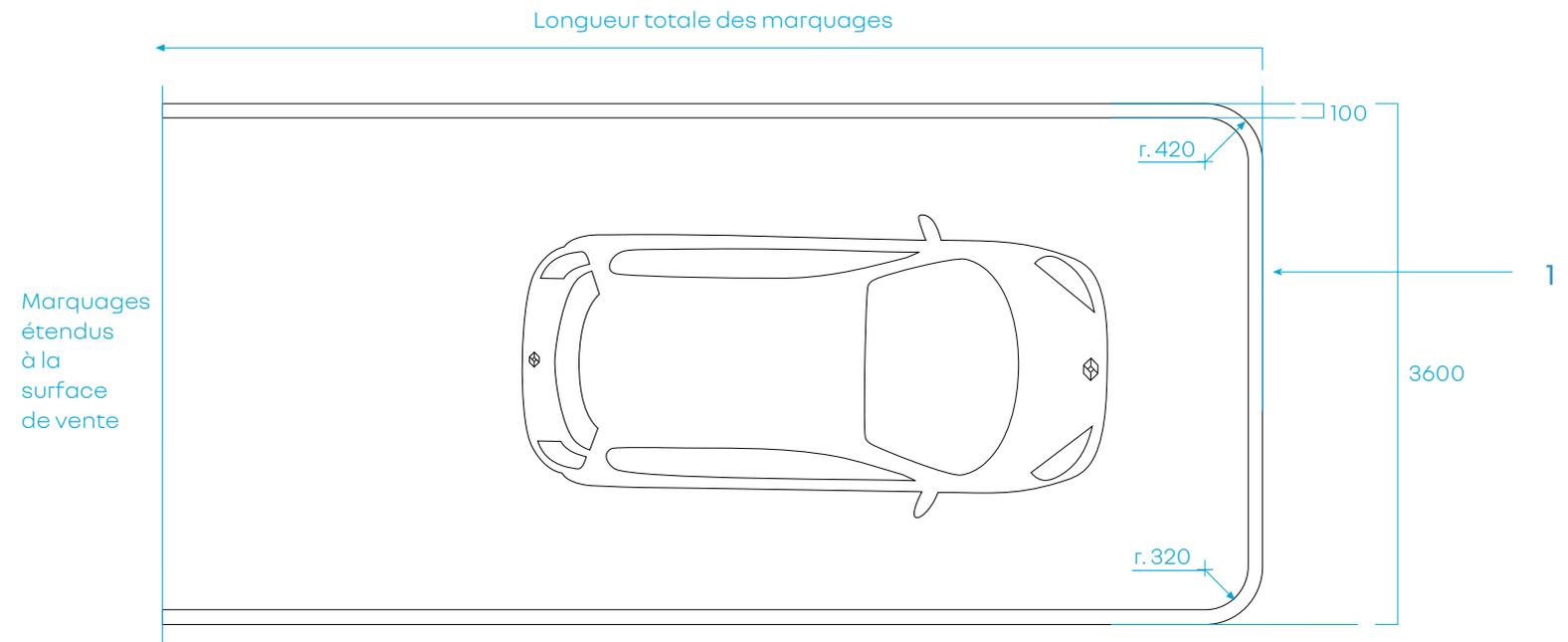
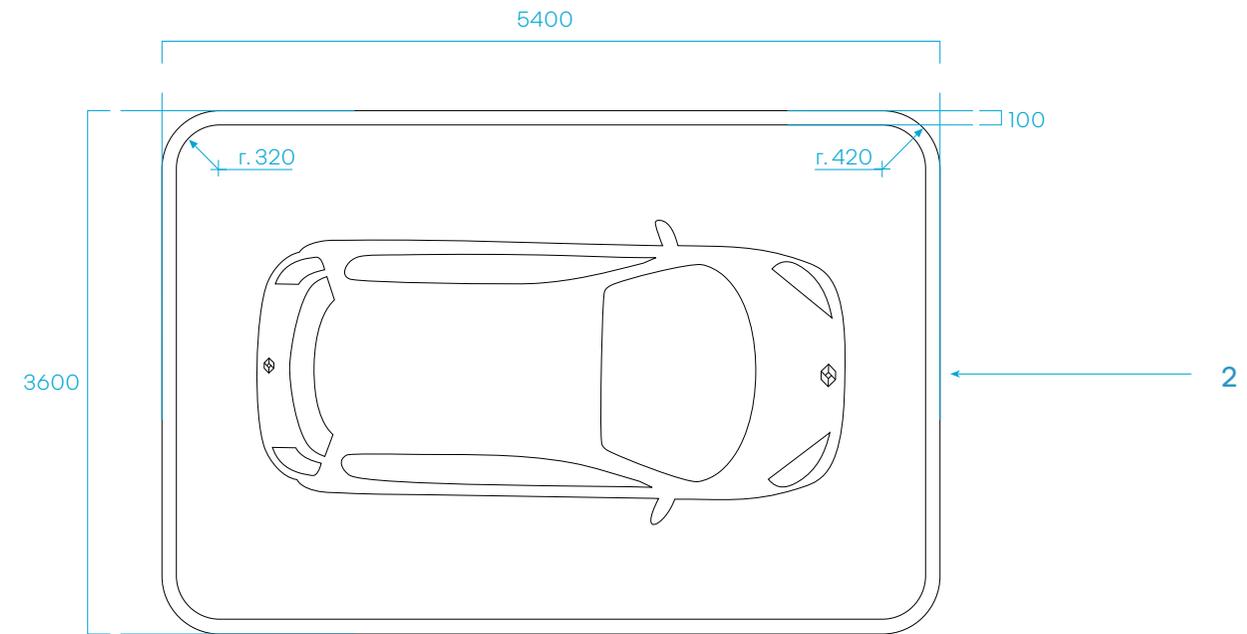
Les marquages au sol sont réalisés à la peinture époxy après repérage au sol.

Les marquages au sol de la travée centrale sont toujours présents, qu'il y ait ou non un auvent.

- 1 Marquages au sol de la travée centrale en époxy blanc RAL 9003
- 2 Marquages au sol des places de parking en époxy blanc RAL 9003 (en disposition diagonale ou perpendiculaire selon la configuration du site)
- 3 Marquages au sol des zones d'exposition prioritaires en époxy blanc RAL 9003



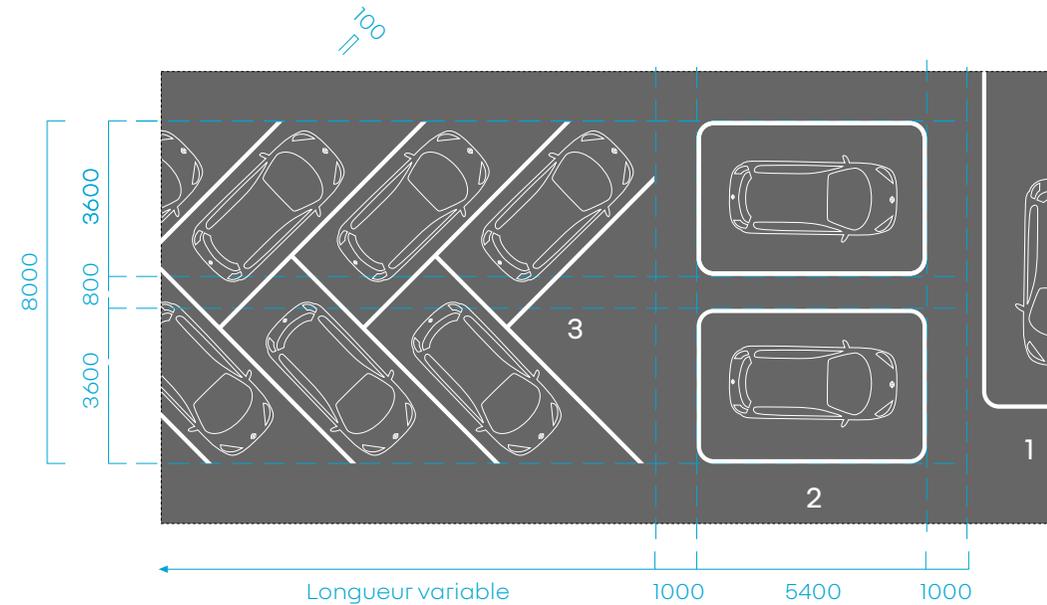
4.34 tracés des marquages au sol



légende

- 1 Marquages au sol de la travée centrale en époxy blanc RAL 9003
- 2 Marquages au sol des zones d'exposition prioritaires en époxy blanc RAL 9003

4.35 marquages des places de parking

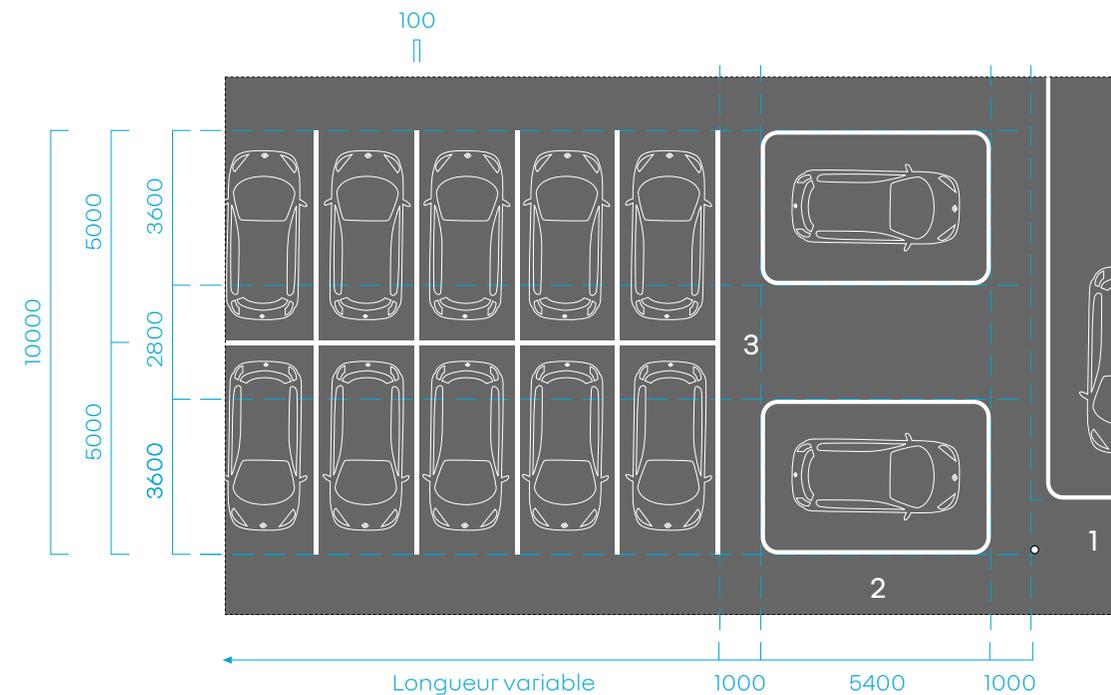


principe

Les places de parking peuvent être organisées soit en épi, soit en bataille selon la configuration de chaque site.

Les marquages au sol des places de parking sont réalisés à la peinture époxy après tracés au sol.

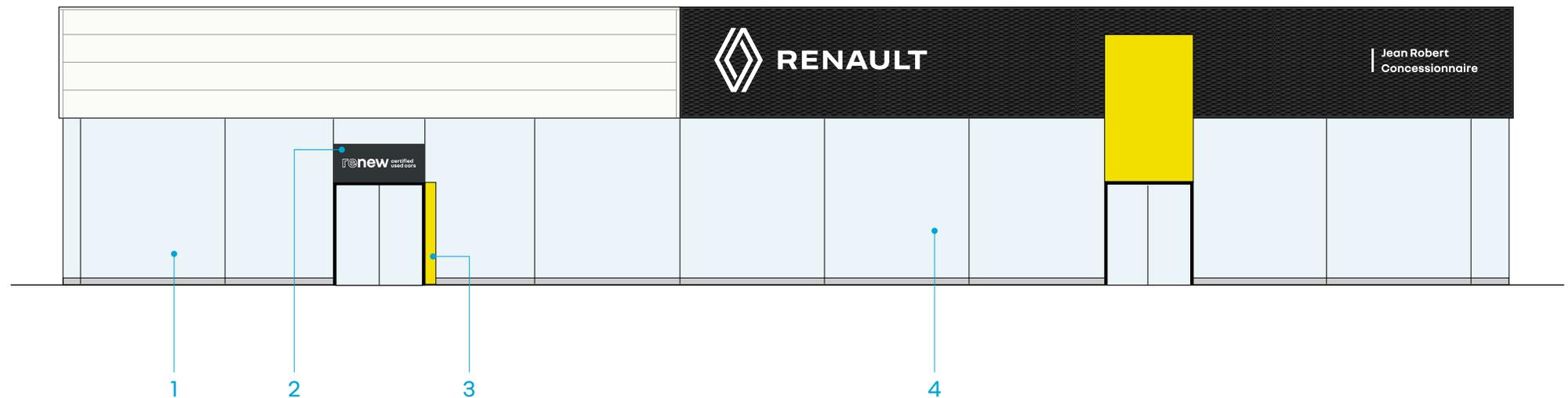
- 1 Marquages au sol de la travée centrale en époxy blanc RAL 9003
- 2 Marquages au sol des zones d'exposition prioritaires en époxy blanc RAL 9003
- 3 Marquages au sol des zones de parking en époxy blanc RAL 9003 (en disposition diagonale ou perpendiculaire selon la configuration du site)



5

**principes techniques
pour les showrooms renew**

5.1 façade



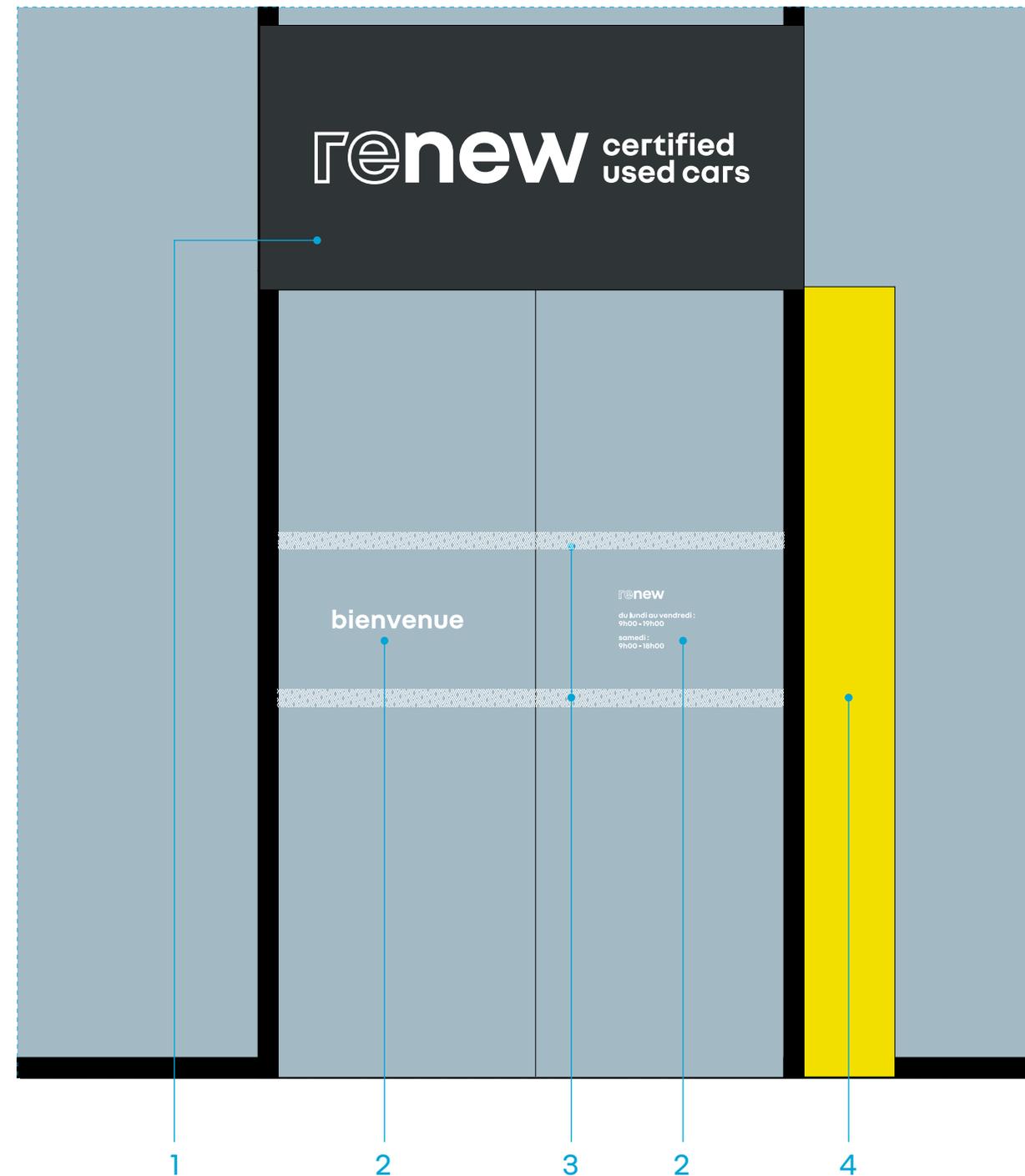
principe d'identification

Les façades des showrooms renew sont identifiées par :

- la signature renew sur fond gris foncé placée au-dessus de la porte d'entrée principale du showroom,
- le marquage vertical de la porte d'entrée.

- 1 Showroom renew
- 2 Signature renew en lettres blanches sur fond gris foncé
- 3 Marquage vertical de la porte d'entrée
- 4 Exposition VN

5.2 marquage de la porte d'entrée



légende

- 1 Caisson lumineux
- 2 Marquages adhésifs
- 3 Bandes horizontales
- 4 Marquage vertical d'entrée

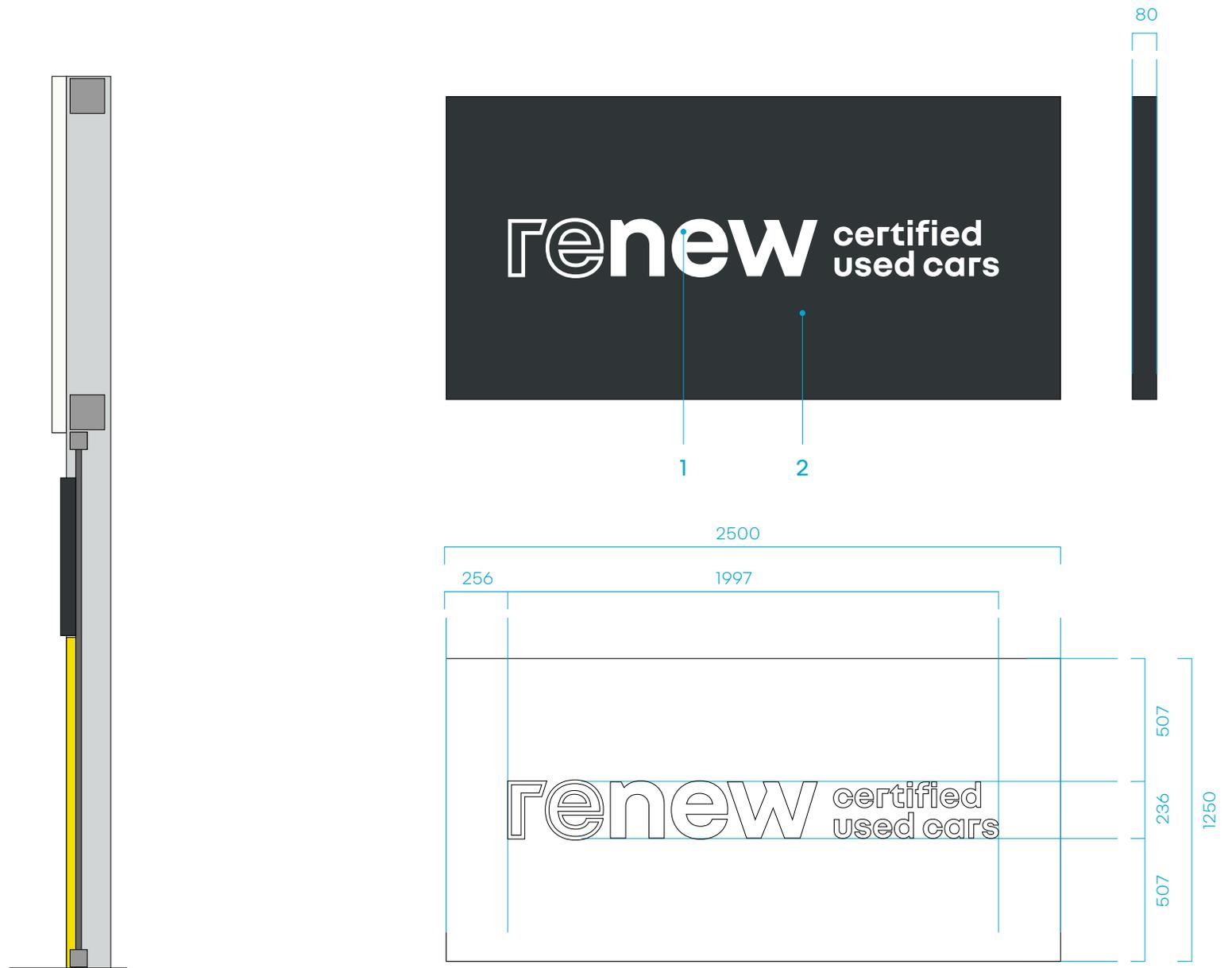
5.3 face avant du caisson d'identification

principe

Un caisson lumineux est implanté au-dessus de la porte d'entrée principale pour accéder au showroom renew.

La signature complète renew, réalisée en PMMA blanc, est centrée dans la face .

- 1 Signature renew sur 2 lignes en lettres blanches,
- 2 Fond gris foncé RAL 7021 satiné en tôle aluminium.



5.4 éclairage du caisson d'identification

description

La face est éclairée par des chaînes LED.

Le convertisseur est implanté à l'intérieur du caisson lumineux.

performances et caractéristiques

Chaîne LED avec indice de protection minimale IP65.

Température : 6 500 °K blanc froid.

Luminance moyenne : 300 cd/m² avec un maximum de 350 cd/m².

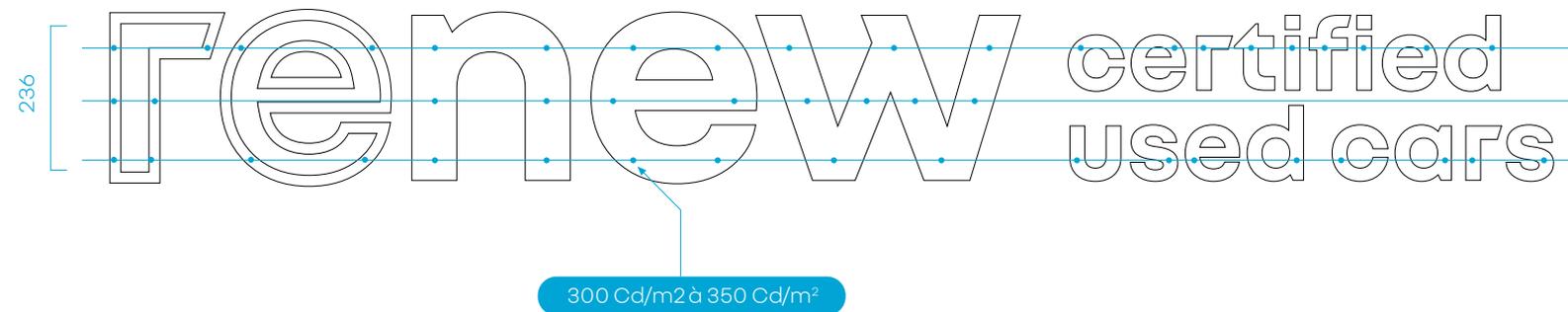
La garantie de tous les systèmes et pièces d'éclairage à LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et d'entretien.

Rendement lumineux réduit de 50 % après 50 000 heures de fonctionnement.

Durée de vie minimum garantie : 50 000 heures.

Alimentation : 220 volts

Convertisseur 12 volts à tension constante, protection IP 68.



Les points constituent une représentation schématique des points de mesure qui doivent présenter des valeurs d'intensité lumineuse similaires afin d'obtenir un éclairage uniforme sur chacune des lettres.

Les relevés, effectués avec un luminance-mètre calibré, doivent idéalement être effectués sans interférence lumineuse et à une distance comprise entre 1 et 2 m de la face lumineuse.

5.5 implantation de l'éclairage dans le caisson d'identification

principe

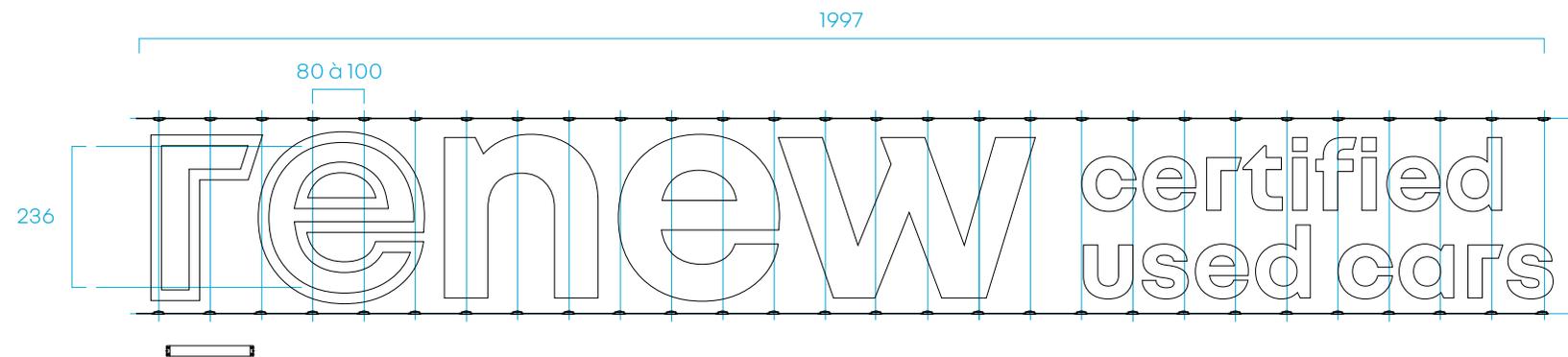
Cette recommandation est faite sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

La préconisation est indicative et nécessitera une validation et un test de conformité aux objectifs de performances indiqués dans ce document.

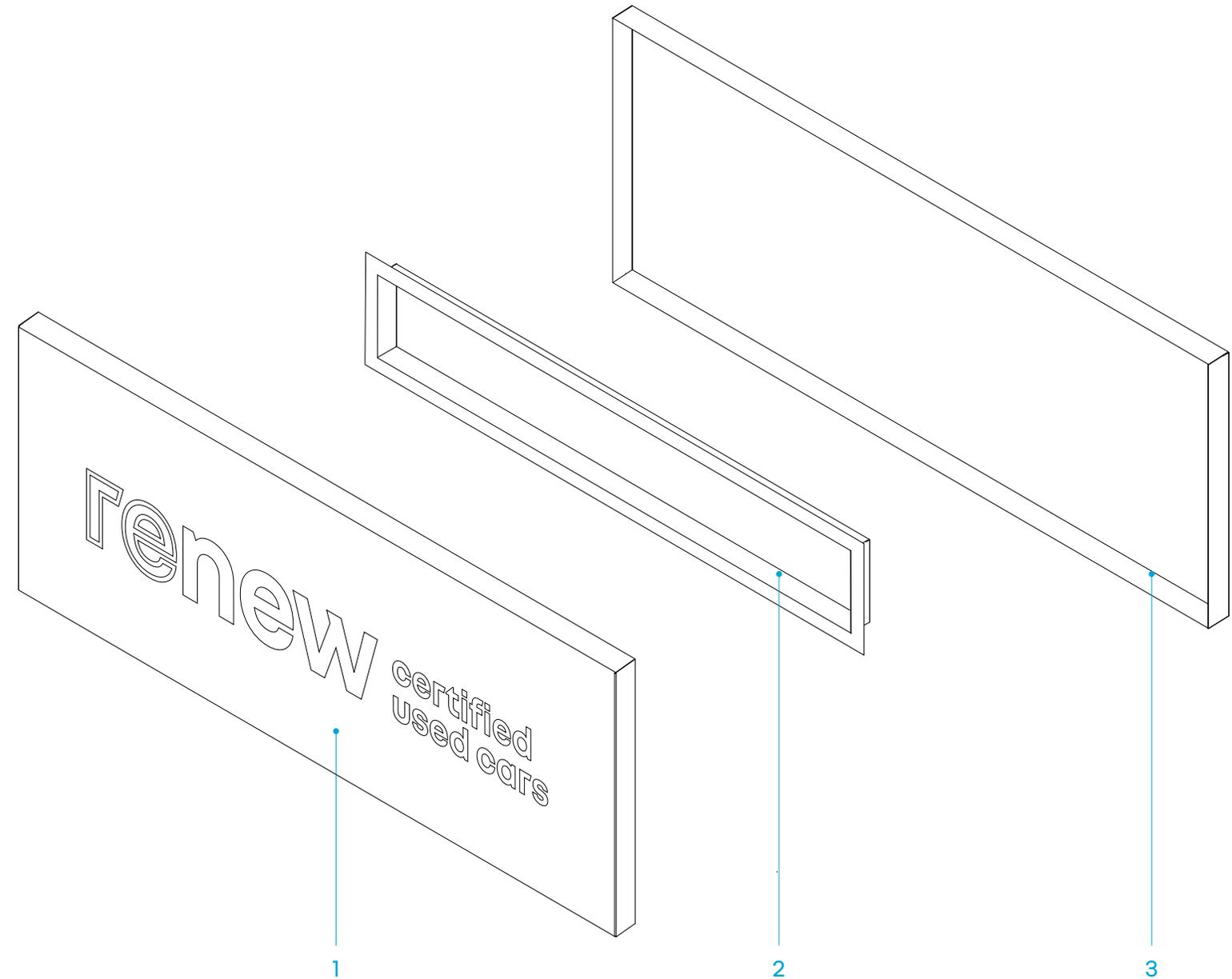
Les LED sont installées perpendiculairement à la face. L'espacement des LED doit être ajusté pour obtenir un flux lumineux régulier sur la face en PMMA.

description

- Température : 6 500°K Blanc Froid.
- Puissance nominale du module : 20 lumens
- Efficacité lumineuse : 90-100 lm/watt
- Convertisseur, 12 volts, courant constant
- Nombre de modules : 56
- Consommation électrique : 22 watts



5.6 vue éclaté du caisson d'identification



légende

- 1 Face avant en tôle d'aluminium gris foncé prélaqué RAL 7021 satiné à 40% de brillance avec signature renew en PMMA diffusant blanc contrecollée au dos de la face.
- 2 Réflecteur en aluminium avec chaîne Leds et convertisseur
- 3 Dos de l'enseigne en tôle d'aluminium naturel.

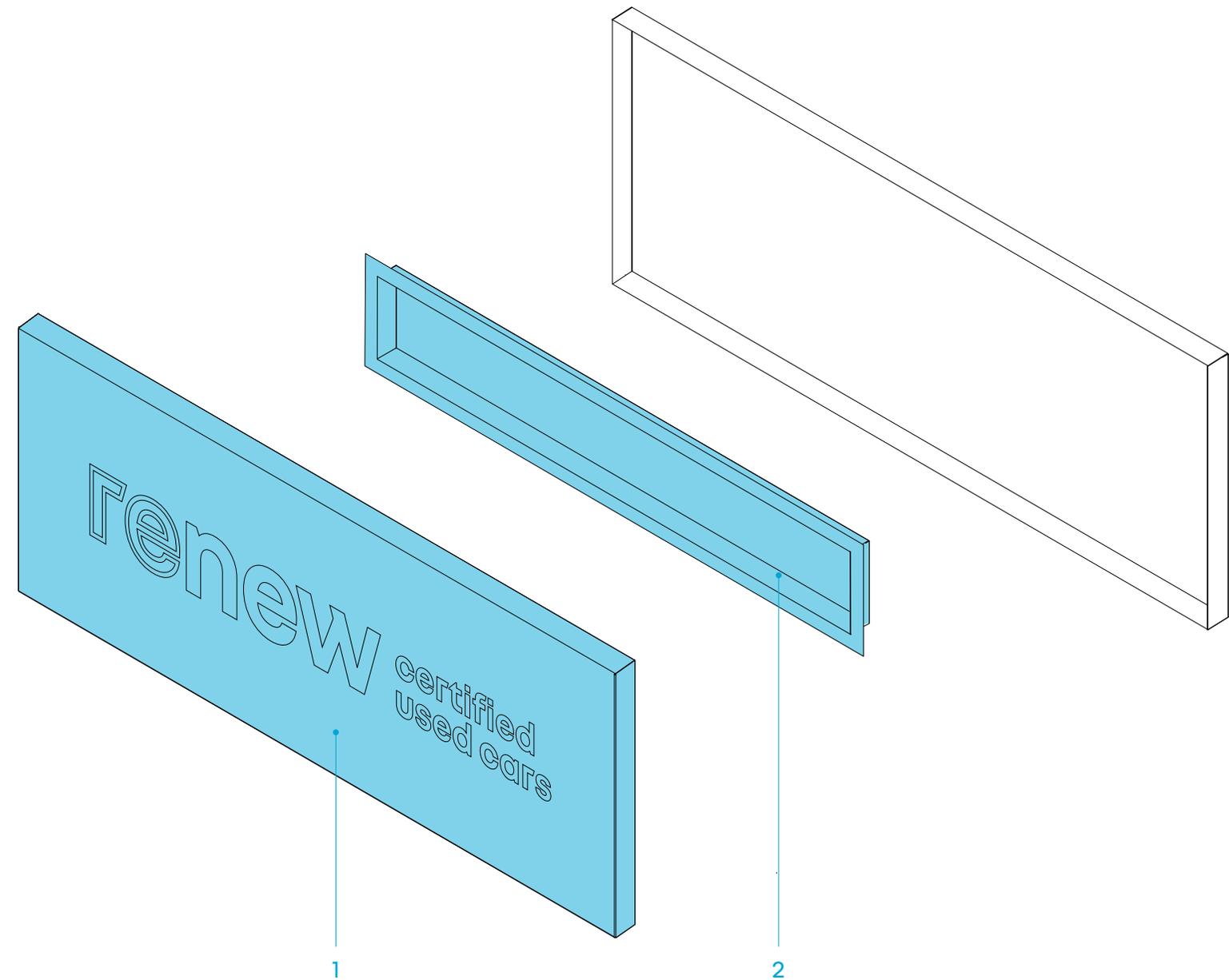
5.7 retrofit du caisson d'identification

principe

Il est recommandé de mettre à jour les caissons d'identification existants.

Pour cela, il sera nécessaire de déposer la face avant complète et de la remplacer, sur site, par une nouvelle face (y compris le matériel d'éclairage).

- 1 Face avant en tôle d'aluminium gris foncé prélaqué RAL 7021 satiné à 40% de brillance avec signature renew en PMMA diffusant blanc contrecollée au dos de la face.
- 2 Réflecteur en aluminium avec chaîne Leds et convertisseur



5.8 marquages adhésifs de la porte d'entrée



légende

- 1 Mention « bienvenue » en typographie nouvel'R bold, centrée, adhésif blanc mat,
- 2 Signature renew, alignée à gauche, adhésif blanc mat
- 3 Heures d'ouverture en typographie nouvel'R regular et nouvel'R bold, alignées à gauche, adhésif blanc mat

5.9 caisson d'identification intérieur

principe

Lorsque le showroom renew est intégré à un showroom Renault Store, un caisson lumineux suspendu est installé en périphérie de la partie réservée à l'exposition des véhicules d'occasion.

Le caisson est positionné à une hauteur de 4 m du sol.

Il est à double face :

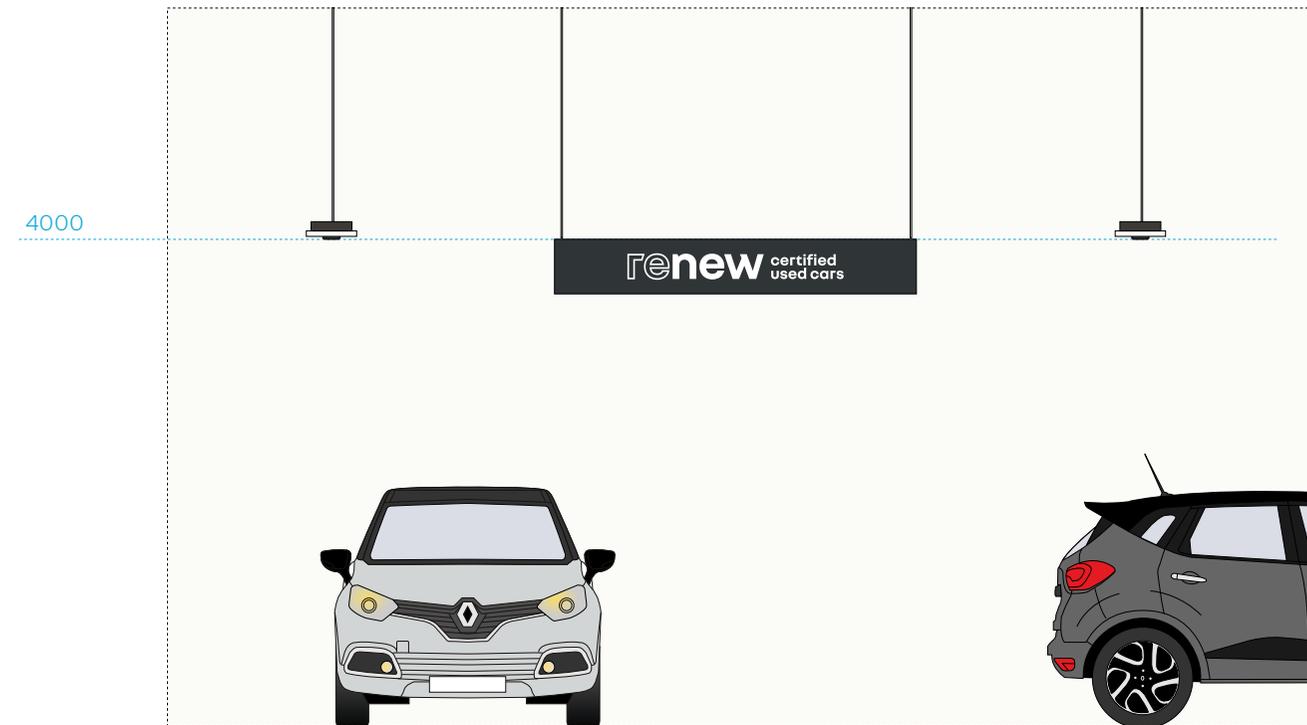
- au recto, il comporte la signature renew,
- au verso, il porte la mention « showroom véhicules neufs ».

Dimensions : L. 3000 x H. 450 x Ep. 80 mm.

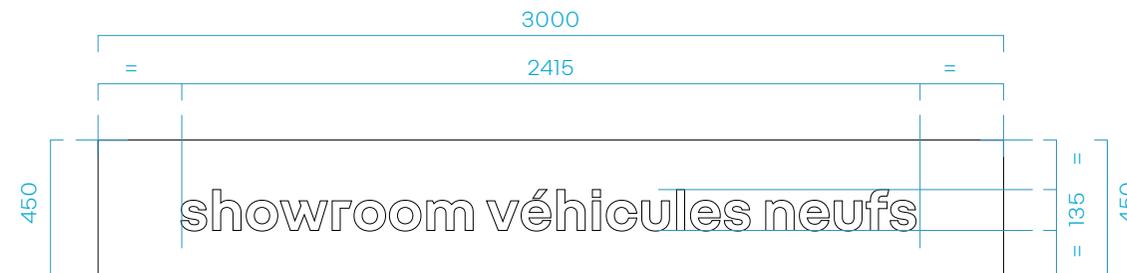
description

Le caisson est composé de 2 panneaux en tôle d'aluminium prélaqué gris RAL 7021 satiné à 40% de brillance, avec bords tombés et découpes intérieures, fixés sur un cadre en aluminium.

Les panneaux sont rétro-éclairés, avec le lettrage en PMMA blanc diffusant contrecollé au dos de chaque panneau.



5.10 tracés de la face du caisson d'identification intérieur



légende

- 1 Signature renew en blanc
- 2 Fond satiné gris foncé RAL 7021
- 3 Mention « showroom véhicules neufs » en caractères blancs inversés, typographie nouvel'R bold, minuscules sur toutes les lettres, centrée dans la face.

5.11 éclairage du caisson d'identification intérieur

description

La face est éclairée par des chaînes LED implantées perpendiculairement à la face.

Le convertisseur est implanté à l'intérieur du caisson lumineux.

performances et caractéristiques

Chaîne LED avec indice de protection minimale IP65.

Température : 6 500 °K blanc froid.

Luminance moyenne : 300 cd/m² avec un maximum de 350 cd/m².

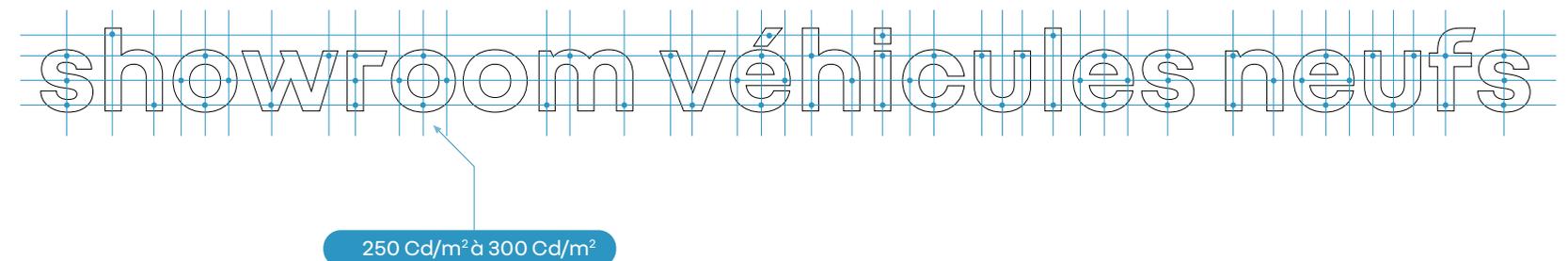
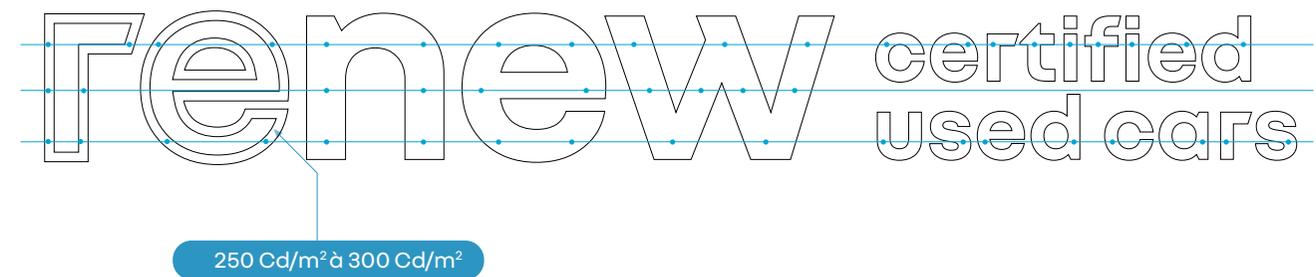
La garantie de tous les systèmes et pièces d'éclairage à LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et d'entretien.

Rendement lumineux réduit de 50 % après 50 000 heures de fonctionnement.

Durée de vie minimum garantie : 50 000 heures.

Alimentation : 220 volts

Convertisseur 12 volts à tension constante, protection IP 68.



Les points constituent une représentation schématique des points de mesure qui doivent présenter des valeurs d'intensité lumineuse similaires afin d'obtenir un éclairage uniforme sur chacune des lettres.

Les relevés, effectués avec un luminance-mètre calibré, doivent idéalement être effectués sans interférence lumineuse

5.12 implantation de l'éclairage du caisson d'identification intérieur

principe

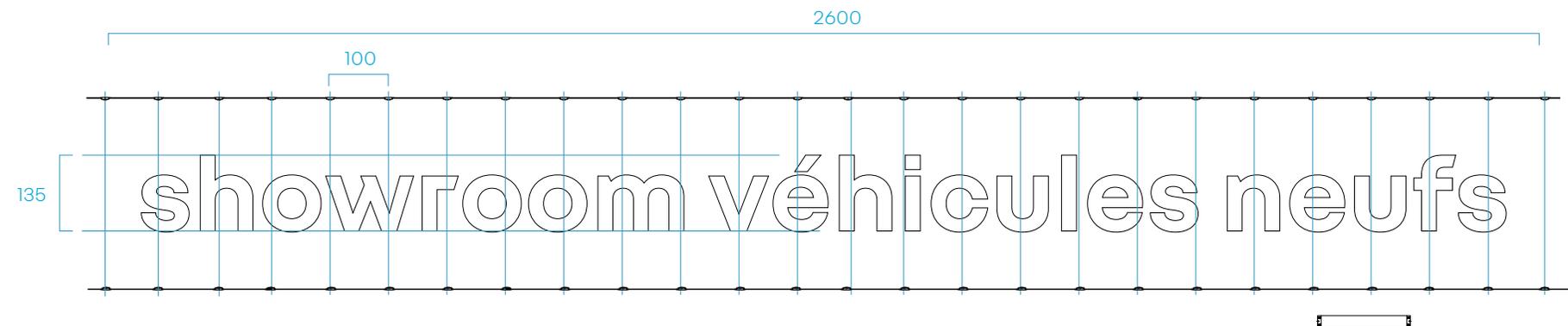
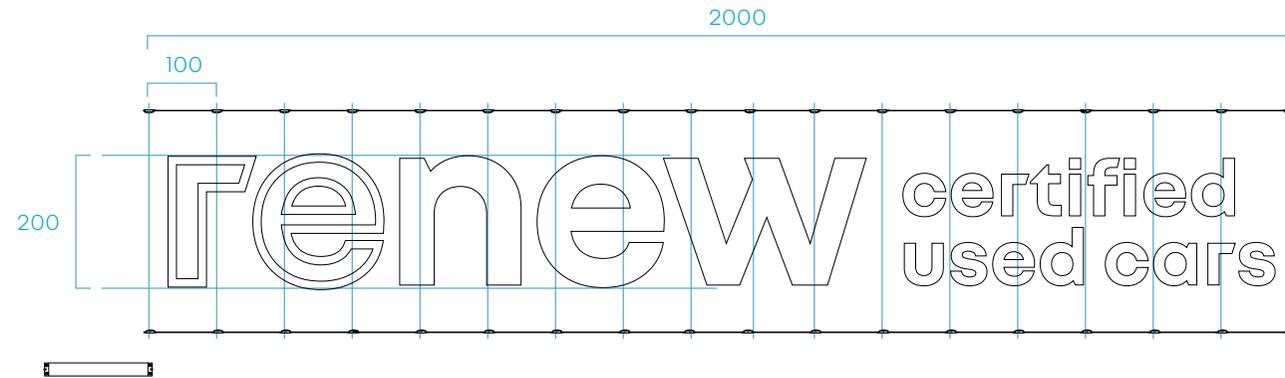
Cette recommandation est faite sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

La préconisation est indicative et nécessitera une validation et un test de conformité aux objectifs de performances indiqués dans ce document.

Les LED sont installées perpendiculairement à la face. L'espacement des LED doit être ajusté pour obtenir un flux lumineux régulier sur la face en PMMA.

description

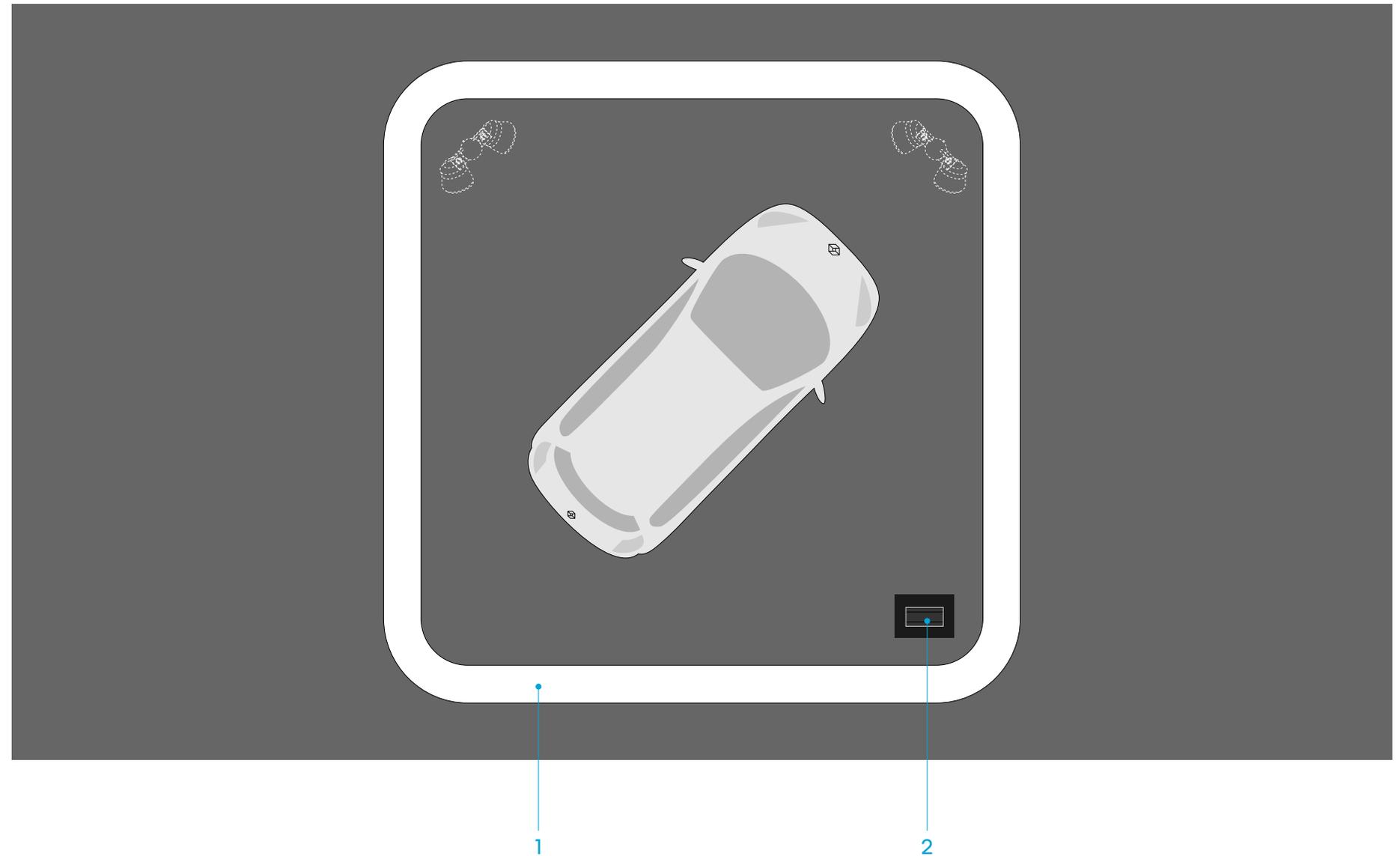
- Température : 6 500°K Blanc Froid.
- Puissance nominale du module : 20 lumens
- Efficacité lumineuse : 90-100 lm/watt
- Convertisseur, 12 volts, courant constant
- Nombre de modules: 36 et 52
- Consommation électrique : 170 watts



6

**principes techniques
pour une petite zone d'exposition renew**

6.1 présentation de la zone



principe

Un petit espace d'exposition renew peut être implanté devant le showroom au sein des autres zones d'exposition (Actu, Essai ou E-Tech...).

Cette zone utilise les mêmes éléments que les autres zones.

- 1 Marquage au sol
- 2 Mât d'aire

6.2 vue générale du mât d'aire

description

Les mâts d'aire sont constitués de deux demi-coques en aluminium à bords tombés montées sur un cadre en aluminium.

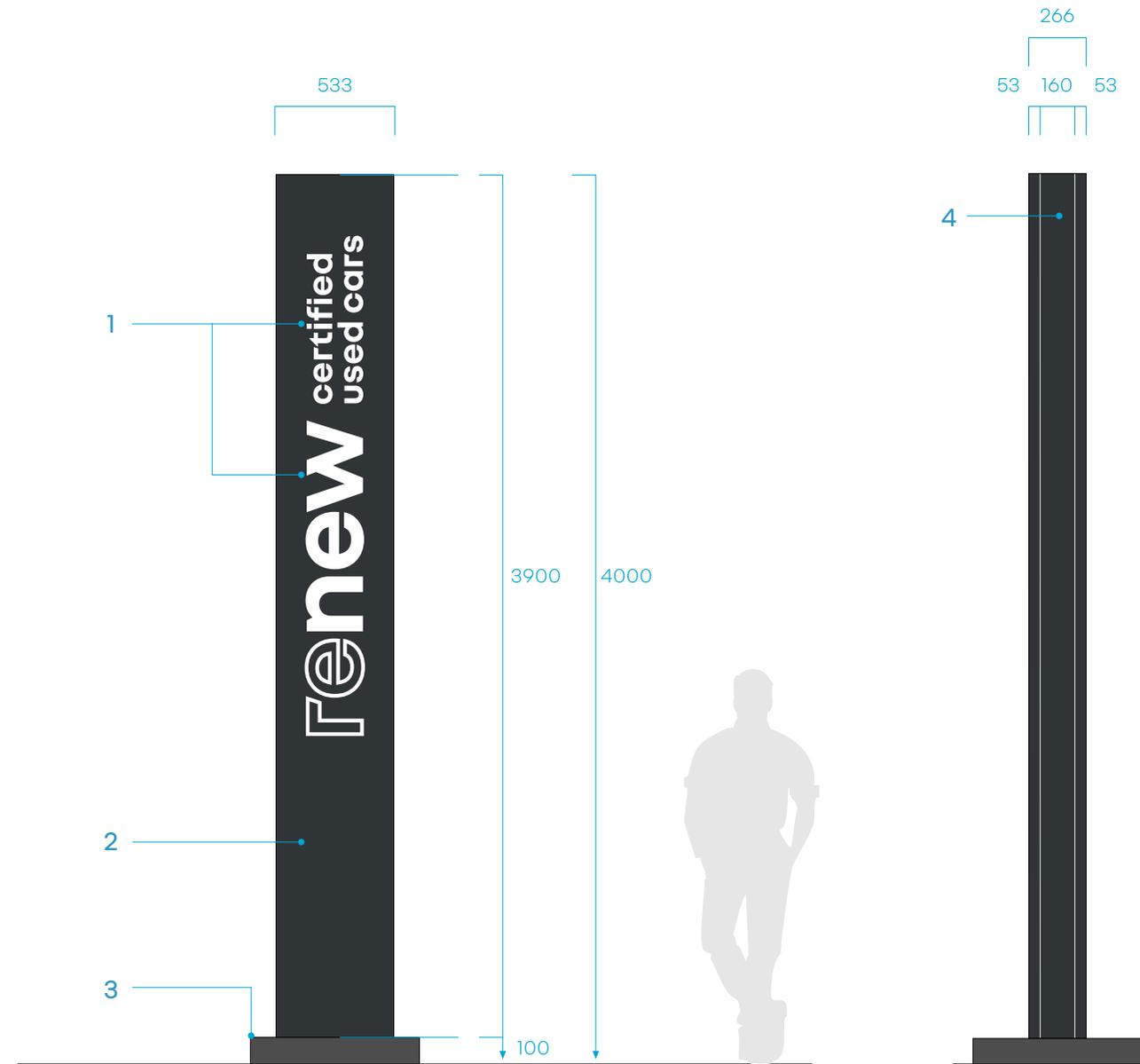
Les côtés sont habillés par une tôle à bords tombés encliquetée dans la structure (fixations invisibles).

Les mâts d'aire sont implantés sur des massifs béton à l'aide de tiges d'ancrage ou d'ancrages chimiques.

La finition est assurée par un cache-platine.

légende

- 1 Marquages de la face avant
- 2 Panneau en tôle d'aluminium prélaqué (une seule pièce), gris foncé RAL 7021
- 3 Cache platine en tôle d'aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021, épaisseur 15/10 mm
- 4 Chants en tôle d'aluminium prélaqué (une seule pièce), gris foncé RAL 7021



6.3 éclairage du mât d'aire

principe

Les mâts d'aire peuvent être éclairés ou non-éclairés selon les besoins.

Seule la face avant des mâts d'aire est éclairée. Le lettrage est alors réalisé en PMMA blanc diffusant.

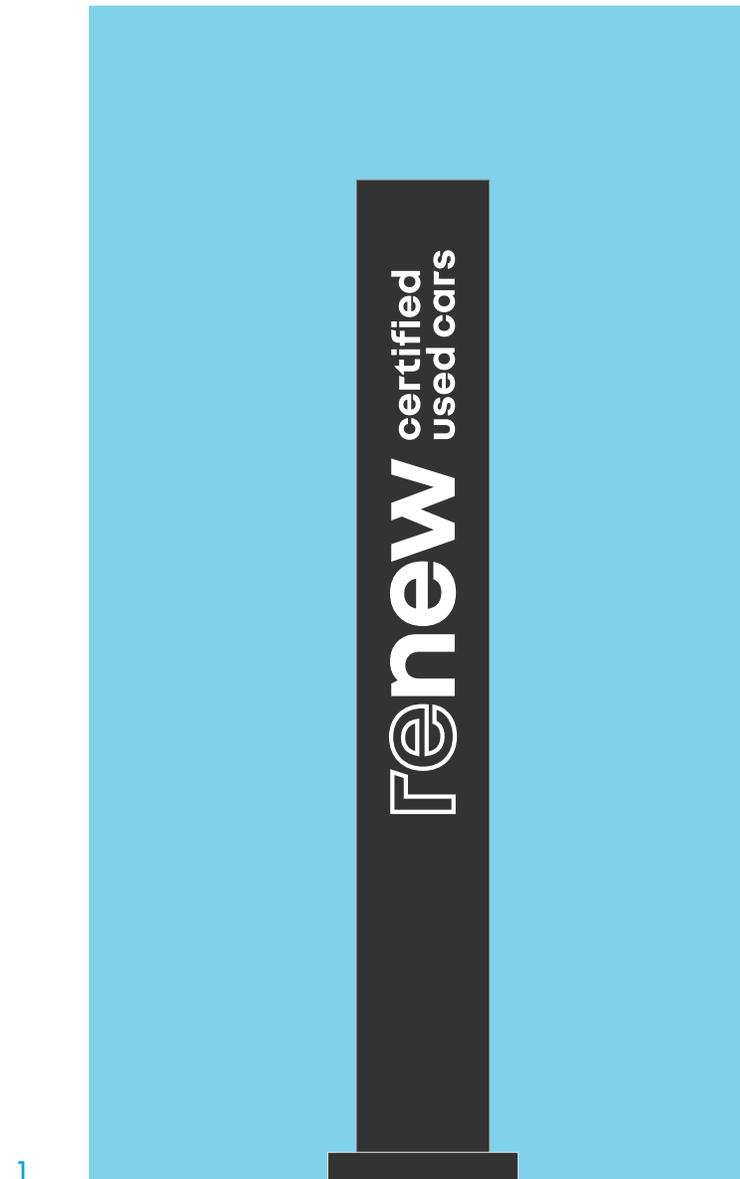
La décoration est à réaliser en marqueterie (PMMA affleurant) pour le mot renew.

Pour les autres mentions, le PMMA blanc est contrecollé au dos de la face aluminium.

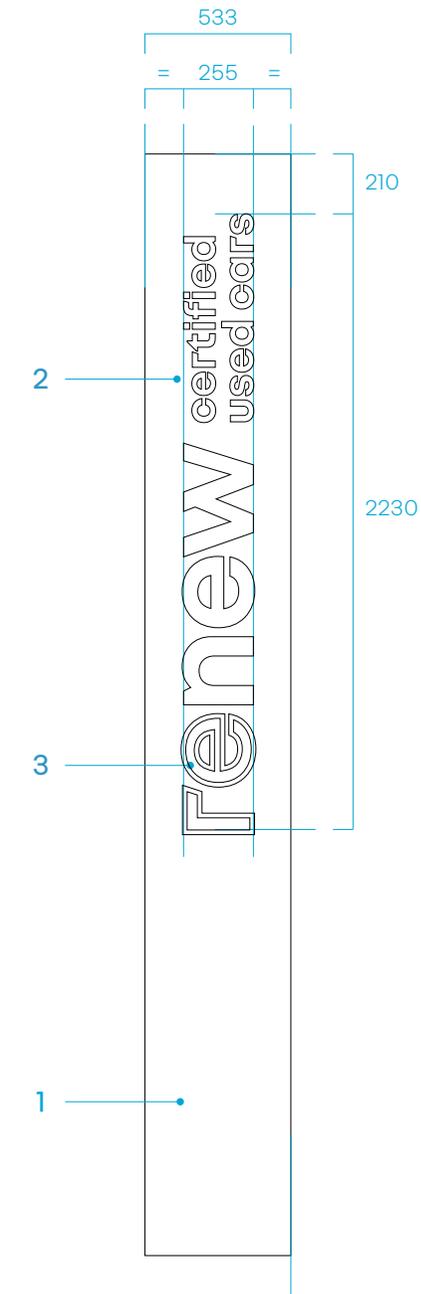
Le panneau arrière non éclairé reçoit un décor adhésif.

légende

- 1 Vue de jour
- 2 Vue de nuit



6.4 tracés des faces du mât d'aire



Légende

- 1 Face en tôle aluminium (une pièce), prélaquée gris foncé RAL 7021
- 2 Lettrage en PMMA blanc diffusant 50% ou adhésif blanc, typographie nouvel'R Bold, alignement en pied
- 3 Lettrage en PMMA Blanc diffusant 50% ou adhésif blanc.

6.5 reprise au sol du mât d'aire

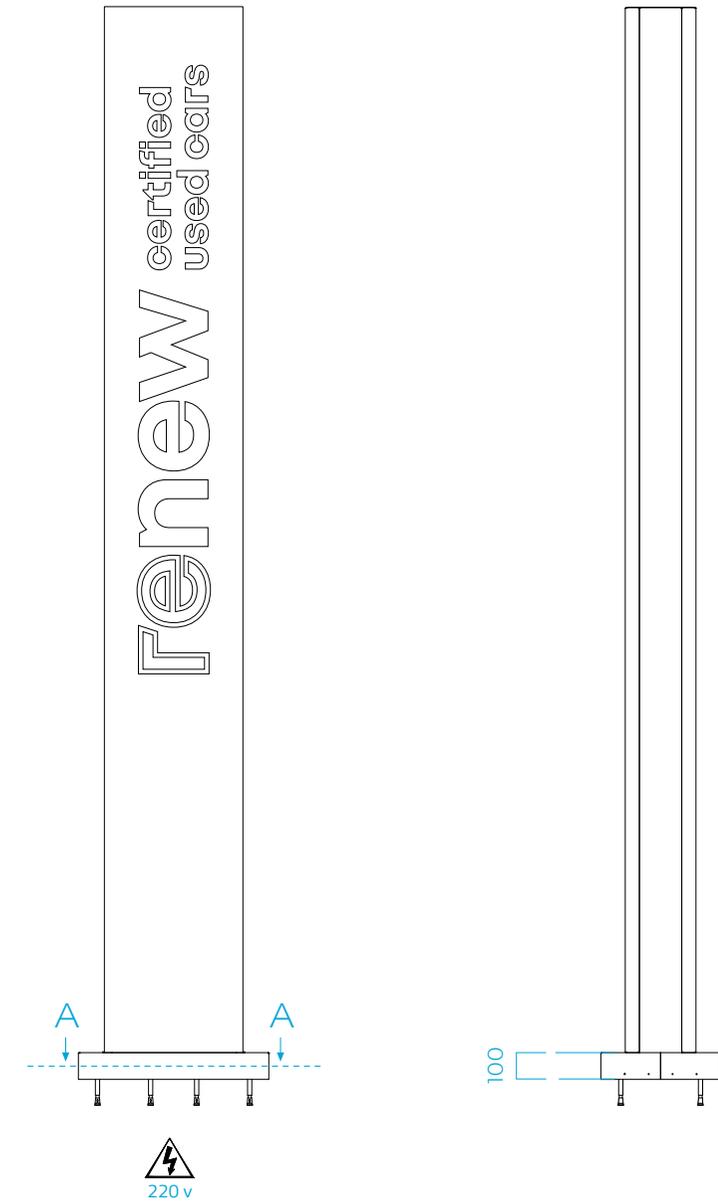
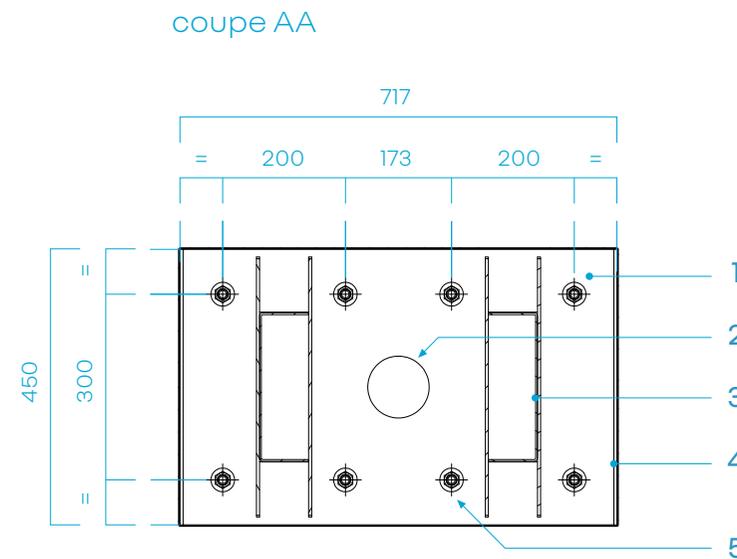
Reprise au sol

La reprise au sol se fait par une platine recevant 4 chevilles M16. Au centre de la platine, est prévu un perçage permettant le passage de l'alimentation enterrée.

L'ensemble est recouvert par un cache-platine afin de préserver l'accès aux fixations autorisant un changement simplifié en cas de dommage.

Légende

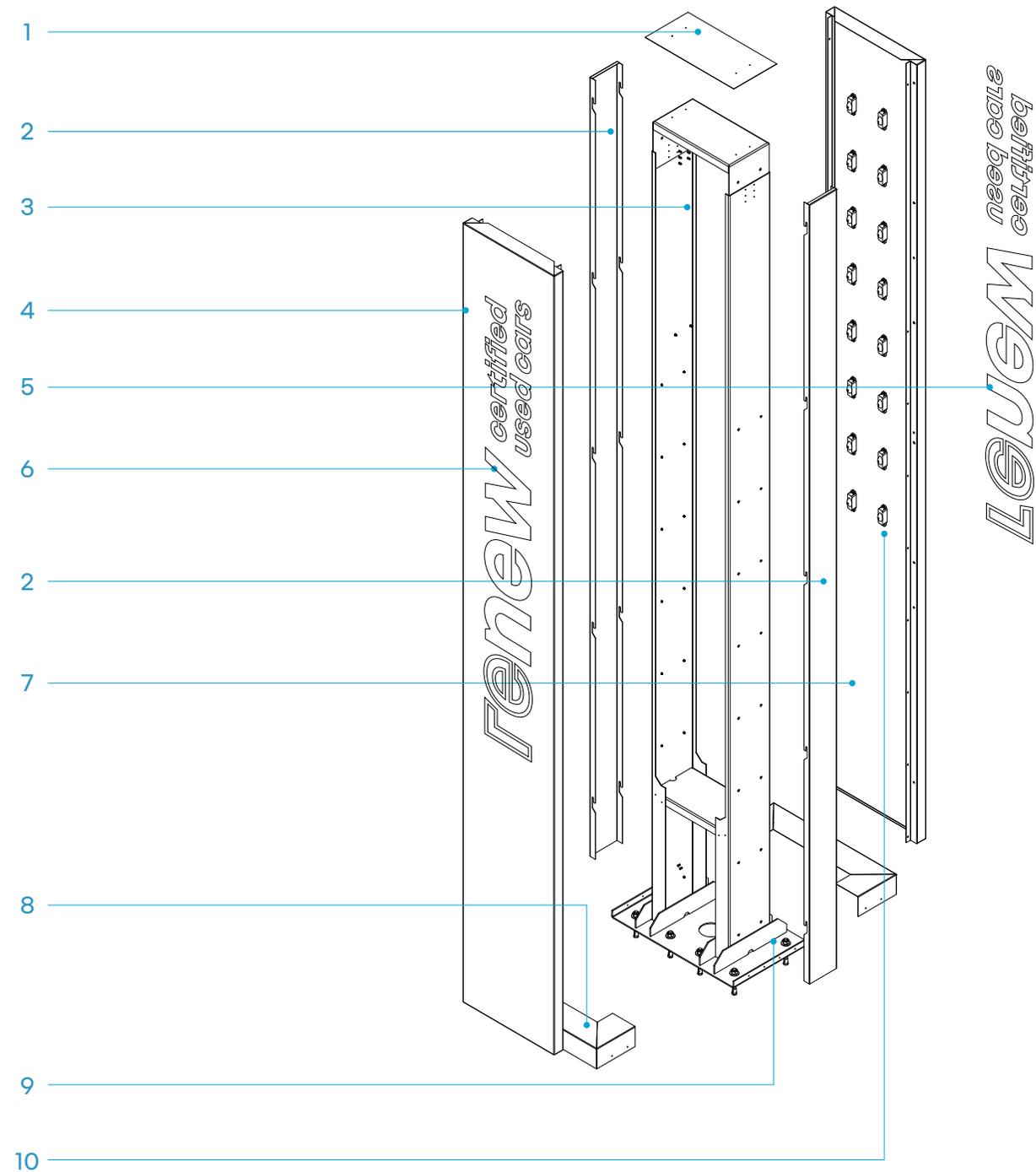
- 1 Platine aluminium
- 2 Perçage de passage de l'alimentation
- 3 Structure centrale aluminium
- 4 Cache-platine aluminium
- 5 Cheville acier M16



6.6 vue éclaté du mât d'aire

Légende

- 1 Capot en aluminium de la couleur de la face
- 2 Chants en tôle aluminium décorée en or métallisé
- 3 Structure en tôle aluminium brute
- 4 Face avant à bords tombés en tôle aluminium prélaquée comportant des retours intérieurs pour éviter les fuites de lumière
- 5 Décor adhésif de la face arrière
- 6 Décor en marqueterie de la face avant
- 7 Face arrière identique à la face avant avec marquage adhésif
- 8 Cache-platine en tôle aluminium prélaquée gris RAL 7021 réalisé en 2 demi coques avec fixation latérale par visserie inox
- 9 Platine en aluminium brut comportant des plis latéraux avec reprise de la structure verticale par soudage et goussets
- 10 Chaîne LED et convertisseur



6.7 caractéristiques de l'éclairage

description

L'éclairage de la face se fait par des chaînes LED implantées perpendiculairement à la face.

Le convertisseur est fixé sur la structure afin d'être aisément accessible.

performances

Chain LED protection IP65 mini.

Température : 6500° K Cool White.

Luminance moyenne : 350 cd/m² pour les parties blanches

La garantie de l'ensemble des pièces et systèmes d'éclairage LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et de maintenance.

Diminution du flux de 50% au bout de 50.000 h de fonctionnement.

Durée de vie minimale garantie : 50.000 heures.

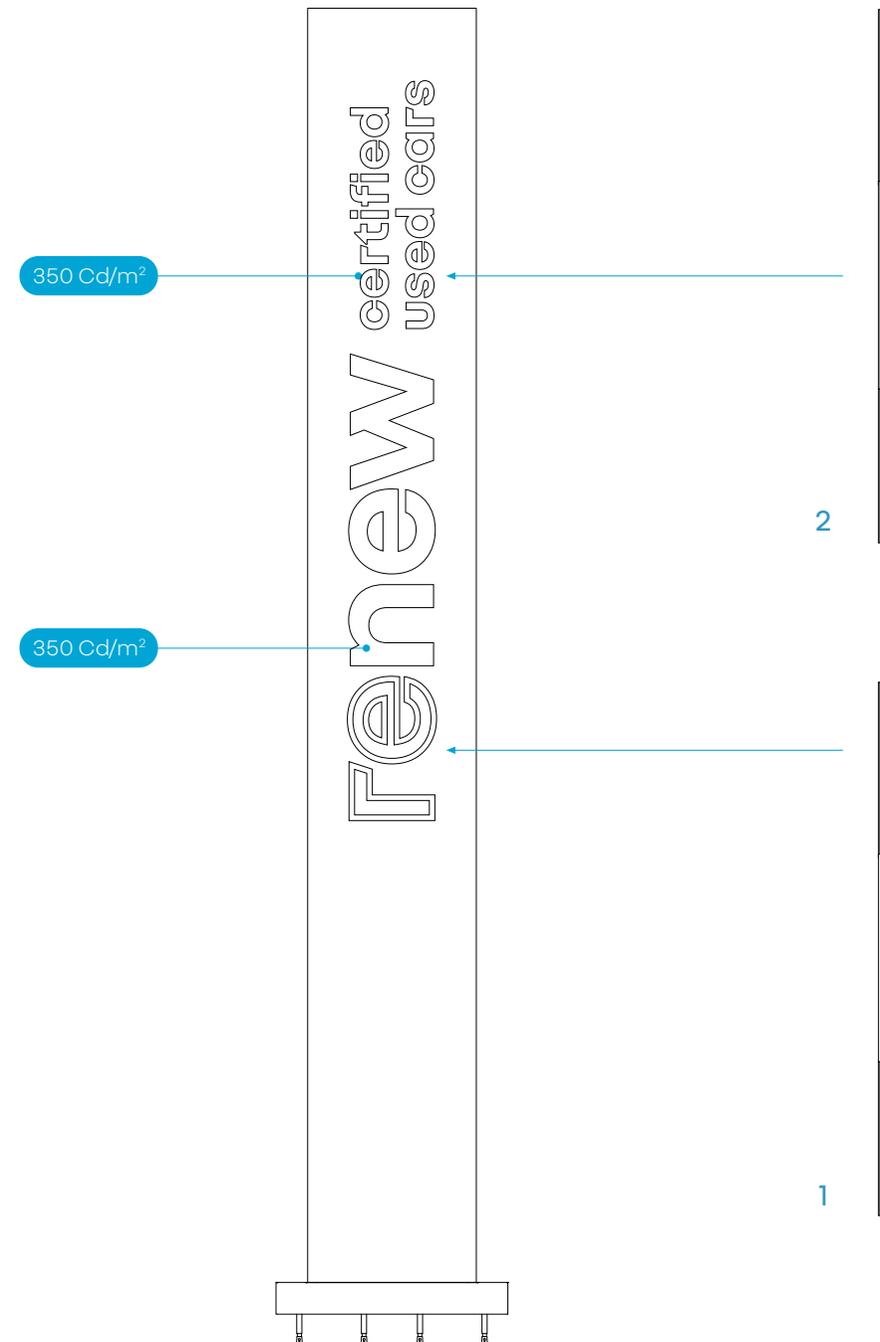
Puissance approximative : 30 watts.

Alimentation : 220 volts

Convertisseur 12 volts avec tension régulée avec protection IP 68.

légende

- 1 PMMA incrusté en marqueterie
2. PMMA collé au dos de la face



vous recherchez ...

- **des images, des photos ou des vidéos :**
www.mediatheque.renault.com/
Q/R sur le site internet.
- **des publicités, contenus POSM/PLV, contenus écran brandwall, contenus bar de marque,...**
www.act.diadeis.com/
Q/R sur le site internet et pour toute information, contacter votre agence locale Publicis.
- **des catalogues et des cahiers des charges techniques pour les contenants/supports du réseau commercial (POSM, signalétique intérieure et extérieure, architecture intérieure et extérieure)**
www.brandstores.renault.com/

Nota. Tous les fichiers PDF sont vectorisés : les images et plans peuvent être extraits par des logiciels maîtrisés par des agences ou fournisseurs (illustrator, inkscape,...).